

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 2 (1924)

Artikel: Légendes et traditions d'origine iconographique en particulier dans l'ancienne Genève
Autor: Deonna, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LÉGENDES ET TRADITIONS D'ORIGINE ICONOGRAPHIQUE EN PARTICULIER DANS L'ANCIENNE GENÈVE

W. DEONNA.

A

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

I

L'EXPLICATION ICONOGRAPHIQUE.

Les monuments des arts et des industries sont, on le sait, l'expression de l'activité, de la pensée et de la sensibilité humaines, une sorte de langage matérialisé. Mais, par une action en retour, eux-mêmes exercent une influence sur ceux qui les ont créés et leur suggèrent parfois des pensées et des langages nouveaux.

* * *

L'homme éprouve le désir d'expliquer ce qu'il ne comprend pas. Entendant des mots étrangers, voyant des formes figurées, constatant des usages dont le sens lui échappe, il leur cherche des solutions qui peuvent être justes, mais qui sont parfois aussi erronées et il crée des mythes, des légendes, des traditions, des rites, fondés sur l'erreur, ce puissant facteur de genèse et d'évolution¹; il introduit dans l'histoire des éléments irréels, qui modifient la personnalité des individualités célèbres, qui apportent dans leur vie des épisodes curieux; il forge même de toutes pièces des saints ou des artistes.

De cette constatation, l'érudit retire un utile principe de critique historique, et il se demande souvent si tel récit n'est pas issu d'une image, d'un monument, d'un objet, plutôt qu'il n'est le souvenir d'un événement authentique.

La « mythologie iconographique », « iconologique », « oculaire », « optique »,

¹ DEONNA, *L'erreur et l'illusion, sources de nouveaux thèmes artistiques*, 1913.

« idéographique », a été souvent étudiée, et les exemples qu'on en peut donner sont innombrables¹, empruntés à tous les temps et à tous les pays. Il s'agit en effet d'un processus instinctif, par conséquent éternel. Il n'est pas nécessaire d'en demander la preuve à l'antiquité, avec Clermont-Ganneau, S. Reinach, ou, avec Maury, Cahier, Saintyves, au christianisme qui a par ce moyen inventé des saints nombreux : il suffit de noter ce qui se passe encore sous nos yeux. Voici ce que racontait, en 1917, un quotidien anglais :

« Les anges d'Essex, qui ont d'abord apparu à Grays, ont, paraît-il, été vus une fois de plus à Waltham-Abbey. Beaucoup de gens disent les avoir vus, dimanche soir, planant au-dessus de la tour de l'ancienne église de l'Abbaye. On raconte à vingt lieues à la ronde qu'il y avait deux anges, tous deux d'apparence féminine. Ils se posèrent sur la tour, déroulèrent une banderolle, contenant ce mot : Paix, puis ils disparurent. L'histoire est acceptée sans discussion par des personnes qui regardent cette manifestation comme une révélation divine, disant que la paix est prochaine.

« La tradition associe étroitement des anges à l'Abbaye de Waltham, et l'écu central des armoiries de la ville représente une croix supportée par deux anges... La croix représente un crucifix portant une image du Sauveur qui, selon la légende, fut découverte dans le Somerset, à l'occasion d'une vision dans laquelle figuraient deux anges. Gardé par des anges, ce crucifix fut miraculeusement transporté à Waltham. Soixante malades ont été guéris de leurs infirmités par sa vertu merveilleuse². »

¹ SALVERTE, *Essai sur la magie*, p. 39. — MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen-âge*, p. 95 sq. — BRÉAL, *Mélanges de mythologie et de linguistique*, p. 17. — CLERMONT-GANNEAU, *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, 1880. — Id., *La coupe phénicienne de Palestine et l'une des sources de l'art et de la mythologie helléniques*, *Journal asiatique*, 1878, II, p. 232 sq., 444 sq.; 1880, 15, p. 93 sq. — Id., *Mythologie iconographique*, *Rev. critique*, 1878, II, p. 215, 232. — Id., *Etudes d'archéologie orientale*, I, p. 79, 178 sq. — *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1880, 26 juillet. — Sur la mythologie iconographique de Clermont-Ganneau, *Syria*, IV, 1923, p. 163 (Dussaud). — *Rev. Histoire des religions*, 1880, II, p. 65, 244; XL, 1900, p. 370 sq. — *Rev. arch.*, 1879, 37, p. 36, note; 1899, 35, p. 330. — REINACH, *De l'influence des images sur la formation des mythes*, *Scientia*, V, 1909. — Id., *Cultes, mythes et religions*, II, p. 159 sq., IV, p. 94 sq. — Id., *Comptes-rendus Acad.*, 1902, p. 506-7. — Id., *Sisyphé aux enfers et quelques autres damnés*, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 154 sq. — POTTIER, *Catalogue des vases peints du Musée du Louvre*, I, p. 141. — SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 122 sq., 144 sq., 412, etc. — *L'Homme*, III, 1886, p. 155. — Goblet d'ALVIELLA, *Migration des symboles*, p. 110. — *Mélusine*, VI, 1892-3, p. 126 sq., 276. — CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, II, p. 448, 492. — HÉBERT, *Les martyrs céphalophores Euchaïre, Elophe et Libaire*, *Rev. Université de Bruxelles*, 1914, p. 15. — HOURTICQ, *Rev. de synthèse historique*, 1914, p. 40. — SIRET, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, 1913, passim. — DEONNA, *L'Homme préhistorique*, 1914, p. 216. — Id., *L'erreur et l'illusion, sources de nouveaux thèmes artistiques*, 1913. — VAN GENNEP, *La formation des légendes*, p. 131. — Id., *Religions, mœurs et légendes*, III, p. 191. — TYLOR, *Civilisation primitive*, I, p. 453, etc.

² *Manchester Guardian*, 16 septembre 1917.

Les deux anges de l'apparition qui déroulent une bandelette sont assurément ceux-là mêmes qui ornent les armoiries de la ville.

Et qui pourrait nier l'influence exercée par les images sur les visions des mystiques, des hallucinés et de tous les émotifs ?

II

EXEMPLES D'EXPLICATIONS ICONOGRAPHIQUES.

Citons quelques exemples, rassemblés au hasard de nos lectures, sans prétendre les ordonner logiquement, sans chercher à les discuter, et à discerner si ce principe d'explication est justifié dans tous les cas.

a) *Légendes issues de monuments mal compris.*

ANTIQUITÉ.

ORIENT:

Festin de Balthazar. — La main divine écrivant les mots Méné, Thécel, Pharès, dénoterait l'influence iconographique de motifs chaldéens et égyptiens¹.

Samson renversant les colonnes du temple. — Serait-ce l'effet d'une image analogue à celle des stèles puniques au symbole géométrique de Tanit entre deux colonnes, que les deux bras paraissent tenir ?² Rappelons que cette légende, dont on trouve le parallèle au Japon, où un dieu attaché aux portes par sa chevelure renverse la maison³, suscite bien d'autres hypothèses.

CARTHAGE:

Fondation de Carthage. — Des monnaies puniques avec la tête de cheval ont pu créer la légende de la tête de cheval trouvée dans les fondations de la ville⁴.

GRÈCE:

Héraklès étouffant les serpents. — Selon Clermont-Ganneau, mauvaise interprétation de figures égyptiennes d'Horus enfant tenant deux aspics par le cou.

Héraklès et Antée. — L'art grec archaïque ignore l'épisode où Antée doit être soulevé de terre pour être étouffé par le héros. Ce serait une interprétation erronée d'une des phases de la lutte grecque⁵.

¹ CLERMONT-GANNEAU, *Journal asiatique*, 1886, 8, p. 36 sq., 65.

² *Rev. hist. rel.*, 1912, 65, p. 1, note 1.

³ *Ibid.*, 1906, 54, p. 204, note.

⁴ GSELL, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, I, 1913, p. 384, 387, note 11, 378, note 2.

⁵ Cf. POTTIER, *Catal. des vases*, III, p. 934. — S. REINACH, *Rev. arch.*, 1910, I, p. 378 sq.

Chimère. — Elle serait issue d'une intaille où deux animaux semblaient se confondre en un seul¹. Selon des recherches récentes, la Chimère serait d'origine hittite.

Ixion. — Le supplice d'Ixion sur sa roue de feu viendrait d'une image du soleil humain sur le disque enflammé, type fréquent dans l'art assyrien².

Sisyphé, Tantale, Danaïdes. — Origine iconographique de ces divers supplices infernaux³.

Géryon. — Représentation égyptienne mal comprise, avec groupe de vaincus frappés par le pharaon⁴; sur les vases grecs à figures noires, Géryon semble parfois fermé par la juxtaposition de trois hoplites combattants⁵.

Caducée. — Pour expliquer l'origine du caducée, les Grecs prétendaient qu'un jour Hermès jeta son bâton entre deux serpents qui se battaient; ils s'enroulèrent autour de lui. On sait que cet attribut a une origine bien plus ancienne que le monde hellénique; l'interprétation d'une image mal comprise aurait suggéré cette hypothèse et engendré un mythe⁶.

Omphalos de Delphes. — Les aigles posés sur l'omphalos delphique, légende iconographique⁷ ?

Héraklès au lion. — Sur des monuments, Héraklès menace le lion de sa massue et le saisit en même temps à la gorge. Une fausse interprétation de ce geste aurait-elle donné la version de l'Héraklès au lion de Théocrite ? Le héros, après avoir étourdi d'un coup de sa massue l'animal invulnérable aux flèches, l'aurait étouffé dans ses bras puissants⁸.

Amazones. — La légende est formée de divers éléments, et l'image y joue son rôle. En voyant sur les reliefs les Hétéens vêtus de vêtements flottants, aux cheveux longs et au menton imberbe, les Grecs les ont parfois pris pour des femmes; à cette erreur sont venues s'ajouter d'autres: par exemple la confusion du nom de la déesse hétéenne, Hipa, avec une déesse cavalière, à cause de l'analogie verbale⁹.

Damia et Auxesia, Augé. — N'était-ce pas l'habitude des anciens d'expliquer un geste incompris d'une statue par une légende ? Ainsi pour les statues agenouillées de Damia et Auxesia, d'Augé à Tégée¹⁰.

¹ *Rev. arch.*, 1883, I, p. 371. — DUMONT-CHAPLAIN, *Céramiques de la Grèce propre*, p. 156, note 1 (conteste).

² GAIDOZ, *Rev. arch.*, 1885, V, p. 179 sq. — REINACH, *l. c.*

³ S. REINACH, *Sisyphé et quelques autres damnés*, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 154 sq. — Id., *Cultes*, II, p. 159 sq. — HARRISON, *Themis*, p. 529-30.

⁴ CLERMONT-GANNEAU, *Imagerie phénicienne*, p. XVIII, pl. 7-8.

⁵ POTTIER, *Catalogue des vases*, III, p. 736.

⁶ GOBLET d'ALVIELLA, *Migration des symboles*, p. 111.

⁷ *Ibid.*, p. 115.

⁸ *Rev. hist. rel.*, 1913, 67, p. 68, A. Reinach.

⁹ A. REINACH, *L'Origine des Amazones*, *Rev. hist. rel.*, 1913, 67, p. 277 sq., 283 sq., 290, etc.

¹⁰ S. REINACH, *Rev. arch.*, 1897, 31, p. 318 sq.

Théagène de Thasos. — Athénée rapporte que l'athlète Théagène de Thasos avait un appétit si formidable qu'il ne pouvait l'apaiser, et qu'il dut aller mendier sa nourriture; c'est pourquoi on le représenta en bronze, tendant la main comme un mendiant. On peut croire au racontar d'un cicérone ignorant, voulant expliquer l'attitude d'une statue¹. Ce geste de la main tendue n'est pas rare dans l'archaïsme du V^e siècle (éphèbe Sciarra, etc.). Aristophane se moque encore des dieux qui ont la main tendue et ouverte, comme s'ils étaient là pour recevoir des dons et non pour en offrir aux mortels².

Anniversaire des dieux. — Les jours de naissance des dieux anciens sont parfois déterminés par leurs monuments. Hermès devrait à la forme tétragonale de ses effigies d'être né le 4^e.

ROME:

Marcien. — Marcien, prisonnier de Genséric, est protégé dans son sommeil par un aigle qui plane au-dessus de lui pour l'abriter de son ombre; inspiration de quelque image impériale où l'aigle accompagne l'empereur⁴.

Romulus. — On a prétendu que la légende de Romulus serait issue de conjectures sur la signification d'une statue importée d'Etrurie, représentant la louve et les jumeaux⁵.

Vesta. — Comme en Grèce, on a cherché à expliquer par des légendes des gestes incompris d'œuvres d'art, par exemple celui de Vesta portant sa main devant ses yeux⁶.

CHRISTIANISME.

Le christianisme a forgé par ce procédé une quantité de légendes⁷:

Les Trois Grâces. — La représentation antique des Trois Grâces a donné lieu à la légende du « roi de Mercie »⁸.

Colonne de Marc Aurèle. — Les guerriers agenouillés se sont mués en légionnaires chrétiens en prière, et des soldats, surpris par un orage, sont devenus l'armée romaine sauvée de la soif par un miracle. Ainsi est née la légende de la Legio XII fulminata, « curieux et nouveau chapitre de mythologie iconographique »⁹.

¹ POULSEN, *La collection Ustinow, la Sculpture*, 1920, p. 9-10, note.

² Ecclesiastousai, 780.

³ SCHMIDT, *Geburtstag im Altertum*, 1909; cf. *Rev. Hist. rel.*, 1910, 61, p. 70.

⁴ SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 134.

⁵ LENCHANTIN DE GUBERNATIS, *Rivista di filologia e di istruzione classica*, 40, N° 3.

⁶ S. REINACH, *Rev. arch.*, 1897, 31, p. 318 sq.

⁷ On en trouvera de nombreux exemples: SAINTYVES, *Les Saints successeurs des dieux*, 1909.

⁸ REINACH, *Comptes-rendus Acad.*, 1921, 3 juin; *Rev. arch.*, 1922, I, p. 137; sur la légende du roi de Mercie et ses représentations: DURRIEU, *La légende du roi de Mercie*, dans un livre d'heures du XV^e siècle, *Monuments Piot*, XXIV, 1920, p. 149.

⁹ PETERSEN, *Röm. Mitt.*, 1894, p. 78; *Rev. arch.*, 1895, 26, p. 90 (conteste, *ibid.*, note 6, réf.); MOMMSEN, *Hermes*, 1895, p. 90; *Rev. arch.*, 1895, 27, p. 220.

Sucellus. — Un relief gallo-romain de Marseille, avec Sucellus, Nantosvelta et un chien, a été arbitrairement rapproché d'un autre relief avec un bateau. Ce serait Lazare ressuscité abordant à Marseille avec ses sœurs¹.

Le fils de la veuve de Naïn. — La résurrection par Jésus du fils de la veuve de Naïn illustre un sarcophage chrétien de Toulouse; la sculpture est encadrée par des rideaux dont les plis rappellent vaguement une patte d'oie. L'imagination populaire en a fait le tombeau de la reine Pédaouque².

Vierge de la Sainte-Chapelle. — A la Sainte-Chapelle, une statue de la Vierge incline la tête: la Vierge se serait inclinée en signe d'assentiment quand Duns Scot se prosterna devant elle en 1304³.

Diptyque de Monza. — De deux consuls d'un diptyque consulaire de Monza, on a fait deux saints⁴.

Tombeau d'Erfurt. — A Erfurt, le tombeau de la famille de Gleichen montre le chevalier entre deux femmes; comme le relief ne porte pas de noms, l'imagination populaire a créé la légende d'un chevalier qui aurait eu deux femmes, dont l'une était une sarrazine ramenée de la croisade⁵.

* * *

Dans l'hagiographie chrétienne, de nombreux détails ont une source iconographique⁶:

Sainte Eusébie était une abbesse dont le corps fut déposé dans un sarcophage antique orné d'un buste d'homme imberbe au nez mutilé; le buste passa pour celui de la sainte, et pour expliquer la mutilation, on prétendit qu'elle s'était coupé le nez pour échapper à la brutalité des Sarrasins⁷.

Saint Erasme. — On a pris le cabestan et la corde, insigne de son patronage, pour le treuil sur lequel furent déroulés ses intestins⁸.

Saint Roman. — Il battait le diable avec son bâton: « Il faut entendre qu'un artiste breton avait sculpté dans quelque vieille chapelle le saint évêque posant symboliquement sa crosse sur un démon renversé à ses pieds. Les âmes enfantines des paysans prirent cela pour de l'histoire⁹. »

¹ *Mém. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1890, 51, p. 41.

² *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1922, p. 352.

³ *Rev. hist. rel.*, 1912, 66, p. 168.

⁴ COURAJOD, *Leçons professées à l'École du Louvre*, I, p. 94.

⁵ PARIS, *Rev. hist. rel.*, 1887, XVI, p. 371-2.

⁶ Cf. SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 141, 144 sq.

⁷ SAINTYVES, *op. l.*, p. 149.

⁸ CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, II, p. 776-7, I, p. 362. — MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, 3^e éd., 1910, p. 340. — Le même martyr est attribué à Saint Sérapion; peinture de Thierry Bouts, Michel, *Hist. de l'Art*, V, p. 212.

⁹ MALE, *op. l.*, p. 333. — SAINTYVES, *op. l.*, p. 124.

Saint Thomas. — Dans la légende de St Thomas, un détail curieux trahirait son origine iconographique. Le saint, au cours de son voyage qui le menait en Inde, s'arrêta dans une ville où l'on célébrait une noce et pénétra, sans y avoir été prié, dans la salle du festin. Il y fut insulté par l'échanson. Dieu ne laissa pas impunie l'injure faite à son serviteur, et quand l'échanson sortit pour aller puiser de l'eau à la fontaine, un lion le tua, des chiens le déchirèrent et apportèrent sa main dans la salle du festin. Sur les vitraux qui racontent la légende de St Thomas, on aperçoit en effet un chien qui tient dans sa gueule la main de l'échanson. Quelle est l'origine de ce détail ? Il se pourrait que l'imagination populaire ait intercalé dans la légende du saint l'explication incomprise d'un motif très ancien, celui du carnassier mangeur des trépassés, qui apparaît souvent sur les monuments romans, antérieurement déjà dans l'art gallo-romain, et plus anciennement encore, dans l'art italique et grec. Sur le relief de Scy-les-Metz, le fauve tient dans sa gueule la main du mort ; ne serait-ce pas une image de ce genre qui aurait provoqué le détail curieux de l'histoire de Saint Thomas¹ ?

Saint Antoine. — Qui ne connaît le cochon de Saint Antoine ? En 1095 fut fondé l'ordre des Antonins. Les ordonnances de police interdisaient de laisser les porcs errer librement dans les rues, mais faisaient une exception pour ceux des Antonins qui, clochette au cou, pouvaient vaguer à la recherche de leur nourriture. Des dessins consacrerent ce privilège : Saint Antoine, patron de l'ordre, fut représenté accompagné d'un porc portant au cou ou à l'oreille la clochette distinctive. Le sens primitif se perdit et la légende se forma, qui persista après que la congrégation eut été dissoute ; on imagina que le saint ermite avait vécu dans la solitude avec son compagnon fidèle, le porc².

Saint Nicolas. — Il ressuscite trois petits garçons qu'un méchant aubergiste avait dépecés et mis dans un saloir comme viande de boucherie. Confusion iconographique³ !

Sainte Geneviève. — Sainte Geneviève n'est devenue bergère que vers le XVII^e siècle. Un cerge a-t-il été pris pour une houlette ? A-t-on mal interprété une ancienne estampe, où Geneviève priait sur les murailles de Paris, et transformé allégoriquement l'enceinte en un bercail qui entoure et protège les brebis contre les loups du dehors⁴ ?

¹ DEONNA, *L'erreur et l'illusion*, p. 58-59 ; sur le carnassier androphage, *Rev. arch.*, 1916, I, p. 89 ; sur la main du mort tenue seule par le fauve, *ibid.*, p. 93.

² MALE, *op. l.*, p. 332-3. — MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen-âge*, p. 169. — CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, II, p. 705. — ANDREE, *Votive und Weihegaben*, p. 35.

³ MAURY, *Essai sur les légendes pieuses*, p. 60 sq. — Id., *Légende de St. Nicolas*, *Rev. arch.*, 1848, IV, p. 613 sq. — *Ibid.*, IX, 1853, p. 448 sq. — CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, I, p. 303 sq. — Abbé LAROCHE, *Rev. de l'art chrétien*, 41, 1891, p. 104 sq. — MARTIN-CAHIER, *Mono-graphie de la cathédrale de Bourges*, I, p. 262. — MALE, *l'Art religieux du XIII^e siècle en France*, 3^e éd., 1910, p. 336. — DEONNA, *L'erreur et l'illusion*, p. 47.

⁴ CAHIER, *Caractéristiques des saints*, I, p. 135-6. — SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 130. — C. KOHLER, *Etude critique sur le texte de la vie latine de Sainte Geneviève de Paris*, p. XIII-XVII. — MOLINIER, *Les bronzes de la Renaissance, Les Plaquettes*, p. 176-7.

Saint Grégoire. — La colombe du Saint-Esprit se pose sur la tête de St Grégoire dans la légende de ce saint comme sur de nombreuses images religieuses¹.

Saint Ulrich. — Un ancien esprit des eaux est devenu Saint Ulrich; ceci explique la présence du poisson dans sa main gauche, puisque cet animal est la forme habituelle des divinités des eaux. Mais il a fallu donner un sens plausible au point de vue chrétien à cet attribut. On imagina donc une légende: pour confondre un mécréant qui avait accusé l'évêque de faire gras en temps de maigre, un morceau de viande se changea en poisson².

Saintes à barbe. — Un manuscrit de la Psychomachie de Prudence, de Lyon, datant du XII^e siècle, montre avec Dieu, la Sainte Sagesse, qui a l'aspect d'un dieu de 30 ans (Jésus), barbu, accompagnée de l'inscription Sancta Sophia. Rien n'eût été plus facile pour des ignorants que de prendre cette image barbue pour celle de Sainte Sophie, une sainte à barbe³. La confusion a été réellement faite. On connaît des saintes barbues: Saintes Wilgeforte, Liberata, Kummerniss, Kakukabilla, Paule, Galba, qui ont cet attribut viril, par suite d'une fausse interprétation d'une image.

A Lucques, un crucifix, le Santo Volto, est du type oriental, en robe. Une fois suranné, ce motif parut curieux et on chercha à l'expliquer. Ainsi naquit la légende de Sainte Wilgeforte (sans doute Virgo fortis), ou Sainte Liberata (la sainte délivrée par Dieu). C'était une jeune princesse d'une merveilleuse beauté, fille d'un païen; elle se convertit au christianisme et, pour ne pas épouser le païen que son père lui destinait, elle pria Dieu de la défigurer et de la rendre aussi laide que possible. Il lui poussa de la barbe. Le roi, en colère, la fit crucifier. L'image mal interprétée a donné naissance à une nouvelle sainte⁴, et une fois celle-ci née, ces images étranges se multiplièrent. Il est vrai qu'on néglige parfois de lui donner une barbe: Sainte Liberata, statue de S. Hernandez, en Espagne (XVI^e s.), est imberbe sur son crucifix⁵.

Sainte Françoise Romaine. — Elle avait un ange gardien qui répandait une telle lumière que la sainte pouvait lire la nuit. Certaines gravures modernes ont si mal

¹ DIDRON, *Hist. de Dieu*, p. 458-9, 470-1.

² WEINHOLD, *Vom Heiligen Ulrich*, Zeitsch. d. Vereins f. Volkskunde, 1895, p. 416 sq. — Cf. *Rev. Hist. rel.*, 1896, XXXIV, p. 124.

³ DIDRON, *Hist. de Dieu*, p. 184-5, fig.

⁴ CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, I, p. 121-122; II, p. 569. — ANDREE, *Votive und Weihegaben*, p. 14 sq. — MARTIN-CAHIER, *Monographie de la cathédrale de Bourges*, I, p. 109, note 18. — SAINTYVES, *Les Saints successeurs des dieux*, p. 144. — *Mélusine*, XI, 1912, p. 3. — P. PARFAIT, *Le dossier des pèlerinages* (2), 1877, p. 157. — SCHNURER, *Il culto del Volto santo di Lucca in Germania*, Archivio storico italiano, XLV; cf. *Rev. des quest. hist.*, 1913, II, p. 329. — Id., *Der Kultus des Volto Santo und der heiligen Wigefortis in Freiburg*, Freiburger Geschichtsblätter, IX, 1902. — *Die Kummerniss und Volto Santo-Bilder in d. Schweiz*, *ibid.*, X, 1903. — *Die Kummernissbilder*, Jahresber. d. Neisser Kunst und Altertums Vereins, 1904, VII. — MALE, *Rev. de Paris*, 1919, 15 octobre, p. 728-9. — TOMKOVICZ, sur Sainte Wilgeforte, in *Rocznik Krakowski* (Annuaire de la Société des Amis de l'histoire et des monuments de Cracovie), 1913, XV, p. 1 sq.

⁵ *L'art et les artistes*, 1913, 17, p. 247, fig.

compris le mythe qu'elles ont transformé l'ange en un enfant auquel la sainte apprend à lire¹. Dès lors, rien de plus facile que de prétendre, sur la foi de ces images, que la sainte apprenait à lire aux enfants, et de forger un nouvel épisode de sa carrière.

Sainte Véronique. — Née du Saint-Suaire portant l'empreinte du visage de Christ².

Saint Ignace. — La légende des loups de Saint Ignace vient de ces animaux qui ornaient le blason des seigneurs de Loyola³.

Sainte Ampoule. — La Sainte Ampoule du baptême de Clovis résulte d'une image, telle qu'un diptyque d'ivoire, où l'on voit la colombe du Saint Esprit tenant une ampoule dans le bec⁴.

Saint Hubert. — La légende de Saint Hubert et du cerf portant la croix lumineuse entre ses cornes aurait une même origine⁵.

Saint Georges. — Il terrasse le dragon: image symbolique prise au pied de la lettre⁶.

Sainte Bénigne aurait eu les pieds scellés dans la pierre avec du plomb fondu; sans doute un tel supplice a été imaginé d'après quelque vieille pierre qui portait l'effigie ou l'empreinte de deux pieds⁷.

Saint Honoré. — Saint Honoré, disant la messe, voit une main divine au-dessus du calice; c'est la fausse interprétation d'une peinture où était représentée la main divine; on avait aussi figuré le même saint illuminé d'un rayon céleste, et la légende prétendait que sa tête s'était trouvée ointe d'une huile merveilleuse⁸.

Saint Joseph est désigné miraculeusement comme époux de Marie, parce qu'une colombe s'échappe de sa baguette et monte vers le ciel: l'origine serait une image où le saint tenait un sceptre surmonté de l'oiseau, type très fréquent⁹.

Attributs des saints. — C'est encore une forme de mythologie iconographique que de déterminer la fonction d'un saint par l'attribut qu'il porte:

¹ CAHIER, *Caractéristiques*, I, p. 44.

² MAURY, Lettre à M. Raoul Rochette sur l'étymologie du nom de Véronique donné à la femme qui porte la Sainte face, et sur l'origine de son culte, *Rev. arch.*, VII, 1850, p. 484 sq. — ROLLER, *Catacombes de Rome*, II, p. 358 sq. — SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 295. — M. Clermont-Ganneau pense à une influence possible du motif fréquent sur les reliefs palmyréniens, où la tête du défunt se détache sur une draperie tendue, *Etudes d'arch. orientale*, I, p. 113.

³ SAINTYVES, *Les saints*, p. 128.

⁴ *Ibid.*, p. 137. — Id., *Les reliques et les images légendaires*, p. 264.

⁵ SAINTYVES, *op. l.*, p. 126 sq. — Sur ce thème iconographique et ses origines antiques, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1914, p. 284.

⁶ MALE, *op. l.*, p. 330.

⁷ HÉBERT, *Rev. des études anciennes*, 1916, p. 139.

⁸ CAHIER, *Caractéristiques des saints*, II, p. 536

⁹ DIDRON, *Hist. de Dieu*, p. 456-7, 460-61, etc. — *Rev. des Etudes anc.*, 1917, p. 105. — MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 179, note 1.

Saint Clément, avec une ancre, patron des bateliers ¹.

Saint Barthélemy, écorché vif et tenant sa peau, patron des tanneurs ².

Saint Michel, tenant les balances pour juger les âmes, patron des fabricants de balances ³.

Sainte Catherine d'Alexandrie, portant la roue de son supplice, patronne des potiers et des charrons ⁴, etc.

ORIENT MUSULMAN.

Un *relief antique de Soueida*, en Palestine, montre un cavalier tirant de l'arc contre un géant anguipède; entre eux paraît un buste humain de face, tenant dans ses bras le disque radié du soleil. Ce serait Hercule combattant le géant, avec l'assistance de Zeus; ou plutôt, cet Hercule, en uniforme romain, personnifierait l'empereur Maximien Herculus (III^e s.), collègue de Dioclétien. Cette image a pu susciter une légende qui a cours dans la plaine de Jéricho: l'imam Aly, monté sur son cheval, renverse les murs de la ville, en tue les habitants qui sont des géants, et le soleil s'arrête à sa prière ⁵. En Algérie, *le relief d'un cavalier* donne lieu à la légende d'un cavalier poursuivi et se jetant avec son cheval dans un ravin ⁶.

Les *légendes des saints musulmans* renferment bien des traits empruntés aux représentations peintes ou sculptées des saints du christianisme ⁷ ou des héros et dieux de l'antiquité.

b) *Légendes issues de rites mal compris* ⁸.

Epées des Gaulois. — Polybe prétend que les Gaulois se servaient au combat d'épées si mal trempées qu'elles se faussaient au choc; cette idée a été admise pendant longtemps, et l'art l'a illustrée: au salon de 1852 on voyait sur une peinture avec des femmes gauloises et un guerrier tenant une épée dont le tranchant est émoussé ⁹.

Le fait n'est nullement exact et eut été étonnant, étant donné l'habile technique métallurgique des Gaulois. En réalité, la découverte d'épées tordues dans les tombes

¹ CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, II, p. 610, note 10.

² *Ibid.*, II, p. 673.

³ *Ibid.*, p. 638, note 3.

⁴ *Ibid.*, II, p. 610, note 5.

⁵ CLERMONT-GANNEAU, *Etudes d'arch. orientale*, I, p. 178 sq.

⁶ *Rev. arch.*, 1909, II, p. 413.

⁷ GOLDZIHNER, *Le culte des saints chez les Musulmans*, *Rev. hist. rel.*, II, 1880, p. 257 sq., 270.

⁸ SAINTYVES, *Les Vierges mères*, p. 53.

⁹ *Rev. arch.*, IX, 1852, p. 117.

gauloises a inspiré Polybe: ces épées l'étaient intentionnellement; c'était un usage religieux semblable à celui, universel, qui consiste à briser les objets du défunt ¹.

Sacrifice de Curtius. — La légende du sacrifice de Curtius est fondée sur un rite. On sacrifiait à la divinité du lac un mannequin représentant un cavalier armé, en substitution de la victime réelle; ce cavalier était dit Martius Curtius, Mars armé de la lance (*curis*) ².

Hippo aurait été une jeune fille qui, prise par les pirates, se serait jetée à la mer pour éviter le déshonneur; cette légende est née autour de vieux tumulus, de tombes collectives de chevaux sacrés, où l'on offrait encore de loin en loin des sacrifices, au IV^e s. av. J. C., par l'effet de la persistance du rituel ³.

Mascarades rituelles. — Les mascarades rituelles où les hommes se déguisaient en animaux sacrés, ont pu donner naissance à des mythes et susciter la croyance à l'existence de démons ⁴.

Fête de S. Angelo. — Dans la fête de S. Angelo à Licata, fête de pêcheurs, on brûle des bateaux de carton; ce rite a fait transformer le saint en un brûleur de galères turques et des personnages mythiques traînés en procession sont devenus des prisonniers sarrasins ⁵.

c) Légendes issues de mœurs, d'usages mal compris.

Pieds gigantesques. — Il existe une population aux pieds gigantesques, dont parlent les auteurs anciens. L'usage de s'attacher aux pieds une feuille de palmier pliée en deux pour traverser les marais, comme font certains indigènes de Malacca, serait-il à l'origine de cette croyance ⁶?

D'autres explications sont, il est vrai, tout aussi plausibles.

Chrétiens d'Utique. — La légende des chrétiens d'Utique prétend que ces martyrs furent condamnés à sacrifier aux faux dieux ou à se précipiter dans une fosse de chaux vive. M. Monceaux pense que leur condamnation à mort fut réelle et que leurs corps furent jetés dans une fosse de chaux pour les dissoudre, suivant un procédé bien connu; de là la légende ⁷.

¹ REINACH, *Cultes*, III, p. 141 sq. Un mythe né d'un rite. — DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 3, p. 739, 1130. — *Rev. arch.*, 1906, II, p. 437; 1908, 12, p. 408. — VIOLLIER, *A propos de l'épée de Brennus*, *Rev. arch.*, 1911, I, p. 130 sq.

² CIRILLI, *Rev. d'Anth.*, 1914, p. 341. — Cf. *Rev. arch.*, 1914, II, p. 337.

³ *Comptes-rendus Académie*, 1915, 6 août. — *Journal des Savants*, 1915, p. 382.

⁴ *L'Anthropologie*, 1902, 13, p. 20-1.

⁵ PITRE, *Feste patronali in Sicilia*, 1900; — Cf. *Année Sociol.*, IV, 1899-1900, p. 246-248.

⁶ STEVENS, *Anthropologische Bemerkungen über die Eingeborenen von Malacca*, *Zeitsch. Ethn.*, XXIX, 1897, N^o 6; — Cf. *L'Anthropologie*, 1898, IX., p. 472.

⁷ MONCEAUX, *Les martyrs d'Utique et la légende de la « massa candida »*, *Rev. arch.*, 1900, 37, p. 404 sq.

d) *Légendes issues de fouilles.*

Géants de Lucerne. — D'où proviennent les géants tenant les armoiries de Lucerne ? Des ossements d'un éléphant préhistorique trouvés près de Lucerne et que Félix Plater prit pour ceux d'un géant ¹.

Sang des martyrs. — L'ocre rouge dont on recouvrait les morts, suivant une très vieille coutume préhistorique, a été pris par les chrétiens, quand ils ouvraient ces tombes antiques, pour le sang des martyrs.

Saint Céphalophores. — Cf. plus loin.

e) *Légendes issues d'objets divers.*

Tout objet, quel qu'il soit, du moment qu'il est incompris, est apte à créer une légende.

Bateau du saint. — A Closmadeuc, la bateau de Sainte Avoye, près d'une église, est un mortier mégalithique; il passe pour être le bateau sur lequel la sainte aurait traversé la Manche ²; la même légende est appliquée à d'autres saints.

Objets rituels. — Des objets rituels, transformés en reliques, donnent des légendes ³, selon le procédé que M. Saintyves appelle la *mythologie liturgique* ⁴.

Ruines. — Les ruines d'anciens édifices et de villes suggèrent des légendes explicatives ⁵.

III

DANGERS DE LA MÉTHODE ICONOGRAPHIQUE.

La méthode iconographique est un procédé d'explication facile, dont l'érudit doit parfois se défier, à cause de cette facilité même. Il ne doit pas oublier la possibilité d'autres hypothèses.

Thésée, descendu aux Enfers avec son ami *Pirithoüs*, pour l'aider à ravir Proserpine, est condamné à y rester *éternellement assis*. « L'idée d'un supplice éternel consistant à rester assis est d'une absurdité que rien ne peut atténuer », dit M. S. Reinach. « Pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaîtra l'origine graphique de la

¹ MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen-âge*, p. 148, note.

² *Rev. archéol.*, 1894, XXIV, p. 240 sq.

³ SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 158 sq., 163.

⁴ SAINTYVES, *op. l.*, p. 286.

⁵ TYLOR, *Civilisation primitive*, I, p. 456. — VAN GENNEP, *Religions*, II, p. 239 (camp préhistorique de Publier en Haute-Savoie).

légende. Soit une peinture comme celle de Polygnote, représentant Thésée et Piri-thoüs assis »¹. Mais ce détail se retrouve ailleurs, et il s'agit en réalité d'un charme magique. Dans la mythologie chaldéenne, la déesse Istar se venge de son amant Ishoullanou en l'installant sur un divan d'où il ne peut plus se lever². Pareille mésaventure arrive au roi des Iles Noires, dans les Mille et une Nuits³, et à maints héros de contes populaires⁴. Ce pouvoir d'immobiliser sur place est encore attribué aux sorciers. Un malheureux, croyant avoir entendu la voix d'une sorcière, ne peut se lever du tronc où il est assis, et doit y rester une partie de la nuit⁵. Que de personnages, dans les contes, s'asseyant sur un escabeau, ou montant sur un arbre, d'où ils ne peuvent se lever ou descendre sans la permission du magicien⁶ ! Le magicien Hermogène charme un chrétien qui ne peut bouger ni bras ni jambes⁷. Dans les cauchemars, on se sent cloué, immobilisé en face d'un danger⁸. Ces croyances ont sans doute une origine physiologique: c'est la peur qui paralyse bras et jambes.

M. Clermont Ganneau, qui a utilisé la méthode iconographique avec quelque excès⁹, croit que les *cornes d'or et les pieds d'airain de la biche cérynite* ont une origine graphique.

« Je ferai remarquer en passant que ce trait, en apparence insignifiant, décèle l'origine pour ainsi dire métallique de cette bête imaginaire, et se retrouve sous une forme ou sous une autre dans plusieurs mythes issus de représentations torentiques¹⁰ ». En effet, beaucoup d'êtres ont des membres de métal, mais ces analogies ne sont nullement en faveur de l'hypothèse iconographique. C'est plutôt un symbolisme métallique. Pindare qualifie Aphrodite de déesse aux pieds d'argent¹¹. Ce sont les mains d'airain, les ailes d'or des Gorgones¹², les mains d'argent¹³ des dieux celtiques; dans l'Apocalypse, quand Jésus descend pour juger le monde, « ses pieds ressemblent à l'aurichalque dans la fournaise ardente », « et pedes eius similes aurichalco sicut in cammino ardenti »¹⁴. Ce sont des êtres à la dent d'or¹⁵, c'est la cuisse d'or de Pytha-

¹ REINACH, *Cultes*, II, p. 185.

² MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 581.

³ *Ibid.*

⁴ SÉBILLOT, *Légendes et curiosités des métiers, Forgerons*, p. 7. — *Id.*, *Folklore des pêcheurs*, p. 362.

⁵ REGNAULT, *La sorcellerie*, 1897, p. 229.

⁶ CHAMPFLEURY, *Hist. de l'imagerie populaire* (2), p. 95 sq. — *Histoire du bonhomme Misère*, p. 128.

⁷ COLLIN DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, II, 1824, p. 2.

⁸ *ex. Arch. de Psychol.*, V, 1906, p. 75.

⁹ *Rev. hist. des rel.*, 1900, XL, p. 370; *Journal asiatique*, 11, 1878, p. 457, note.

¹⁰ *L'Imagerie phénicienne*, p. XX, n° 1; cf. *Rev. arch.*, 1896, p. 28, 66.

¹¹ *Rev. hist. rel.*, 1888, XVIII, p. 206.

¹² APOLLODORE; cf. *Gaz. arch.*, XII, 1887, p. 263.

¹³ HUBERT, *Comptes-rendus du Congrès de Genève*, II, p. 224.

¹⁴ DIDRON, *Hist. de Dieu*, p. 140.

¹⁵ COLLIN DE PLANCY, *Dict. infernal* (6), 1865, s. v. Dent, p. 205.

gore¹, des orateurs à la bouche d'or, une reine aux pieds d'argent dans un conte populaire². Qu'y a-t-il là d'iconographique ?

D'après les poètes du Ve siècle, tels Euripide (Andromaque, 627 sq.), Aristophane, *Ménélas retrouve Hélène* après la prise de Troie, et la vue de son sein l'enflamme de nouveau d'amour. Pour M. Lœwy, ce détail de la légende aurait été suggéré par des peintures de vases, sur lesquelles, suivant les conventions d'alors, les seins d'Hélène paraissaient sous l'étoffe transparente et semblaient pointer vers Ménélas; l'image aurait créé la légende³.

Ne serait-ce pas plutôt un usage général d'imploration ? Hélène découvre son sein pour fléchir Ménélas furieux. Ainsi fait Clytemnestre dans *Oreste* d'Euripide: « La victime montrait sa mamelle au milieu de l'égorgement. » ...Et Tyndare reproche à Oreste: « Eh quoi, malheureux, quelle âme avais-tu donc, quand ta mère te suppliait et te montrait sa mamelle ? » Plus loin, Oreste se justifie: « Si les femmes en viennent à ce degré d'impudence, qu'elles égorgent leurs époux, que leurs enfants les protègent, et qu'elles n'aient qu'à montrer leurs mamelles pour émouvoir leur pitié, ce sera pour elles un jeu de tuer leurs maris au premier prétexte venu⁴. »

Il semble qu'Euripide doit ce trait à l'auteur de la petite Iliade et à Ibycos. D'après eux, Ménélas allait immoler Hélène après la prise de Troie, quand elle découvrit son sein et que l'épée tomba des mains du bourreau.

La Vierge aux Sept douleurs montre sept glaives qui lui percent le sein; cette étrange conception vient-elle, comme on l'a dit, d'un cylindre assyrien où la déesse Istar est entourée d'un trophée d'armes, mal interprété au moyen âge⁵ ? Il est plus probable que ce n'est qu'une métaphore réalisée⁶.

Voici des *martyrs* qui, *décapités*, auraient porté leur tête entre leurs mains jusqu'au lieu choisi pour leur sépulture. L'iconographie chrétienne les a souvent représentés. Le plus connu est Saint Denis, mais ce sont aussi Saint Victor, Sainte Etanche, etc.; la liste en est assez longue⁷.

¹ NAUDÉ, *Apologie pour tous les grands hommes qui ont été accusés de magie*, 1669, p. 167 sq. expliqué par une métaphore, par la blancheur ou la couleur chaude de la peau, etc.

² COSQUIN, *Contes populaires de Lorraine*, I, p. 36, 39.

³ LOEWY, *Entstehung einer Sagenversion*, Wienerstudien, 1912, p. 282 sq. — LECHAT, *Rev. des ét. anc.*, 1913, p. 117 sq. — MASQUERAY, *Euripide et ses idées*, p. 221.

⁴ Electre, Oreste, d'Euripide; cf. MASQUERAY, *op. l.*, p. 81.

⁵ GAIDOZ, *Mélusine*, VI, 1892-93, p. 126 sq., p. 265 sq.; cf. *Rev. hist. rel.*, 1893, XXVII, p. 112.

⁶ MALE, *L'art religieux de la fin du moyen-âge*, p. 120-121.

⁷ PERDRIZET, *Vierge de Miséricorde*, p. 31. — MALE, *op. l.*, p. 328-329. — *Rev. arch.*, VI, 1849, p. 374. — SALVERTE, *Essai sur la magie*, p. 40. — Id., *Des sciences occultes*, 1829, I, p. 67 sq. — BAULACRE (1745), *Œuvres*, I, p. 224. — STUCKELBERG, *Die Kephalophoren*, *Indic. ant. suisses*, 1916, p. 75 sq. — CAHIER, *Caractéristiques des saints*, II, p. 761 sq., s. v. Tête coupée. — SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 123. — DEONNA, *Les croyances religieuses*, *Bull. Inst. National genevois*, 1917, XLI, p. 456, etc.

On s'est demandé quelle pouvait être l'origine de ces curieuses légendes; diverses explications ont été proposées:

a) Simple manière de *représenter le genre de mort des martyrs, la décollation*. — Des martyrs ayant eu les mains coupées sont parfois figurés avec leurs mains suspendues au cou¹. Sainte Agathe, à qui l'on a coupé les seins, les porte sur un plateau, et Sainte Macre sur un livre².

b) *Explication d'un ancien usage*. — C'était un rite religieux, d'origine très ancienne³, de décapiter les défunts et de placer leur tête, non pas à sa place dans la tombe, mais entre les pieds. Diverses découvertes funéraires témoignent de ce rite⁴. A une époque où le sens en était oublié, on a pu penser, en découvrant ces tombes, à quelque martyr chrétien décapité⁵.

c) *Explication d'images antiques*: Mercure tenant la tête d'Argus⁶, tricéphale gaulois⁷, statues mutilées.

d) Mais il ne faut pas négliger le souvenir *des croyances magiques et superstitieuses* relatives aux êtres qui sont acéphales ou qui portent leur tête entre leurs mains⁸, croyances qui remontent à une très haute antiquité. Les exemples en sont très nombreux un peu partout; en voici quelques-uns: Boèce avait pris sa tête dans ses mains et marché⁹. D'après un manuscrit du XIV^e siècle, il y avait à la cour du roi Arthur un chevalier magicien qui, sa tête une fois coupée, la prenait entre ses mains et s'en allait¹⁰. Interprétation turque d'un songe: «De celui qui se voit alors la tête dans ses mains et séparée du tronc, l'ennemi changera de pays»¹¹. Les Chamanes, chez les Yacoutes, prétendent pouvoir se couper la tête, la mettre sur une table, et danser toujours¹². Les Bayas de l'Afrique équatoriale ont une légende d'un

¹ CAHIER, *Caractéristiques des saints*, II, p. 536, 537.

² *Ibid.*, p. 539.

³ Le rite de la décapitation du mort existe dès l'époque préhistorique. HÉBERT, *Rev. Université de Bruxelles*, 1914, p. 21, note 1, référ. (tirage à part).

⁴ HÉBERT, *op. l.*, p. 20 sq. — Squelettes d'une nécropole du Haut-Palatinat, époque de Hallstatt, décapités; l'un d'eux avait de plus les mains attachées dans le dos; cf. *L'Anthropologie*, 1895, p. 586; DEONNA, *Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Inst. genevois, 1917, p. 456.

⁵ HÉBERT, *l. c.*, *Les martyrs céphalophores Euchaïre, Elophe et Libaire*. — JULLIAN, *Rev. études anciennes*, 1914, p. 337. — 7^{me} Rapport Soc. Suisse préhistoire, 1914 (1915), p. 104-105. — *Rev. hist. rel.*, 1914, LXIX, p. 427-428. — STUCKELBERG, *Die Kephalphoren*, Ind. ant. suisses, 1916, p. 76.

⁶ JULLIAN, *Rev. des étud. anciennes*, 1916, p. 337. — 7^{me} rapport Soc. suisse de préhistoire, 1914 (1915), p. 104-105.

⁷ A. REINACH, *Rev. hist. rel.*, 1913, 67, p. 44.

⁸ DEONNA, Baubo, *Rev. hist. rel.*, 1914, p. LXIX.

⁹ COLLIN DE PLANCY, *Dict. critique des rel.*, 1821, I, p. 96.

¹⁰ *Rev. hist. rel.*, 1899, XL, p. 77, référ.

¹¹ *Ibid.*, III, 1881, p. 118.

¹² *Ibid.*, 1902, 46, p. 317.

homme décapité qui prend sa tête et se met à courir¹. Dans une légende Khoude, au Bengale, le roi Vikramajitt chaque soir se coupe la tête et la porte en offrande aux dieux².

En archéologie, M. Siret a fait un grand usage de la méthode iconographique, mais ses hypothèses pour expliquer la genèse des mythes grecs dénotent plus d'ingéniosité que de probabilité. « La base de tous ces mythes, dit-il, se trouve dans les évolutions iconographiques que nous voyons repasser devant nos yeux³ »; ... « le mythe n'est donc pas une invention, une création capricieuse de l'esprit, il reproduit fidèlement les péripéties de l'iconographie religieuse⁴ ». Les idoles du type d'Hissarlik combinerait en un ensemble de forme humaine le poulpe, la hache, le triangle, symboles du ciel et de la terre; cette image traduite en langage mythologique signifierait la hache fendant la tête du père des dieux, Zeus, et donnant naissance à la déesse Athéna. Le mythe du dieu qui prend la forme d'un cygne pour s'unir à la mortelle est « le simple récit d'une transformation iconographique familière à l'art. Le dieu fécondant avait forme d'un protomé de cygne, qui lui-même vient de la crosse, image de l'Océan, qui lui-même dérive des bras stylisés de l'argonaute. Quant à la femme, principe fécondé, elle dérive de la hache. Le point de départ est la hache (femme) munie d'un manche en protomé de cygne⁵ ». J'ai critiqué ailleurs cette méthode dangereuse et donné des exemples des erreurs d'interprétation auxquelles se complait M. Siret⁶.

En archéologie, nous employons la méthode iconographique à chaque instant, inconsciemment, quand nous cherchons à expliquer un motif dont le sens nous échappe. Toutes les exégèses erronées de monuments, dont l'histoire de l'archéologie est pleine, sont des exemples de mythologie iconographique. Telles sont les vieilles explications des sarcophages chrétiens, où l'on voyait jadis des scènes païennes au lieu de scènes bibliques: Moïse frappant le rocher, devenant un sorcier; la résurrection de Lazare, devenant un sacrifice au Lares, etc⁷.

Voici une plaque de ceinturon de l'art barbare: une croix est accostée de personnages qui lèvent une main vers elle et qui sont adossés à un animal monstrueux. Les érudits ont forgé un petit roman: Ce seraient « de nouveaux convertis tournant le dos au démon, faisant face à la croix dont ils implorèrent le secours contre les tentations... » Ailleurs les démons sont complètement désarticulés: c'est le démon vaincu par

¹ *L'Anthropologie*, 1915, p. 137.

² E. RECLUS, *Les primitifs*, p. 373.

³ *L'Anthropologie*, 1919, 20, 148, 285, 290-291.

⁴ Id., *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, 1913, p. 371.

⁵ *Comptes-rendus du Congrès de Genève*, II, p. 290.

⁶ *L'homme préhistorique*, 1914, p. 213 sq. — Un nouveau *lusus naturae*, *L'Anthropologie*, XXXI, 1921, p. 412.

⁷ *Rev. arch.*, 1884, 4, p. 368; 1887, 10, p. 52-53.

la croix »¹. En réalité, il s'agit de très vieux motifs de l'âge du fer, adoptés par l'art barbare, qui continue avec fidélité les thèmes païens en les adaptant au culte chrétien: le monstre est la déformation du cheval solaire; la croix est la croix solaire devenue chrétienne, qu'accostent les adorants, selon le groupement héraldique dont l'ancien arbre de vie est un exemple connu².

Veut-on encore un exemple de fausse interprétation érudite ? Le missorium de Valentinien au Musée de Genève rappelle une « largitas » de l'empereur Valentinien, sans doute II^{me} du nom, à ses soldats. Il apparaît au milieu d'eux tenant le labarum, ayant autour de sa tête le nimbe avec le monogramme chrétien, et couronné par la victoire. Le seul détail chrétien de cette représentation est le monogramme avec l'A et l'Ω. Or, voici l'interprétation d'un auteur genevois, Blavignac. Ce serait une patène ecclésiastique, ayant appartenu à l'église primitive d'Agaune en Valais. Elle commémorerait le martyr de la légion thébaine. « Le clipeus représenterait une des décimations de la légion de Thèbes; un bouclier, un casque et une épée jetés sur le premier plan semblent indiquer que déjà le sang a coulé et Jésus, vainqueur de la mort, apparaissant au milieu des survivants qui ont tous le regard tourné vers lui, leur montre l'étendard de la résurrection et la Victoire prête à distribuer les palmes et la couronne de la vie éternelle. Les six figures rappellent sans doute les six légionnaires dont les noms étaient les plus connus: Maurice, Exupère, Candide, Ours, et les deux Victor.

« Dans cette hypothèse, le disque de Valentinien serait le plus ancien monument figuré se rapportant au martyr des Thébéens dont Saint Eucher, évêque de Lyon, mort au milieu du V^e siècle, a compilé et nous a transmis les actes, et ce serait en même temps un des documents les plus précieux pour l'histoire iconographique du Sauveur. »

Ailleurs, Blavignac précise son hypothèse: à l'étendard de la résurrection pendent les sceaux apocalyptiques: un des deux Victor devient Secondin. Bien plus, le document atteste un autre événement: les armes jetées au premier plan « montrent que l'apparition miraculeuse de Jésus-Christ, événement inconnu par l'histoire, mais que ce monument nous révèle de la manière la plus authentique, eut lieu après les deux décimations, au moment où les survivants de la légion Prima Jovia Thebaeorum allaient être martyrisés ». Et cependant, malgré cette certitude, constate ironiquement l'érudite fantaisiste, « les pasteurs protestants, fermant les yeux à l'évidence, et sous l'empire d'un préjugé despotique, continuent à ne voir, dans ce monument, qu'un empereur vulgaire haranguant ses soldats dans le fond d'un plat d'argent³ ».

¹ BARRIÈRE-FLAVY, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, I, 1901, p. 393.

² DEONNA, *Rev. hist. rel.*, 1916, LXXIII, p. 185. Les prototypes de quelques motifs ornementaux de l'art barbare.

³ Sur cette interprétation, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1920, p. 101-102.

A procéder ainsi, l'érudit n'agit pas autrement que les forgeurs de légendes et de mythes qu'on a vus à l'œuvre plus haut. Lui aussi invente des faits irréels et apporte à l'histoire des preuves erronées.

IV

CONDITIONS DE GENÈSE DES LÉGENDES ICONOGRAPHIQUES.

Pour quelles raisons un monument et non tel autre détermine-t-il une légende ?

En Egypte, raconte Hérodote, on voyait des *statues de prisonniers* représentés avec leurs mains coupées; Diodore prétend avec raison que ce n'est qu'une légende fondée sur le fait que les mains étaient tombées de vétusté. A plusieurs siècles de distance, Winckelmann répète la même erreur, en prétendant que si certaines statues romaines de barbares n'ont pas de mains, c'est qu'elles sont les images de prisonniers mutilés¹, alors qu'en réalité elles les ont perdues par l'effet du temps.

Dans la cathédrale de Lausanne subsiste le tombeau du chevalier de Grandson: des mains coupées, placées sur le coussin où repose la tête seraient, dit la légende, celles du chevalier, coupées par infamie. Ce sont celles des anges, disparus, qui l'entouraient².

En revanche, un thème analogue n'inspire à Genève aucune tradition. Sur les fresques de l'Hôtel de Ville³, du XVII^e s., sept juges sont assis sur un banc à dossier et ont les mains coupées; celui qui les préside, au centre, sur un siège plus élevé, tient le sceptre. C'est une allusion au texte de l'Exode qui accompagne cette représentation: « Tu ne prendras point de don, car le don aveugle les prudents et renverse les paroles des justes ».

N'y avait-il pourtant pas, dans cette étrange image, matière à quelque légende ?

Il faut, en effet, certaines conditions pour qu'un monument se prête à la genèse d'une légende. Il doit, pour une cause quelconque, éveiller *la curiosité, l'intérêt*. Cette curiosité sera celle de l'homme du peuple, aux questions et aux réponses naïves, celle de l'érudit et du savant qui possèdent avec l'homme de génie le don de s'étonner et de chercher les raisons.

Ceux qui créeront la légende doivent posséder quelque *naïveté d'imagination, manquer de sens critique*, et accepter des explications dont les preuves ne sont pas données ou sont peu vraisemblables. Sur ce point, l'érudit se rencontre parfois avec l'homme du peuple, surtout aux époques où la critique des sources est inconnue ou

¹ WINCKELMANN, *Hist. de l'Art*, II, p. 382.

² *Mém. Doc. Soc. Hist. Suisse romande*, 2 série, II, 1890, p. 151 sq.

³ *La Suisse*, 18 juillet 1902. — E. DUNANT, *Indicateur d'antiquités suisses*, III, 1901, p. 324; VII, 1892, 5, p. 406. — DOUMERGUE, *La Genève des Genevois*, p. 120. — *Patrie suisse*, VIII, 1901, p. 248; XIII, 1906, p. 39, fig.; X, 1903, p. 58, fig. — *Journal de Genève*, 16 août 1894. — *All. schweiz. Zeit.*, 16 août, N° 190. — MARTIN, *La maison de Ville de Genève*, p. 55, pl. V-VI.

négligée. C'est pourquoi certaines légendes iconographiques ont une origine populaire, d'autres ont une origine savante ou demi-savante, comme il semble que ce soit le cas à Genève pour la légende du cardinal de Brogny.

Une condition essentielle est l'*ignorance du sens réel* de l'objet. Elle provient de l'oubli, quand il s'agit d'un vieux thème qui, connu de nos aïeux, s'est obscurci pour leurs descendants (ex. la Pierre aux Dames). Elle provient du changement de milieu, quand le motif passe d'une religion, d'un pays, d'un groupe social à un autre. A toute époque et en tous temps, l'ignorance et l'oubli sont les actifs facteurs du changement de sens des images. N'est-ce pas en émigrant d'Égypte en Grèce que l'âme-oiseau est devenue la Harpye, la Sirène, que le geste puéril d'Harpocrate est devenu le geste du silence ? Et c'est ainsi que le christianisme a accepté une quantité de motifs païens qu'il a adaptés à ses pensers nouveaux.

Savants et gens du peuple sont les uns et les autres dociles à cette loi, et, les exemples précédents le prouvent, les archéologues ne procèdent souvent pas autrement que les naïfs exégètes du moyen âge qui, devant une image dont la signification leur échappait, en cherchaient l'explication et créaient des légendes.

Il faut aussi que l'image puisse suggérer un autre sens que le sens véritable, par l'*analogie des formes*. L'analogie est un autre principe fécond de création et d'évolution des thèmes figurés. C'est elle qui reconnaît dans le Mont-Blanc, vu de Genève, le profil de Napoléon, et partout de nombreux *lusus naturae*. C'est elle qui suggère à M. Siret son roman de la genèse iconographique de l'idole néolithique, issue des dendroglyphes de l'érable¹. C'est par analogie que la roue des armoiries de Rolle, à la Madeleine de Genève, devient la roue d'un rouet (n° VII), que les cercles gravés préhistoriques deviennent des anneaux pour attacher des barques (n° I), et les quatre figures de la pierre aux Dames (n° II), quatre amantes.

A la chapelle des Macchabées de Genève, le thème du porcher gardant ses porceaux (n° IX), fréquent dans l'iconographie des cathédrales, peut rappeler un des travaux rustiques de l'année, ou la parabole de l'Enfant prodigue, ou quelque événement de la vie d'un personnage historique.

La légende iconographique naît d'autant plus aisément que le monument est en relation réelle ou supposée avec un *personnage mythique ou historique*, avec un *événement important* dont le souvenir persiste dans la pensée populaire ou savante. Tel est le cas, à Genève, pour les légendes de la Tour du Molard (n° V), du cardinal de Brogny (n° IX), de Félix V (n° IV), etc.

D'autres conditions encore interviennent, qu'il convient en chaque cas de préciser.

Il ne suffit pas, en effet, de supposer une origine iconographique à une légende, il faut prouver celle-ci en discernant les causes spéciales qui l'ont rendue possible.

¹ SIRET, *La Dame de l'érable*, l'Anthropologie, 1920, p. 235 ; cf. ma critique, *Un nouveau lusus naturae*, *ibid.*, 1921, XXXI, p. 412, et réponse de M. Siret, *ibid.*, 1922, p. 345.

B

LÉGENDES ET TRADITIONS D'ORIGINE ICONOGRAPHIQUE
DANS L'ANCIENNE GENÈVE

Quelques exemples permettront de scruter à Genève ce mécanisme de la création légendaire, fondée sur l'image.

I

LES ANNEAUX DU DÉLUGE.

De curieuses légendes, répandues non seulement dans notre canton et dans le reste de la Suisse, mais ailleurs en Europe et en d'autres continents (ex. Chine), prétendent qu'on aperçoit encore, contre les parois rocheuses des montagnes, des anneaux auxquels on attachait les barques, alors qu'au temps du déluge les eaux submergeaient la terre.

Au-dessus de St-Cergues, dans le Jura, à la « Pierre Lente », contre un rocher vertical, Noé aurait attaché son arche et, tout près de là, sur une partie saillante de la montagne, le « Molard de Noé », l'arche aurait atterri.

Au dire des paysans, les Voirons, le Salève, près de Collonges, à l'endroit dit Chavardon, comme à l'entrée de la grotte d'Archamps, possèdent de ces anneaux qui auraient servi à amarrer les barques. A Genève même, des anneaux fixés contre les murs soutenant les terrasses de la rue Calvin auraient eu, suivant la tradition, la même destination. Blavignac, qui rapporte ce fait, constate que jamais on ne les a retrouvés et reconnaît une légende analogue à celles du Salève et des Voirons ¹.

On a mis ces prétendus anneaux en relation avec les nombreuses gravures préhistoriques sur des rochers, souvent situés à de hautes altitudes, qui témoignent sans doute de cultes solaires et astronomiques rendus par les populations néolithiques et de l'âge du bronze, et l'on a rattaché ces légendes au mythe universel du bateau solaire. Ces hypothèses sont très vraisemblables.

Il existe précisément au Salève, au-dessus de Bossey, des rochers avec cercles gravés qui ont pu donner naissance, chez nous, à cette légende. Ils ont été remarqués par Thury et Reber ², et leur existence est confirmée par M. Blondel qui les a retrouvés en 1923.

Pour quelle raison songer au déluge ? Parmi les traditions universelles qui s'y

¹ DEONNA, *Les croyances religieuses dans la Genève antérieure au Christianisme*, Bull. Institut nat. genevois, XLI, 1917, p. 343 sq.

² *Le Salève, description scientifique et pittoresque*, 1899, p. 338; Reber, *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, 1905, p. 154 sq., 228; id., *Recherches*, 1901, p. 89, 163.

rattachent ¹, beaucoup signalent des objets maritimes trouvés au sommet des montagnes. « Dans combien de livres n'a-t-on pas dit qu'on a trouvé une ancre de vaisseau sur la cime des montagnes de la Suisse », dit Voltaire ²; ancre mythique conservée précieusement au temps de Pausanias dans un temple de la rocheuse Ancyre ³. N'a-t-on pas reconnu jadis dans les coquilles fossiles trouvées sur des hauteurs, non seulement celles qu'auraient apportées les pèlerins, mais celles qu'y aurait laissées le déluge ? Il était tout naturel, en voyant sur des lieux élevés des disques gravés, dont on ignorait le sens, de les assimiler à des anneaux servant communément à attacher des barques dans un port, à une rive, et tout naturellement aussi, l'anneau gravé est devenu dans la tradition un véritable anneau de métal.

II

LES QUATRE AMANTES DE LA « PIERRE AUX DAMES ».

La « Pierre aux Dames » ⁴ qui surmontait le tumulus de Troinex, transportée en 1872 au Jardin des Bastions à Genève, possède une légende ⁵ en relation avec les quatre effigies féminines qui y sont sculptées côte à côte.

Elle recouvrait la sépulture de quatre infortunées éprises d'un même amant infidèle; délaissées tour à tour, elles en moururent de douleur. L'amant volage reposait lui-même à côté de ses victimes, et la place de son tombeau était marquée par un second bloc en arrière du premier.

On a beaucoup écrit sur ce monument, dont on a jadis suspecté à tort l'authenticité et dont on a discuté la signification. Nous n'avons pas ici à renouveler ce débat. Bornons-nous à dire qu'à notre avis ces sculptures sont gallo-romaines et représentent peut-être les « Matres », souvent juxtaposées comme ici, parfois sur des blocs de rochers de destination funéraire. Un rocher sculpté près de Landstuhl présente avec celui de Genève de notables analogies ⁶.

A quelle époque remonte cette tradition ? Elle est citée pour la première fois, semble-t-il, par Salverte, en 1819 ⁷, et elle est dès lors fréquemment répétée.

¹ Cf. FRAZER, *Folklore in the Old Testament*, 1919, p. 104, 146, etc.

² Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1911, LXIV, p. 22, 384.

³ A. J. REINACH, *Noé Sangariou*, p. 46.

⁴ On sait que les « Dames » ou « Demoiselles » sont les fées. Ex. SÉBILLOT, *Folklore de France*, II, p. 325, 412, table, s. v. Dames.

⁵ DEONNA, *Les croyances religieuses dans la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Institut national genevois, XLI, p. 263, référ. — MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, 1922, p. 81. — ESPÉRANDIEU, *Recueil de bas-reliefs de la Gaule romaine*, VII, 1918, p. 82, N° 5381. — STÄHELIN, *Indicateur d'ant. suisses*, 1924, p. 26-7.

⁶ ESPÉRANDIEU, *op. l.*, VIII, 1922, p. 288 sq., p. 126, N° 6074, p. 127, N° 6075.

⁷ SALVERTE, *Notice sur quelques monuments anciens situés dans le canton de Genève*, 1819, p. 11.

Elle suppose qu'il s'agit d'une sépulture, ce que les fouilles ont prouvé; elle admet cinq défunts, quatre femmes et un homme. Or, M. Kollmann de Bâle a étudié les ossements découverts dans les tombes du tumulus, et il a constaté la présence des restes de quatre femmes et d'un homme ¹. « Est-ce un simple hasard ou la confirmation de la légende ? il serait difficile de le dire avec certitude », dit M. Schenk ².

Les fouilles du tumulus de Troinex ont eu lieu en 1877; on n'avait auparavant aucune preuve qu'il s'agissait d'une tombe. « Que le monticule couvre une sépulture, cela nous l'avons vu, n'a rien d'impossible », dit Salverte: ce n'était donc qu'une supposition. Il est impossible d'admettre qu'une tradition concernant la sépulture et le nombre des défunts cachés sous la terre ait pu se maintenir pendant un si grand nombre de siècles et, *a priori*, on doit admettre que la légende n'est pas fondée sur la réalité, qu'elle est issue de la vue du monument lui-même et de ses quatre effigies féminines. Dans ce cas, comment expliquer le curieux accord entre la tradition et la réalité que les fouilles ont démontrée ?

Beaucoup de légendes s'attachent aux pierres préhistoriques ³. L'imagination populaire voit volontiers des tombeaux dans les monuments mégalithiques et dans les tumulus ⁴, et peut-être que les désignations impliquant l'idée que les monuments mégalithiques sont funéraires ont pris naissance à la suite de fouilles qui ont amené la découverte d'ossements sous les dolmens ⁵. On pourrait citer un grand nombre de ces appellations, « tombeaux des fées », « pierre à la morte », « tombeau des géants », tumulus dit « la Butte des défunts ou des Fées »; un autre dit « le Cimetière des Fées ou des Pucelles » ⁶. A Louèche, en Valais, une pierre avec un cercle sculpté recouvre un mort qui sera délivré de sa malédiction quand le cercle s'étendant lentement aura débordé la pierre ⁷. C'est encore le « tombeau de la demoiselle » ⁸. Toutes ces dénominations ont beaucoup d'analogie avec celle de la « Pierre aux Dames », qui n'a donc rien d'unique, et avec sa destination.

On ne se contente pas de reconnaître dans le monument une tombe, on y fixe une légende, souvent suscitée par quelqu'un de ses détails ⁹. La pensée humaine, particulièrement la pensée primitive, celle du peuple, des poètes, des créateurs de mythes, associe volontiers et instinctivement l'amour et la mort, et souvent ces pierres évo-

¹ KOLLMANN, *Crânes provenant du tumulus de Troinex*, Mém. Soc. bâloise des sciences naturelles, Bâle, VIII, 1886, p. 204.

² SCHENK, *La Suisse préhistorique*, p. 323.

³ REINACH, *Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires*, Cultes, III, p. 364 sq. — SÉBILLOT, *Folklore de France*, IV, Légendes relatives aux mégalithes, p. 5 sq.; aux tumulus, p. 39 sq. — Id., *Rev. traditions populaires*, XVIII, 1903, p. 482.

⁴ SÉBILLOT, *l. c.*

⁵ REINACH, *op. l.*, p. 390, 426.

⁶ SÉBILLOT, *op. l.*, IV p. 41.

⁷ *Indicateur d'antiquités suisses*, 1857, p. 46. — DEONNA, *Les croyances*, p. 265.

⁸ REINACH, *op. l.*, IV, p. 391.

⁹ *Ibid.*, p. 396 sq.

quent le souvenir légendaire d'un amour heureux ou malheureux plus fort que la mort. Une « pierre dégouttante » est la « dame » du paladin Roland qui le pleure jusqu'à l'heure du jugement ¹. En Calvados, trois roches peu distantes les unes des autres ont une vague apparence humaine; elles sont « les demoiselles de Fontenailles », du nom du village voisin, ou le « Tombeau des demoiselles de Fontenailles »; une des légendes qui les concernent raconte qu'autrefois trois jeunes filles qui attendaient sur le rivage leurs fiancés les virent se noyer: de douleur elles furent changées en pierres ². On pourrait citer d'autres faits de ce genre ³. L'imagination populaire, songeant devant la « Pierre aux Dames » à un tombeau, a naturellement reconnu quatre amantes dans les quatre figures féminines sculptées. Le bloc isolé lui a suggéré l'idée de l'amant; son isolement paraissait étrange: ne fallait-il pas dès lors trouver quelque fait qui l'expliquât? Jusque dans la mort, l'amant, tout en étant réuni à celles qu'il délaissa, en demeura séparé.

Souvent, en effet, on explique par des légendes la disposition des pierres préhistoriques: placées en cercles, elles sont les rondes des fées ⁴; leur union suggère une famille; ce sont les «demoiselles de Langon», «Long Meg et ses filles» ⁵, une assemblée de « Vierges » ⁶, de « Pucelles ». Au-dessus du tumulus de Saily en Ostrevent, se dressent six pierres, et jadis il y en avait une septième: ce sont les « Sept Bonnettes », les « Sept Fillettes », les « Sept Marconettes »; on raconte que six jeunes filles réunies pour danser à l'heure où l'on célébrait la messe furent ainsi métamorphosées, et la pierre du milieu représentait leur ménétrier ⁷.

Y a-t-il vraiment cette curieuse coïncidence entre le nombre et le sexe des corps découverts et celui que signale la tradition? Les fouilles de 1877 ont révélé dans le tumulus quatre tombeaux dont nous possédons le plan ⁸. Trois tombes sur une même ligne, orientées à peu près de l'est à l'ouest, renfermaient chacune deux squelettes tête-bêche; la quatrième, parallèle, mais isolée, ne renfermait qu'un seul corps. Il y avait donc bien quatre fosses, mais sept corps, peut-être plus. « Il serait difficile de déterminer au juste combien de corps ont été enterrés dans cette sépulture antique », dit M. Reber, suivant l'opinion de Gosse qui assista à la destruction du tumulus. M. Kollmann a étudié, il est vrai, quatre crânes, dont trois féminins et un masculin, mais ce n'étaient que les crânes les mieux conservés de ces sept corps.

On constate donc que la tradition est uniquement fondée sur l'image sculptée et sur les croyances générales qui concernent les monuments de ce genre.

¹ REINACH, *op. l.*, IV, p. 422.

² SÉBILLOT, *op. l.*, II, p. 94-95.

³ *Ibid.*, I, p. 250; II, p. 49; IV, p. 300 sq.

⁴ REINACH, *op. l.*, III, p. 373. — SÉBILLOT, *op. l.*, p. 302; II, p. 93 sq.

⁵ REINACH, *op. l.*, p. 374.

⁶ *Ibid.*, p. 382.

⁷ SÉBILLOT, *op. l.*, IV, p. 42.

⁸ A. FAVRE, *Description géologique du Canton de Genève*, 1879, pl. VIII, 4.

III

LES ELÉPHANTS D'HANNIBAL.

On découvrit en 1786 une défense d'ivoire en labourant près d'Onex, au vieux moulin dit « Le Vaux » ou l'« Evaux »¹; une découverte analogue eut lieu vers la même époque au Bois de la Bâtie². La préhistoire était alors ignorée; on ne pensa point qu'il s'agissait des vestiges d'un animal ayant vécu aux temps préhistoriques, bien que H. B. de Saussure en ait eu le soupçon³. On évoqua les souvenirs historiques qui pouvaient s'adapter à ces documents. Hannibal n'avait-il pas franchi les Alpes, lors de sa campagne contre Rome, emmenant avec lui ses éléphants de guerre ? Son itinéraire ne l'avait-il pas conduit, à en croire les historiens contemporains⁴, dans notre contrée, de Genève à Martigny ? On aurait pu aussi invoquer certaines traditions qui localisent entre Meillerie et Saint-Gingolph une pierre où Hannibal aurait passé⁵. En maints endroits, en effet, surtout dans le Midi de la France, le nom d'Hannibal est resté attaché à plusieurs lieux, à cause de circonstances physiques remarquables, et l'on trouve des « sauts d'Annibal », escarpement du pays de Foix, des « pas d'Hannibal », dans le Gard, coupure pratiquée dans le roc, etc. La plupart de ces souvenirs d'Hannibal, comme de Marius et de César, n'ont pas une origine populaire, mais sont des inventions de demi-lettrés, dès la Renaissance⁶.

La découverte de ces défenses d'éléphants sembla, à quelques historiens locaux, être la confirmation de ces faits historiques.

« Nous n'avons pu suivre les raisonnements de notre auteur à cet égard sans nous rappeler qu'on trouva, il y a dix ans, une défense d'éléphant près des bords du Rhône, deux lieues au-dessous de Genève. Cette dent est dans le cabinet de notre savant ami, M. de Saussure; nous lui avons demandé quelques détails à ce sujet, et nos lecteurs verront par sa réponse — que nous insérons ici — qu'au lieu d'une seule défense on en a trouvé deux: savoir celle dont nous venons de parler du côté de la rive droite du fleuve, et la seconde sur la rive gauche, à une lieue seulement au-des-

¹ A. FAVRE, *Description géologique du canton de Genève*, 1879, § 62, I, p. 96. — H. B. de SAUSSURE, *Bibliothèque britannique de Genève*, Lettres, I, 1796, p. 661 sq. — MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, p. 174, 201. — GAUDY-LE FORT, *Promenades historiques et archéologiques dans le canton de Genève*, 3^{me} éd., p. 181.

² A. FAVRE, *op. l.*, II, § 60. — *Bibliothèque britannique*, l. c.

³ *Bibliothèque britannique*, p. 663, note.

⁴ WHITAKER, *The course of Annibal*, 1794; cf. *Bibliothèque britannique*, I, 1796, p. 660 sq. — *Régeste genevois*, p. 2, référ.

⁵ BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), I, 1872, p. 123-124.

⁶ SÉBILLOT, *Le Folklore de France*, IV, p. 322-324.

sous de Genève. Il est possible, ainsi que ce grand naturaliste paraît le croire, que ces monuments soient plus anciens qu'Hannibal; mais on ne peut se refuser aussi à les admettre comme appuyant l'opinion du passage de ce général dans notre pays¹. »

« ...Par qui et dans quel temps ces défenses ont-elles été amenées sur nos rives ? C'est là un problème dont je crains fort que nous n'obtenions jamais la solution, à moins d'admettre, comme certains historiens fantaisistes, qu'elles proviennent d'un des éléphants qui accompagnaient l'armée d'Hannibal », dit Gaudy Le Fort en 1849². Cette hypothèse est encore rappelée dans des ouvrages plus récents³.

Il n'y a plus lieu aujourd'hui de la discuter. Cette explication aurait pu être grave de conséquences, si la création et les progrès de la science préhistorique n'en avaient démontré l'inanité. L'histoire du passage des Alpes par Hannibal est fort obscure⁴ et suscite encore de nos jours d'abondantes controverses. En cette incertitude, une découverte de ce genre peut facilement devenir une preuve en faveur de telle ou telle théorie.

Comme bien d'autres personnages historiques, Hannibal a sa légende qui obscurcit son histoire, et l'on y reconnaît parfois, non seulement l'influence de circonstances topographiques, d'objets de fouilles, mais aussi d'usages déformés. Si le héros carthaginois fait fondre les roches avec du vinaigre⁵ pour donner passage à son armée, ne serait-ce pas qu'en certaines contrées, pour faire éclater les pierres, on les chauffe, puis on les refroidit brusquement en y versant un liquide⁶? Des textes anciens mentionnent cet emploi du vinaigre⁷, et en Chine on s'en sert pour l'extraction du jade⁸. En Chine, une légende analogue à celle d'Hannibal concerne un héros qui fend les roches avec du vinaigre⁹, et l'on raconte que ce moyen aurait été employé par un curé du pays de Foix¹⁰. Peut-être y aurait-il à la base de ce récit concernant Hannibal quelque usage réel déformé par l'imagination populaire¹¹.

¹ *Bibliothèque britannique*, I, 1796, p. 660, note 1.

² GAUDY-LE FORT, *op. l.*, 3^{me} éd., p. 181.

³ PERRIN, *Les communes genevoises*, p. 81.

⁴ JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, I, p. 451 sq., note 7, 478 sq., etc. — On sait que la littérature sur ce problème s'accroît de jour en jour; Viedebandt, in *Hermès*, 1919, p. 337.

⁵ Cf. *Intermédiaire des Chercheurs des Curieux*, 1914, p. 711, 451; II, p. 62, 604; *Rev. arch.*, 1907, 9, p. 176.

⁶ Sven Nilsson, *Les habitants primitifs de la Scandinavie*, 1868, p. 164, note 1; *Rev. arch.*, 1864, 18, p. 295 (Inde).

⁷ BERTHELOT, *Histoire de la chimie au moyen-âge*, I, p. 370 sq.

⁸ BUSHELL, *L'art chinois*, p. 163, note 1, référ.

⁹ DE MÉLY, *Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge*, 1, *Les lapidaires chinois*, p. LVI.

¹⁰ *Rev. arch.*, 1906, 7, p. 350.

¹¹ JULLIAN, *op. l.*, I, p. 489, note 2.

IV

LE CARACTÈRE GENEVOIS ET LE « BLASON POPULAIRE ».

Amédée VIII de Savoie, pape sous le nom de Félix V, mourut en 1451 et fut enseveli à Ripaille. Lors de leur conquête du Chablais, en 1536, les Bernois brisèrent son tombeau et transformèrent son église en écurie. Les ossements, pieusement recueillis par un gentilhomme d'Evian, furent transportés à Turin, en 1576, et placés dans la cathédrale Saint-Jean ¹.

L'annaliste genevois, auquel nous devons le manuscrit dit de Savyon, raconte ce qui suit : « 1451. L'an 1451 trépassa Amédée au couvent des Cordeliers à Lausanne et fut enseveli en son monastère de Ripaille. Etant au tombeau, il avait sous son chef en guise de coussin une vieille Bible en parchemin en la fin de laquelle ont été trouvés ces mots, assavoir :

« Gebenna civitas	(Genève, cité
« situata inter montes,	située entre des montagnes,
« arenosa, parva,	sablonneuse, petite,
« gentes semper petentes	habitants désirant toujours
« aliqua nova ² . »	quelque chose de nouveau.)

Ce récit a été répété par divers auteurs anciens ³ et modernes ⁴ et, dans son bel ouvrage sur Ripaille, M. Max Bruchet écrit ⁵ : « L'ancien ermite de Ripaille reposa dans la solitude qu'il avait tant aimée, la tête appuyée sur une Bible », citant comme preuve le texte de Savyon et ses mots latins.

Est-ce un fait réel ou n'est-ce qu'une légende ? Notons que le dit Savyon commet déjà une erreur en plaçant à Lausanne et au couvent des Cordeliers le lieu de la mort de Félix V, qui est décédé à Genève et dans la maison de feu Guillaume Bolomier ⁶. Cet auteur écrit longtemps après l'inhumation (1451) de Félix V et la destruction de son tombeau par les Bernois (1536), utilisant des documents anciens ou des traditions orales, et sans doute le fait qu'il mentionne se rapporte, non pas à l'inhumation, mais à l'exhumation sacrilège du prélat par les Bernois.

¹ BRUCHET, *Le Château de Ripaille*, 1907, p. 131 sq., référ. — GUICHENON, *Hist. généalogique de la royale maison de Savoie*, 2^{me} éd., 1778, II, p. 67.

² SAVYON, *Annales de la cité de Genève*, éd. 1858, p. 20.

³ SPON, *Histoire de Genève*, éd. 1730, I, p. 86.

⁴ BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), I, 1872, p. 99-100. — GRENUS, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 22, note d. — Cf. DEONNA, *Les croyances religieuses*, p. 258.

⁵ BRUCHET, *op. l.*, p. 131.

⁶ *Mém. Soc. histoire de Genève*, V, p. 284, p. 156. — BRUCHET, *op. l.*, p. 131, note 3.

La liste minutieuse des dépenses faites pour la sépulture ne mentionne pas de Bible, ce qui à vrai dire n'est pas étonnant, puisqu'on aurait pu utiliser un vieux livre ¹. Cependant, l'usage n'était pas de placer une Bible sous la tête du mort en guise d'oreiller, et je soupçonne plutôt à ce détail une origine iconographique. Sur leur dalle sculptée, les défunts du moyen âge appuient volontiers leurs pieds sur quelque emblème: chien, lion, et leur tête repose parfois sur le livre sacré. Tels paraissent des chanoines de St.-Pierre à Genève, attendant, mains jointes, la résurrection, la tête soutenue par la Bible ².

Ce motif a pu suggérer la présence réelle de la Bible dans le cercueil de Félix V. Nous ne savons quelle apparence avait son tombeau, « dont il ne reste aujourd'hui qu'une pièce de marbre où sont relevées les armes de Savoie avec la tiare et la clef », dit Guichenon ³.

Mais comment expliquer alors les mots latins que Blavignac suppose être d'un poète du XV^e siècle ⁴? Faut-il croire que de son vivant, songeant à ces Genevois turbulents, au caractère difficile, Amédée VIII ait consigné cette observation dans sa Bible? Faut-il croire qu'une Bible quelconque les ait portés? Cette inscription à la fin du livre sacré, choquante et sacrilège, paraît peu vraisemblable et peu en harmonie avec les préoccupations d'un prélat. Ne serait-ce pas un élément étranger qu'on a greffé sur la légende de Félix V?

Amédée VIII est un de ces personnages historiques qui attirent à eux les légendes. L'imagination populaire a représenté ce prince, tantôt très austère et modèle de vertu, tantôt joyeux vivant et faisant bombance dans son château de Ripaille, au point de lui avoir appliqué un vieux dicton qui a encore cours ⁵. Son tombeau a fait de nombreux miracles ⁶.

Le peuple condense volontiers en quelques mots ou phrases concises et caustiques les qualités, plus volontiers les défauts de ses voisins d'une ville ou d'une contrée, et l'on trouve des exemples innombrables de ce que l'on a appelé le « Blason populaire » ⁷. « De tout temps les hommes ont aimé à médire de leur prochain, à le « blasonner », pour employer un bon vieux mot... La plaisanterie ne s'échange pas seulement d'homme à homme et de maison à maison... elle court de village à village, de province à province, de peuple à peuple. Tantôt elle exprime par un mot expressif le défaut ou la qualité, mais le plus souvent le défaut, qui semble le trait héréditaire et

¹ BRUCHET, *op. l.*, p. 535.

² DEONNA, *Les Croyances*, p. 258; ex. Musée d'Art et d'Histoire, dalle funéraire de Philibert de Bonne, mort en 1517, n^o 170.

³ *Histoire de Savoie*, II, p. 68.

⁴ BLAVIGNAC, *L'Empire genevois* (2), 1875, p. 296.

⁵ BRUCHET, *op. l.*, p. 107, p. 2 sq.

⁶ *Ibid.*, p. 132 sq.

⁷ GAIDOZ et SÉBILLOT, *Le blason populaire de la France*, 1884. — SÉBILLOT, *Le Folklore*, p. 62.

dominant des hommes d'une race ou des habitants d'une province... C'est une sorte de caricature en parole¹ »...

Il existe sur les Genevois² plusieurs appréciations de ce genre :

Trois Juifs font un Bâlois,
Trois Bâlois font un Genevois,

formule appliquée encore à d'autres gens, par exemple aux habitants du Comtat Venaissin³.

On dit dans le Bugey, avec un mauvais jeu de mot :

Genevois, quand je te vois,
Rien je ne vois.

et :

Si vous voyez un Genevois sauter par la fenêtre, sautez après lui,
il y a quelque chose à gagner.

ou encore :

Nous étions trois bons Genevois, à nous promener;
Nous avons rencontré un petit Francillon:
Si on avait été quatre, on le crevait.

Les anciens historiens genevois contiennent plus d'une appréciation, tantôt favorable, tantôt défavorable sur le caractère genevois. Un cordelier qui prêche à Rive flatte les Genevois en jouant sur le nom de leur ville: « votre ville qui s'appelle Gebenna, gens bona, gens benigna, gens sancta, gens preclara, gens devota »⁴. Sarasin cite « cet anagramme fait par un autre grand Seigneur: « Republica Genevensis, gens sub caelis vere pia⁵ ».

D'autre part, en 1516, un prédicateur de la Madeleine traite les Genevois de « peuple brutal », leurs femmes de « femmes de mauvaise vie »⁶, et les appréciations du Cavalier de Savoye en 1605⁷ sont peu flatteuses: « Genève, qui est le Tartare, l'abysme, le cahos et la confusion des créances si souvent condamnées... Allez, mais allez, pauvres fessus, ventrus reformés à bissac et boutonnière, barbes d'étoupes... « Ce nid de mercadans, le rebut du monde, la lie et l'ordure des couvents défroqués, ce petit troupeau d'étourneaux que Belzébut a fait sortir de l'Orque pour picorer les raisins de la vigne de Jésus Christ. »

¹ GAIDOZ et SÉBILLOT, *op. l.*, p. V.

² *Ibid.*, p. 297 sq. — BLAVIGNAC, *L'Empre genevois*.

³ *Ibid.*, p. 142, n° 3.

⁴ FROMMENT, *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, éd. 1854, p. 84.

⁵ SARASIN, *Le citoyen de Genève*, 1606, p. 45-46.

⁶ GRENUS, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, p. 104-105. — ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 493-494.

⁷ *Le Cavalier de Savoye, ou Response au Soldat français*, 1605, p. 165 sq., 215 sq., 216-217.

Si l'on parcourt la liste des blasons populaires, on en trouve un grand nombre qui sont construits sur le même modèle que les vers latins trouvés à la fin de la Bible de Félix V. Ceux-ci signalent la situation géographique de Genève, située entre des montagnes et sablonneuse, ses petites dimensions, puis le caractère inquiet de ses habitants.

Ces trois espèces de qualificatifs paraissent dans les blasons populaires, isolément, ou réunis comme ici.

Voici une appréciation topographique :

Montagne,
Ville et château sur montagne ¹.

Voici une appréciation sur le caractère des habitants :

Dauphinois, fin et courtois ².

Voici maintenant une double appréciation sur la petitesse de la ville — en général ses voisins, par jalousie, la qualifient toujours de petite — et sur le caractère de ses habitants :

Paulhaguet,
Petite ville et grand caquet ³

Chateldon,
Petite ville et grand renom ⁴

Pontavon, ville de renom,
Quatre moulins et quinze maisons ⁵

Grandville, grand vilain,
Quatre maisons et un moulin,
Une sentinelle qui tremble,
Voilà Grandville tout ensemble ⁶

Pucasquier,
Petite ville, grand clocher,
Le clocher est plein de paille,
Et la ville de canaille ⁷.

¹ GAIDOZ et SÉBILLOT, *op. l.*, p. 248, n° 45.

² *Ibid.*, p. 149 a.

³ *Ibid.*, *op. l.*, p. 82, n° 38.

⁴ *Ibid.*, p. 84, n° 47 ; même formule pour d'autres villes, p. 123, n° 29.

⁵ *Ibid.*, p. 127, n° 40.

⁶ *Ibid.*, p. 246, n° 40.

⁷ *Ibid.*, p. 172, n° 35.

Voici une double appréciation, topographie et caractère:

Langres sur son rocher,
Moitié fou, moitié enragé ¹

Beauvais, ville mal sentante,
Mal sonnante, mal disante ²

Enfin, voici la réunion des trois mêmes appréciations que dans la formule de Félix V:

Blaye sur rocher,
Petite ville, monde enragé ³.

Il y a donc tout lieu de croire que la formule en question est un de ces blasons populaires qui avaient cours dans le voisinage de Genève, peut-être parmi les Savoyards, ses ennemis invétérés, ces Savoyards qui, selon une plaisanterie volontiers répétée par les écoliers du XVI^e s., aiment tant les raves qu'ils se relèvent de nuit pour en manger, « ut comedant rapas surgunt de nocte Sabaudi ⁴ ».

Maurice de Hesse, passant par Genève, et « ne voulant être connu en son séjour, il laissa néanmoins, pour être reconnu après son départ, sous le chevet de son lit, au logis public, cet éloge, ce monument perpétuel de son jugement et de sa bienveillance ⁵ :

« Mauritius Hassiæ

« Langravius, etc.

« Quisquis amat vitam sobriam, castamque tueri

« Perpetua esto illi casta Geneva domus.

« Quisquis amat vitam hanc bene vivere, vivere et illam

« Illi iterum fuerit pulchra Geneva locus.

« Hic vitæ invenies quicquid conducit virique

« Religio his cana est, aura, ager, atque Lacus. »

Cette anecdote offre une grande analogie avec celle de Félix V; dans l'une et l'autre, il s'agit d'une appréciation écrite sur la ville de Genève, placée sous la tête de celui qui en est l'auteur. N'en peut-on déduire qu'il s'agit moins d'une vérité historique que de légendes de même type ?

¹ GAIDOZ et SÉBILLOT, *op. l.*, p. 138, n^o 20.

² *Ibid.*, p. 182, n^o 18.

³ *Ibid.*, p. 173, n^o 42.

⁴ *Ibid.*, p. 280, n^o 3.

⁵ SARASIN, *Le citadin de Genève*, 1606, p. 45-6.

V

LA HALLEBARDE ET LA CLEF A LA TOUR DU MOLARD.

L'épi terminant le clocher de la tour du Molard était formé d'une hallebarde à laquelle pendait une clef.

La première était, disait-on, l'arme d'un Savoyard tué à l'Escalade en 1602. Quant à la clef, c'était celle de la porte du Molard, ou de la porte de Rive qu'un traître avait envoyée au duc de Savoie, dissimulée dans une dinde afin de lui permettre de pénétrer dans la ville, ou la clef de toute autre porte de la cité. Certains estimaient que c'était celle de la maison du traître Philibert Blondel. Blavignac cite pour la première fois cette tradition, « que nous avons cru bon de recueillir avant qu'elle soit complètement effacée », ajoutant qu'il ne peut l'étayer d'aucun texte et que les Registres de la Chambre des Comptes ne contiennent rien à ce sujet ¹.

Lors de la réfection de la toiture de la tour, en 1892, l'épi fut déposé et on a pu l'examiner à loisir. La tige de fer servant de hampe à la hallebarde portait la date 1773 et le nom d'un maître d'état, H. Lacombe ², sans doute celui qui fut chargé de procéder à la réfection ou de confectionner cet épi. Un manuscrit trouvé dans un des poids de l'horloge du Molard, en 1877, mentionne « la réparation faite à l'horloge du Molard, soit pommeau et girouette neuve » ³. Ces indications prouvent que l'épi de la tour date de 1773; sur les vues de Genève antérieures à cette date, le clocher du Molard porte un épi plus simple.

Faut-il supposer, si l'on ne veut ajouter foi aux estampes, que le clocher du Molard possédait déjà avant 1773 ce motif, seulement restauré à cette date ?

Il est plus vraisemblable de penser que le tout remonte à la réfection du XVIII^e siècle, que l'on prit alors dans l'arsenal une arme ancienne, à laquelle on accola une clef.

Il en résulte, dit M. Mayor, que la légende relative à la hallebarde et à la clef est postérieure ⁴.

Blavignac avait déjà eu l'occasion d'examiner de près ces deux pièces, dont il a donné un dessin.

¹ BLAVIGNAC, *Amortissement du clocher de la Place du Molard*, à Genève, Mém. Soc. Hist., XI, 1859, p. 125-6, planche. — Id., *Histoire des enseignes d'hôtelleries, d'auberges et de cabarets*, 1879, p. 208-9. — *Bull. Soc. Hist.*, II, 1898-1904, p. 79 et note 2; I, p. 38-9, Mayor. — PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 45. — *La place du Molard*, brochure publiée sous les auspices de l'Association des Intérêts du Molard, Genève, Burekhardt, s. d., p. 32 sq.; p. 48, fig.

² *Bulletin*, I, p. 388.

³ *Ibid.*, II, p. 79-80.

⁴ *Ibid.*, II, p. 79-80, note 2.

La hallebarde est une arme véritable de la seconde moitié du XVI^e s. environ. Ce type d'arme, dont les appendices latéraux se terminent en une tête d'oiseau schématisée, est très fréquent, et notre Musée en possède de nombreux exemplaires, qui faisaient partie de l'ancien fonds et qui proviennent sans doute de l'ancien arsenal¹. D'autres appartenaient à l'ancienne collection Rigaud² et sont des espons de la deuxième moitié du XVII^e siècle.

La clef, dont, selon Blavignac, le panneton usé montre qu'elle a servi, peut remonter aux XVII^e-XVIII^e siècles, sans cependant présenter une forme assez typique pour pouvoir être datée avec précision.

Pourquoi a-t-on uni la clef et la hallebarde ? Il n'est pas nécessaire de rappeler, avec Blavignac, que l'on suspendait parfois une clef au sommet des clochers, par exemple à Strasbourg³.

Blavignac semble cependant avoir donné la juste solution en remarquant que « comme sa partie inférieure (de la hallebarde) est découpée en forme d'aigle, on a voulu, en ajoutant une clef, compléter le souvenir des armoiries genevoises qui se composent d'un aigle et d'une clef⁴ », association d'autant plus naturelle que l'on aimait à mettre les armoiries genevoises sur les armes de ce genre; on voit, dans la salle des Armures de notre Musée, des espons genevois ainsi décorés⁵.

L'imagination populaire, cherchant la raison de cette clef suspendue à une arme, a naturellement songé à une date mémorable de notre histoire locale, dont les souvenirs sont encore vivants.

VI

LES ARMOIRIES GENEVOISES.

C'est appliquer la méthode iconographique que de reconnaître dans les armoiries de Genève (*fig. 1*), le demi-poulet, la clef de la cave, la chandelle pour y descendre, et de traduire la devise JHS: « j'ai horriblement soif ». A quel mauvais plaisant devons-nous cette transformation, signalée par Blavignac⁶, de l'aigle impériale, de la clef du chapitre, du soleil en cimier et de la devise chrétienne, en un vulgaire appel à bombance ? Ici le processus est très simple; on ignore volontairement le sens de ces emblèmes qui en suggèrent un autre par analogie de formes.

¹ Ex. Salle des Armures N^{os} B. 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 158.

² 5295, 5298, 5300, 5301, etc.

³ BLAVIGNAC, *Histoire des enseignes*, p. 208-9. — BOEHM, *Description de la cathédrale de Strasbourg*, 1743.

⁴ *Ibid.*

⁵ B. 528, avec l'écu genevois; B. 219 avec JHS et soleil, huissiers de Genève, 1677; 1653, armoiries et devise; B. 118, armoiries ajourées.

⁶ BLAVIGNAC, *L'empro genevois* (2), p. 271.

L'erreur est consciente, mais que de fois des armoiries incomprises ont suggéré de fausses interprétations et des légendes ! Il en fut ainsi, on va le voir, à la Madeleine de Genève (n^{os} VII-VIII).



FIG. 1. — Armoiries genevoises. Bois d'impression. Musée d'Art et d'Histoire, n^o N 85.

On cherche volontiers, et souvent à tort, dans l'ornementation d'un édifice, d'un monument quelconque, le souvenir de celui qui l'a créé, artiste ou fondateur; les Grecs ne voulaient-ils pas déjà reconnaître le portrait de Phidias et de son protecteur Périclès sur le bouclier de la Parthenos¹ ? L'église la Madeleine offre deux exemples de ce procédé²; la cathédrale Saint-Pierre, trois³; la chapelle des Macchabées, un⁴.

¹ DEONNA, *Le portrait de Phidias sur le bouclier de l'Athéna Parthenos*, Rev. des études grecques, 1920, p. 291.

² Nos VII, VIII.

³ p. 333.

⁴ p. 334.

VII

LA PAUVRE FILEUSE ET LES ARMOIRIES DE ROLLE.

L'ornementation sculptée de l'église Sainte Marie-Madeleine a presque entièrement disparu sous les coups des iconoclastes de la Réformation, qui brisèrent, entre autres, les anges du cimetière, le saint Christophe et le Jésus devant l'église¹, et à la suite des diverses restaurations et démolitions.

On raconte qu'une pauvre fileuse, Marie-Madeleine, donna tout son bien pour aider à la construction de l'église de la Madeleine et que, par reconnaissance, on sculpta une roue de rouet à la naissance des arcatures et à la clef de voûte du chœur².

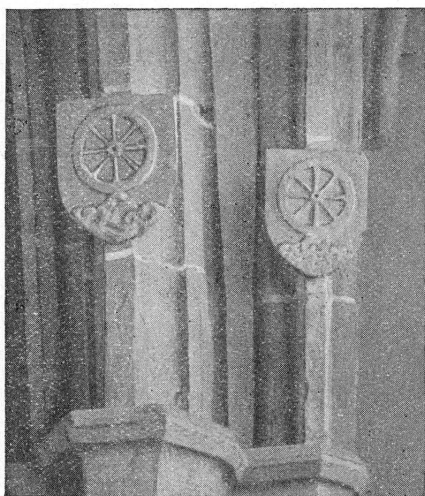


FIG. 2. — Armoiries de Rolle, église La Madeleine.

On voit, en effet, dans le chœur, autour de la clef de voûte et à la remontée des nervures (*fig. 2*), des écussons sculptés qui portent une roue³. Les érudits anciens se rendaient bien compte qu'il s'agissait d'armoiries, et Flournois disait : « En plusieurs lieux du chœur du temple de la Madeleine, se voient des armes qui sont apparemment de celui qui l'a fait bâtir, à savoir une roue sur une montagne⁴ ».

Ces armes, « d'azur à une roue d'or, en pointe quatre copeaux de montagne d'argent »⁵, sont les armes parlantes de la famille de Rolle.

On peut les attribuer à Jacques de Rolle, conseiller en 1404, 1418, 1422-9, 1442-52, syndic en 1419, 1431, qui testa en 1461, agrégé à la noblesse de l'Empire avec toute sa famille par l'empereur Sigismond en 1431, avec reconnaissance de ses anciennes armoiries; ou à son fils Jean, syndic en 1439, 1447, 1451 et 1452, 1462, qui testa en 1472; ou au frère de celui-ci, Guigues, syndic en 1463⁶.

Il ne faut pas confondre, comme le fait Galiffe⁷, le chœur aux armes de Rolle à la Madeleine, avec la chapelle de Rolle.

¹ Jeanne de JUSSIE, *Le levain du calvinisme*, éd. 1865, p. 95.

² PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 49-50.

³ 8 écussons en rosace à la clef de voûte et 8 aux retombées des nervures.

⁴ *Ms. Société d'Hist. de Genève*.

⁵ GALIFFE, *Armorial genevois*, 1859, pl. 22; 2^{me} éd., p. 27, pl. 30; *Notices généal.*, II (2), p. 123; vitrail de Walther von Roll, 1578, provenant du cloître de Muri, collection du Dr Etlin. *Indicat. d'ant. suisses*, 1923, 4, supplément, Monuments en Suisse, p. 729, fig. 459.

⁶ GALIFFE, *Notices généalogiques* (2), II, p. 123 sq.; de Rolle, de Rotulo.

⁷ *Genève historique et archéol.*, p. 235.

Celle-ci occupait le rez-de-chaussée d'une maison du Molard construite au début du XV^e siècle, qui appartint d'abord à la famille de Rolle, puis, par le mariage de Pierre de Pesmes, seigneur de Brandis, avec une du Peyrat, passa en 1478 dans la famille de Pesmes, jusqu'au moment où celle-ci ayant été obligée de quitter Genève à cause de la Réforme, en 1539, la demeure fut acquise par la famille Duvillard; elle a été démolie en 1889.

Le Musée d'Art et d'Histoire en conserve une baie ogivale¹. On y a trouvé au XVIII^e siècle une crosse qui est perdue:

« 1733, du 20 février. — M. Albert-Ernest Revilliod a donné une ancienne crosse d'évêque qui fut trouvée autrefois dans la chapelle des comtes de Brandis au Molard. Elle avait été enfermée dans une armoire murée et où on la trouva en démolissant. C'est peut-être une crosse de quelque abbé². Elle était parsemée de lézards et montrait en son milieu l'Annonciation.

Cette chapelle, qui s'appelait aussi chapelle de Brandis, fut fondée par noble Jacques de Rolle, sous le vocable de Sainte Catherine, donation confirmée en 1467 par ses fils Jean et Guy³.

La famille de Rolle a été la bienfaitrice de la Madeleine, dont elle a construit le chœur, mais elle n'y a pas fondé, à proprement parler, de chapelle.

La tradition est assurément d'origine populaire et rappelle des récits analogues, par exemple celui de la reine qui filait pour orner les églises⁴. De nombreux usages français établissent un lien entre l'église et la quenouille, symbole de l'activité domestique de la femme: la mariée devait filer ou en faire le simulacre avant de sortir de l'église; le bedeau lui présentait une quenouille⁵. Peut-être trouve-t-on dans la légende genevoise le souvenir de contes et d'usages de ce genre ?

La roue des armoiries est facilement devenue la roue d'un rouet. La légende a emprunté le nom de la fileuse, Marie-Madeleine, à la sainte sous le vocable de laquelle l'église est placée. Le don intégral de son avoir ne rappelle-t-il pas aussi le don de parfums précieux fait à Jésus par Marie-Madeleine ?

Voici une légende proche parente de la nôtre:

On prétend que Saint Willigise, archevêque de Mayence, était fils d'un charron, et ce serait de lui que viendraient les roues dans les armoiries de l'église de Mayence⁶.

¹ *Nos Anciens*, 1915, p. 93, n° 303 A et B.

² Ms. Bibliothèque Publique, Monumentum (liste des dons, achats), p. 144; Catalogue manuscrit, cote a 40, p. 150-1; SÉNEBIER, *Notice de quelques curiosités conservées à la Bibl. Publ. Ms.* p. XII.

³ DE LA CORBIÈRE, ms. Bibl. Publ., 141 bis, p. 76; *Nos Anciens*, 1915, p. 93, n° 303 A. et B.

⁴ SÉBILLOT, *Légendes et curiosités de métiers, Les fileuses*, p. 1.

⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁶ CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, s. v. Roue, p. 732.

VIII

LA CHAPELLE « DE LA MULE » ET LES ARMOIRIES DESTRI.

La chapelle dite « de la Mule », dans l'église La Madeleine, avait été fondée, disait-on, par le propriétaire de l'auberge voisine de la Mule ¹, auberge fort ancienne qui remontait « à l'an mil » ou « à une époque de bien peu postérieure à Charlemagne ». Cette chapelle, élevée sur le flanc sud de l'église, déjà modifiée au XVII^e siècle par un escalier à l'usage des galeries, fut démolie en 1874 pour élargir la rue de la Madeleine ². M. H. Gosse en a heureusement sauvé les sculptures que la Ville a remises au Musée en 1876 ³ et qui sont aujourd'hui exposées dans les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire. Ce sont les fragments architecturaux ornés d'écussons, qui constituaient la clef et les retombées des voûtes (*fig. 3*)⁴.

Ces écussons montrent un cheval carapaçonné, surmonté d'anges en cimiers. « La chapelle de l'église la Madeleine, dit Blavignac, dont nous venons de parler, est encore à l'heure où nous écrivons, toute décorée d'écussons représentant, sur un fonds d'azur, une mule harnachée, ayant pour cimier un ange à la robe de pourpre, tenant un flacon d'or » ⁵.

Voici encore une belle tête de Vierge (*fig. 4*), qui a dû à son long enfouissement de conserver sa polychromie ⁶. Les yeux abaissés et mi-clos, elle paraît pleurer; sans doute est-elle détachée d'un groupe de la Vierge de Pitié tenant le corps de Christ et pleurant sur lui, motif fréquent ⁷, qui apparaît à Genève dans l'ornementation de la cloche de Saint-Gervais de 1493⁸. La statue fut vraisemblablement brisée par les iconoclastes de la Réformation.

* * *

S'il n'est pas possible de faire remonter l'auberge de la Mule jusqu'à Charlemagne ou à l'an mil, comme le disaient les historiens locaux suivis par Blavignac,

¹ PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 51. — *Id.*, *Genève au XVIII^e s., suivi d'une notice sur les hôtelleries et auberges de la ville de Genève*, 1909, p. 110. — BLAVIGNAC, *Histoire des enseignes d'hôtelleries, d'auberges et de cabarets*, Genève, 1879, p. 17.

² *Mémorial Conseil Municipal*, 1874, 8 décembre 18. — *Mémorial du Consistoire*, 1874, p. 46.

³ *Rapport sur la gestion du Conseil d'Etat*, 1876.

⁴ *Nos Anciens*, 1915, p. 102, n^o 219-227, référ. — GALIFFE, *Genève historique et archéol.*, 1869, p. 205, fig.

⁵ *Op. l.*, p. 19.

⁶ Musée d'Art et d'Histoire, salle du Vieux-Genève.

⁷ EX. REINACH, *Répert. de peintures*, IV, p. 256 sq.; Mâle, *l'art religieux de la fin du moyen âge*, 1908, p. 123 sq.

⁸ Moulage au Musée d'Art et d'Histoire; CAHORN, *Genava*, II, p. 145.

du moins son existence et son nom ne sauraient être contestés, car on peut en suivre le nom en remontant jusqu'au XVI^e siècle ¹.

Le 1^{er} juin 1757, dame Jacob Du Pan-Brière possède la maison de la Madeleine,



Fig. 3. — Armoiries Destri, provenant de l'église La Madeleine: collections lapidaires, n°219.

appelée « maison de la Mule » ². En 1726, le numéro 7, à la place de la petite Madeleine, en face du temple, est indiqué sur le plan Billon comme la maison appartenant à

¹ D'après une note manuscrite de M. Dufour-Vernes, ancien archiviste d'Etat, conservée au Musée d'Art et d'Histoire.

² Vignier, notaire, XXIV, 136.

Fs. Ferrier, où pend l'enseigne de la Mule (Plan 19, 20; 33). Le 18 mai 1692, Pre Bordier, C. G., était propriétaire de la dite maison « où pend pour enseigne la Mule »¹.



FIG. 4. — Fragment d'une Vierge de Pitié, église La Madeleine, XV^e s.

Il la possédait de sa mère, à la suite de partage entre les hoirs de David Leclerc, le 16 mars 1655². Ce David Leclerc avait testé le 21 avril 1654³. Il n'est pas fait mention

¹ Grosse de l'Evêché, n° rouge 5.

² Reconnaissance, Beddevole, not. IV, 315.

³ Pre Jovenon, not., XIV, 423.

dans cet acte de la maison de la Madeleine, mais dans les legs qu'il fait à son frère Etienne Leclerc, D^r en médecine, et professeur en lettres grecques; il lui donne, entre autres, sa vigne de Lancy avec son « pressoir de la Mule » et toutes dépendances. Ce pressoir doit être évidemment dans la dite maison, car les appartenances de celle-ci — il y avait entre autres une grange — étaient assez considérables. Cette maison est reconnue dans le partage du 1^{er} juin 1620 par les hoirs de Nicolas Leclerc ¹: « une maison avec un grand banc soit boutique, ensemble certains édifices y contigus ». Elle relevait du fief de Granges. Le 12 janvier 1562, elle appartient à Armande Brunel, veuve de Jean Guérin, et ses enfants ². Ce noble Jean Guérin, bourgeois, est qualifié « hôte de la Mule ». La maison avait passé entre ses mains par échange, le 4 octobre 1552. Originaire de Provence, il est reçu bourgeois en 1555 ³ pour 12 écus et un seillot ⁴. Elle appartient, auparavant, par moitié à noble Fs. de Prétavel, coseigneur de Granges ⁵ et Marguerite Tavel, femme du vidomme de Sion, Nicolas de Chivron. La pièce renvoie à une reconnaissance du 31 mai 1496, où la maison ne porte pas le nom de la Mule ⁶.

François Turretini, constructeur de la belle maison de la rue de l'Hôtel de Ville, venu à Genève en 1574, loge d'abord rue des Chanoines, puis à l'« auberge de la Mule » ⁷.

L'appellation peut donc être poursuivie jusque dans la première moitié du XVI^e siècle, mais ne paraît pas au XV^e siècle, date de la construction de la chapelle dite de la Mule, à la Madeleine.

La maison située à l'angle de la petite Madeleine, vers les Barrières, aurait été rebâtie en 1825 par M. Junod, entrepreneur. Selon une assertion fort douteuse de M. Perrin, l'enseigne, souvent renouvelée, mais gardant la date primitive de 1000 ¹, aurait été conservée sur la façade de ce bâtiment jusqu'à nos jours ². « La maison existe encore, très reconnaissable à son escalier en colimaçon éclairé par de petites fenêtres en ogive », ajoute cet auteur ³. Elle a disparu lors de la construction de l'école primaire.

* * *

¹ Grosse de l'Evêché, n^o 14.

² Chapitre, grosses 55: Fief de Granges, par Vachat, signé Delétraz; grosses n^o 9, vol., fol. 185. — Le 12 janvier 1562, Rec. par Marguerite, femme de Jean Chérubin, Catherine, femme de Pierre Tabuis, Gabrielle, femme de Pierre Mercorelly et de Barthelemy, Jean, Jeanne et Gabrielle la jeune, tous enfants de feu noble Jean Guérin.

³ MORET, not.

⁴ COVELLE, *Le Livre des Bourgeois*, p. 247, « Jean Guérin, fils de feu Jacques, de Cadenet en Provence, hoste de la Mule ».

⁵ Cause ayt de no. Guillaume Tavel, seigneur de Granges, par accord du 23 juin 1530.

⁶ Collection de Granges, fol. 157, n^o 9.

⁷ *Nos Anciens*, 1901, p. 30.

⁸ PERRIN, *Vieux quartiers de Genève*, 1904, p. 51.

⁹ *Id.*, *Genève au XVIII^e s.*, p. 110.

Quelle relation y a-t-il entre l'auberge et la chapelle ? Faut-il croire que l'hôte ait été le fondateur de cette dernière ?

Dans aucun acte la chapelle ne porte le nom de « la Mule », qui n'a donc rien d'officiel, mais est une désignation populaire. Les érudits soupçonnaient bien que les écussons au cheval carapaçonné dans lequel, suggestionnés par la tradition, ils reconnaissaient une mule, ne rappelaient pas l'hôte de l'auberge, mais des armoiries qu'ils ne parvenaient pas à identifier. Ils supposaient une famille de « la Mule », dont aucune pièce ne prouve l'existence. Ils faisaient dériver le mot Mule de « mola », « molere », « moudre », d'où proviendraient les noms propres Maulaz, de la Mole, du Moulin, etc. Ils pensaient que le prétendu flacon tenu par l'ange serait plutôt un pilon à moudre les épices ou à piler le sel; dès lors ces armoiries seraient celles d'un riche épicier ou d'un apothicaire qui voulait rappeler ainsi son métier. On songeait à Pierre « de Muletis de tribus lacubus », au mandement de Nyon, qui épousa avant 1437 Bonne, N. N. veuve de Jacquemet de Contaminette, damoiseau¹. Seraient-ce, disait-on encore, les armoiries d'une confrérie de muletiers de Savoie ou de France² ?

Toutes ces hypothèses étaient erronées et la solution exacte n'est intervenue que plus tard.

M. Henry Deonna a publié en 1915³ un diplôme de noblesse découvert dans les archives du château de Vufflens, diplôme délivré en 1437 par Amédée VIII de Savoie à Jean Doistruz, bourgeois de Genève; les armes finement dessinées et coloriées sont identiques à celles que l'on voyait à la Madeleine: « de sinople au cheval passant au naturel, harnaché, sellé, caparaçonné de gueules, et sanglé d'or. Le heaume qui timbre l'écu est sommé d'un ange à la face de carnation, auréolé d'or, vêtu d'une dalmatique blanche, recouverte d'ornements, soit bandes d'or sur la poitrine et les bras; le vêtement retombe sous forme de lambrequins retroussés de cramoisi des deux côtés du casque ». L'ange tient dans la main une longue épée, qui est l'attribut de Saint-Michel, et c'est sans doute cet archange que l'on a représenté, patron de Jean Doistruz.

La famille Destruz, Destri, qui porte ces armes parlantes, est plus d'une fois mentionnée à Genève dès le début du XV^e siècle. Jean, sans doute fils de Cerguet Destri, qui est maçon et reçu bourgeois en 1413, est lui-même marchand, bourgeois, qualifié de noble dans les actes de sa veuve et de son fils. Sa veuve dote, le 25 avril 1455, la chapelle de Saint-Michel à la Madeleine, avec son fils Philibert et sa fille Péronette; Philibert Destri, syndic en 1457, teste en 1478 et lègue une partie de sa fortune à la chapelle de Saint-Michel qu'il a fondée. La date de la fondation de la dite chapelle, le 25 avril 1455, est confirmée par les Archives d'Etat de Genève; elle est fondée, « sur le tombeau de noble Jean Destri, bourgeois de Genève, dans le cimetière

¹ Détails extraits de lettres de M. de Foras, conservées au Musée de Genève.

² CARTIER, *Archives héraldiques suisses*, 1915, p. 101.

³ *Armoiries et lettres de noblesse Destruz. Archives héraldiques suisses*, 1915, p. 100 sq.

de l'église Sainte Marie-Madeleine, par Jeannette, veuve du dit noble Jean Destri, et Philibert, son fils ».

* * *

Il ne peut donc y avoir aucun doute :

- a) la prétendue chapelle de la Mule est la chapelle Saint-Michel, dont il est plus d'une fois fait mention ¹;
- b) Les armoiries n'ont rien de commun avec une mule ou avec l'hôte de l'auberge de ce nom ; ce sont celles du fondateur appartenant à la famille Destri ;
- c) l'auberge de la Mule ne paraît prendre ce nom qu'ultérieurement à la fondation de la chapelle Destri, au XVI^e siècle.

On peut se demander si l'auberge n'a pas pris son nom des armoiries qu'on voyait dans la chapelle Destri, dont le destrier est devenu, pour les ignorants, une vulgaire mule. C'est ce que pensait déjà M. Mayor. Plus tard, par choc en retour, le nom de l'auberge modifia, à son tour, celui de la chapelle. On ne se rappelait plus les circonstances de la fondation, on ne savait ce que signifiait ce cheval devenu une mule et, tout naturellement, on a pensé que l'aubergiste voisin en était le fondateur. Et c'est en son honneur que Blavignac reconnaît un flacon, symbole de sa profession, dans le tronçon d'épée que portent encore les anges.

IX

L'HUMBLE ORIGINE DU CARDINAL DE BROGNY.

La chapelle Notre-Dame, dite plus tard des Macchabées, fut fondée en 1406 par le cardinal Jean de Brogny, au flanc S. de la cathédrale Saint-Pierre, et reçut en 1428 la dépouille de son fondateur, mort en 1426 ².

¹ ARCHINARD, *Les édifices religieux de la Vieille Genève*, p. 195, note.

² Sur le cardinal Jean de Brogny et sa chapelle : SÉNEBIER, *Journal de Genève*, 27 mars 1790 ; Id., *Hist. littéraire de Genève*, I, p. 112 ; BESSON, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique du diocèse de Genève*, p. 93 ; BAULACRE, *Oeuvres*, I, p. 340 ; Id., *Rev. savoisienne*, XXIII, 1882, p. 71, 80, 90 ; GRILLET, *Dict. historique de la Savoie*, I, p. 410-1 ; MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 150-1 ; Id., *Le cardinal de Brogny et la chapelle des Macchabées, à Genève*, Album de la Suisse romande, II, p. 177, 1844 ; *Comm. Soc. Hist.*, 1843 ; *Mémorial*, 1889, p. 58 ; Ch. LE FORT, *Documents relatifs à la fondation par Jean de Brogny de la chapelle dite des Macchabées (1406-7)*, *Comm. Soc. Hist.*, 1886 ; *Mém. Soc. Hist.*, XXII, 1896, p. 347 ; *Mémorial*, p. 237 ; *Indicateur d'antiquités suisses*, 1884, p. 72-3 ; 1888, p. 28 ; BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 102 ; VII, 1849, p. 54 ; VIII, 1852, p. 14 sq ; Id., *Etudes sur Genève* (2), 1872, I, p. 280 ; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 17, 221 ; G. FATIO, *Genève à travers les siècles*, 1900, p. 43, fig ; C. MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 197 ; GONTHIER, *Le cardinal de Brogny et sa parenté d'après des documents inédits*, 1889 ; Id., *Oeuvres historiques*, 1903, III, p. 213 ; DUHAMEL, *Le cardinal de Brogny*, *Rev. savoisienne*, 1900-1 ; GIRAUD-SOULAVIE, *Histoire de Jean d'Alonzier Allarmet de Brogni*, Paris, 1774 ; *Dictionnaire hist. et biographique de la Suisse*, s. v. Brogny, et les autres références citées dans ce mémoire.

Jean Fraczon¹ était un pauvre petit paysan, né vers 1342 au village de Brogny près d'Annecy. Enfant, il gardait les pourceaux. Un ecclésiastique, peut-être un cardinal, frappé de son intelligence, l'emmena à Avignon pour le faire étudier. A son passage à Genève, le jeune garçon voulut s'acheter des souliers, mais fut trop pauvre pour les payer. Le cordonnier de la Taconnerie auquel il s'adressa, prenant pitié de sa misère, lui dit: « Allez, mon ami, vous me payerez quand vous serez cardinal ». Jean de Brogny n'eut garde d'oublier son bienfaiteur dont il fit son maître d'hôtel. Lorsqu'il édifia la chapelle Notre-Dame, il fit sculpter en souvenir de son enfance, sur les stalles l'image d'un jeune porcher, et placer des souliers parmi les moulures extérieures, rappelant le généreux cordonnier qui lui avait prédit son élévation.

Ce récit offre de légères variantes. Parfois, le père de Jean de Brogny est lui-même porcher: « Son père Jean Fraczon n'était qu'un pauvre pâtre du hameau de Brogny. Le métier de gardeur de pourceaux qu'il avait exercé lui-même dans son enfance fut aussi la première profession qu'il donna à son jeune fils »². Parfois, ce sont deux religieux et non un seul, qui l'emmènent. Parfois, on précise que le cordonnier lui fit crédit de six deniers³. Pour certains auteurs, l'aventure du cordonnier a lieu à Genève, sans autre précision, alors que Spon la localise à la Taconnerie.

* * *

La chapelle des Macchabées a été entièrement restaurée de 1878 à 1888. Les sculptures et les fresques, fort endommagées, ont été remplacées par des copies, et les originaux déposés au Musée⁴.

L'ornementation comporte les motifs suivants:

A. A l'extérieur⁵.

1. *Les armoiries* de Jean de Brogny, répétées deux fois aux contreforts de l'angle O., et une fois sur la façade occidentale. Originaux au Musée d'Art et d'His-

¹ Le nom du cardinal de Brogny n'est pas certain, DUHAMEL, *op. l.*, p. 3 du tirage à part; GONTHIER, *Oeuvres historiques*, III, p. 194, note 1.

² CROSET-MOUCHET, *op. l.*, p. 2; Fodéré, au dire de Duhamel, voir plus loin.

³ LENFANT; CROSET-MOUCHET, p. 5.

⁴ Sur la restauration de la chapelle: DE CANDOLLE et GOSSE, *La restauration du toit de la chapelle des Macchabées*, comm. Soc. Hist., 1886; *Mémorial*, 1889, p. 236; VIOLLIER, *La restauration de la chapelle des Macchabées*, comm. Soc. Hist., 1888; *Mém. Soc. Hist.*, XXII, 1888-94, p. 212; *Mémorial*, p. 244; *Journal de Genève*, 8 déc. 1881; 20 décembre 1887; *Neue Zürcher Zeitung*, 14 août 1882, n° 226; *Indicat. d'antiquités suisses*, IV, 1880-3, p. 343; 1888, p. 27, 136-7; *All. Schweiz. Zeit.*, 16 déc. 1887, n° 297; GOSSE, *Les restes de la sacristie dans la chapelle des Macchabées*, comm. Soc. Hist. 1882; *Mémorial*, 1889, p. 220; *Mém. Soc. Hist.*, XXII, 1886, p. 335; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 2^e fasc., 1892, p. 16; C. MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 197 sq.; MAYOR, *Les restaurations de la chapelle des Macchabées et de l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre*, Bull. Soc. Hist., 1892-7, p. 86 sq.

⁵ Cf. les références données plus loin, et MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 89, note 1; BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 103.

toire, galerie lapidaire, n° 268 A, B, C (*fig. 5*). Le petit Musée de la cathédrale conserve encore deux dalles rectangulaires en molasse, avec les mêmes armoiries (n° 185 A et B); elles se trouvaient en 1870 dans un dépôt de Saint-Pierre.

2. *Les bustes de Dieu et de Jésus*, dans des niches au sommet de la façade occidentale. Originaux au Musée d'Art et d'Histoire, galerie lapidaire, n° 263, 264 (*fig. 6-7*).

3. *Trois consoles* surmontées de dais, deux sur la façade occidentale, une à l'angle SO. Actuellement vides, elles contenaient jadis des statues de saints; selon la tradition, celle de l'angle SO supportait le buste de Jean de Brogny. On verra plus loin la véracité de cette assertion. Originaux au petit Musée de la cathédrale, n° 260, 261, 274, 275, 276, 277. Un de ces dais porte en clef de voûte une main bénissant (n° 261); un autre, une tête de Christ (n° 260).

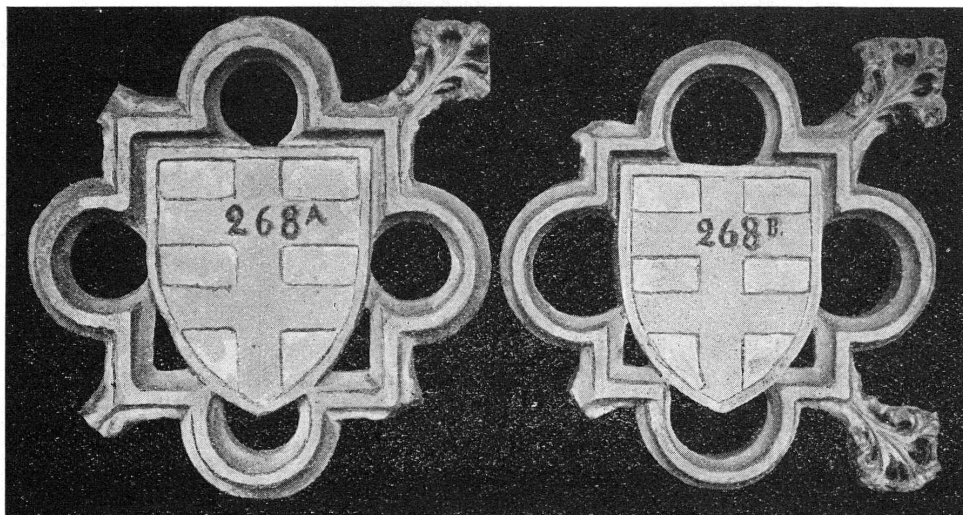


FIG. 5. — Armoiries de Jean de Brogny. Collections lapidaires n° 268 A et B.

4. *Un décor de feuilles* à l'archivolte des grandes fenêtres ogivales des faces O et S. Voir plus loin.

5. Au-dessous de la console de l'angle SO *un relief*: un porcher gardant trois pourceaux à l'ombre d'un chêne. Une branche de chêne relie ce motif à la console. (voir plus loin). L'original a disparu, et il ne reste que la reconstitution (*fig. 8*).

B. A l'intérieur.

6. Des *culs de lampe* à la retombée des voûtes; les originaux, très endommagés, sont conservés au Musée d'Art et d'Histoire, galerie lapidaire, n°s 265, 266 et des moulages des reconstitutions sont exposés dans la salle du Vieux-Genève.

Blavignac prenait ces images pour celles de démons ¹; en réalité l'une représente Saint-Jean-Baptiste, vêtu d'une peau de quadrupède dont la tête retombe entre ses jambes; l'autre Saint-Jean l'Évangéliste ou Saint-Jacques ².



FIG. 6.— Dieu le Père. Buste provenant de la chapelle des Macchabées. Collections lapidaires, n° 263.



FIG. 7.— Jésus-Christ. Buste provenant de la chapelle des Macchabées. Collections lapidaires n° 264.

7. *Clefs de voute*, avec *armoiries* sculptées et peintes du cardinal. Moulages au Musée d'Art et d'Histoire, salle du Vieux-Genève.

8. Petite *armoire en pierre tendre* avec ogive flamboyante. L'original est au Musée d'Art et d'Histoire, galerie lapidaire n° 273, et une copie dans la chapelle ³.

9. *Fresques*. Fragments des originaux déposés au Musée d'Art et d'Histoire, salle du Vieux-Genève. Dans la chapelle, copies partielles par G. de Beaumont. Voir plus loin.

¹ *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 18-9.

² MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, p. 94, note 3.

³ *Ibid.*, p. 96, note 1, p. 95.

10. *Mausolée*. Les restes de Jean de Brogny, mort en 1426, furent transportés en 1428 dans la chapelle des Macchabées où il s'était fait construire et sculpter un mausolée avec son neveu François de Mies. Il n'en reste aujourd'hui que d'insignifiants fragments conservés dans les combles de la chapelle¹. Le tombeau a parfois



FIG. 8. — Chapelle des Macchabées. Console et relief du porcher.

¹ Sur ce mausolée: *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 42; VII, 1849, p. 54 et note 1; VIII, 1852, p. 14-5; XXI, p. 17, note 4, 74, note 3; MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 93; BAULACRE, *Journal helvétique*, juillet, 1749; id., *Oeuvres*, I, p. 341; ARCHINARD, *op. l.*, p. 236 et note 2; SÉNEBIER, *Journal de Genève*, 27 mars 1790, p. 47-8; GRENUS, *Fragments historiques sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 15, note; BONIVARD, II, chap. I; BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), 1872, I, p. 281-2, 286; id., *Armorial genevois*, p. 252; MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 198-9, 222, note, 398; DUHAMEL, *op. l.*, p. 2, note 2.

été attribué à tort à François de Mies seul. L'inscription funéraire relevée par l'abbé Croset-Mouchet, dans son ouvrage paru à Turin en 1847¹, citée par Blavignac², est un faux³.

* * *

C'est dans les éléments décoratifs suivants que l'on a reconnu le souvenir de l'humble origine de Jean de Brogny:

LE JEUNE PORCHER.

Ce motif apparaît sur:

a) *Le relief de l'angle S.O.*⁴. Voir plus loin.

b) Dans la collection lapidaire du Musée d'Art et d'Histoire (n° 353), un *soubassement en pierre tendre* inscrit cette même scène dans un médaillon ovale (fig. 9). La disposition est la même que sur le relief précédent. Le porcher se tient debout, tourné à gauche, sous un chêne, mais il est vêtu différemment. A sa gauche, deux cochons au lieu de trois, la place manquant pour un nombre supérieur; les deux animaux ont même attitude que sur le relief de la chapelle. Ce dernier ayant été refait lors de la restauration, et aucune image de son état antérieur, très mutilé, n'ayant été conservée, il est difficile de dire si le restaurateur ne s'est pas inspiré du fragment conservé au Musée, ou si les analogies supposent un prototype commun à ces deux documents. Ce soubassement provient de Saint-Pierre; il a été apporté au Musée en novembre 1891 avec les rayons de la rose de la Tour Nord⁵, mais rien ne permet de croire qu'il appartient à la chapelle des Macchabées. Les auteurs anciens n'en font pas mention. Par son

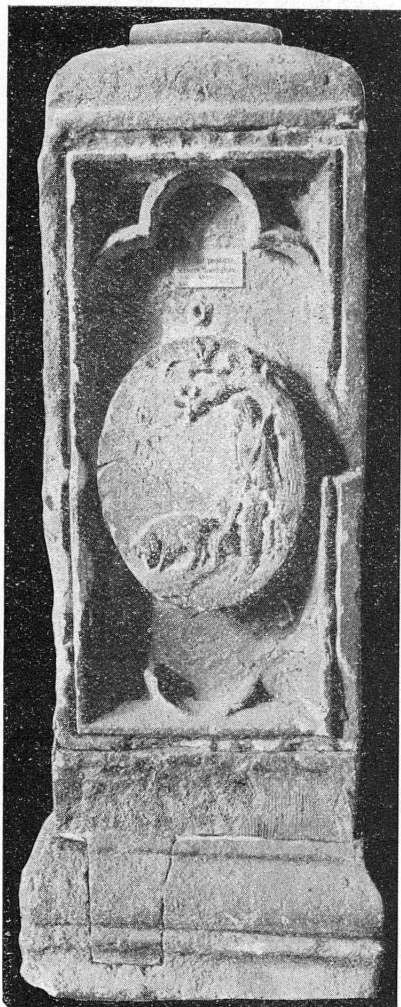


FIG. 9. — Relief du porcher.
Collections lapidaires, n° 353.

style et sa disposition architecturale, il date bien du XV^e siècle.

¹ *Op. l.*, p. 103.

² *Etudes sur Genève*, I, p. 282.

³ GONTHIER, *Oeuvres hist.*, III, p. 213.

⁴ *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 40-2; RIGAUD; *ibid.*, p. 103, note 1, BLAVIGNAC; *ibid.*, VIII, 1852, p. 17; FATIO, *Genève à travers les siècles*, 1900, p. 45, fig.

⁵ Restaurée en 1891, MARTIN, *op. l.*, p. 102.

c-d) Ce même motif paraît encore sur *deux stalles*, qui provenaient, disait-on, de la chapelle des Macchabées ¹.

c) *L'une, conservée longtemps à la Bibliothèque de Genève*, est actuellement perdue. Jean de la Corbière donne au XVIII^e siècle l'indication suivante: « Dans les formes de bois qui étaient dedans (la chapelle), il y avait une même sculpture qui est aujourd'hui à la Bibliothèque et que l'on ôta en 1676 lorsque M. J. R. Chouet étant professeur de philosophie, l'on fit un plancher » ². Une variante du même auteur indique les transformations faites à la chapelle; « lorsqu'on fit un plancher dans le temps que M. Jean Robert Chouet était professeur de philosophie, environ l'an 1670. Dans les formes de bois qui étaient dedans, avant 1670, il y avait une même sculpture qu'on a mise à la Bibliothèque, lorsqu'on fit le plancher ci-dessus ³. » C'est en effet en 1670 que la chapelle des Macchabées fut transformée en Auditoire de l'Académie, divisée en trois étages, percée de portes, et mutilée de diverses manières⁴. C'est à ce moment que la sculpture fut transportée à la Bibliothèque.

Elle y demeura jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Elle est déjà mentionnée par Pictet dans la lettre qu'il adresse à Lenfant en 1711 ⁵, et dans un manuscrit de la Bibliothèque publique où sont analysées diverses dissertations, datant du milieu du XVIII^e siècle environ: « On a donné à la Bibliothèque un bas-relief en bois représentant J. de Brogni gardant les pourceaux. Il y en a un à peu près semblable à Jussi. L'un et l'autre ont été tirés de la chapelle des Macchabées » ⁶; enfin dans la « Notice de quelques curiosités de la Bibliothèque », écrite en 1791 par le bibliothécaire Sénebier: « un bas-relief en bois représentant Jean de Brogny, gardant les pourceaux, retiré de la chapelle des Macchabées » ⁷.

Mais on en perd la trace depuis ce moment. La Bibliothèque a déposé ses « curiosités » au Musée Académique en 1820 ⁸, sur la proposition de M. Boissier ⁹. Il n'est

¹ GAUDY LEFORT, *Promenades historiques* (2), 1849, II, p. 8; BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*; VIII, 1852, p. 17, pl. IV, 1; RIGAUD, *ibid.*, IV, 1845, p. 41, 103, note 1; CORBAZ, *Un coin de terre genevoise, Mandement et chastellenie de Jussy-L'Evêque*, s. d., p. 63, pl.; *Indicateur d'ant. suisses*, 1884, p. 104; *Journal helvétique*, juillet 1749, p. 7; BESSON, *Mémoires*, p. 47; SÉNEBIER, *Hist. littéraire de Genève*, 1786, I, p. 109; id., *Essais sur Genève*, Journal de Genève, 27 mars 1790; GRILLET, *Dict. histor.*, 1807, p. 411; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 19.

² Jean-Robert CHOUET, professeur, syndic, né en 1642, mort en 1741; CORBAZ, *Pierre Fatio*, 1923, p. 122, peinture de Gardelle.

³ Manuscrit Bibliothèque Publique, 141 bis, p. 63.

⁴ MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, p. 87.

⁵ Cf. plus loin.

⁶ Ms. Bibliothèque Publique, a 40, p. 225.

⁷ Ms. Bibliothèque Publique, A 38; cf. DEONNA, *Hist. des collections arch. de la Ville de Genève*, 1922, p. 11, note 3.

⁸ 2^{me} *Rapport sur le Musée académique*, de Genève, 1822, p. 11-2; DEONNA, *op. cit.*, p. 27.

⁹ 20 novembre 1819, 8 janvier et 2 septembre 1820, proposition de M. Boissier. *Registre des assemblées de MM. les Directeurs*, de 1734 à 1825, Ms. Bibliothèque Publique.

pas mentionné dans la liste des objets qui ont été remis au Musée, dressée en 1820 ¹, pas plus que dans « l'état de la collection d'objets d'art et de statistique du Musée », dressé en juillet 1825 par M. Du Pan ². On n'en trouve aucune mention dans les registres des assemblées de MM. les directeurs de la Bibliothèque, de 1734 à 1825, ni dans le « *Variae suppellectilis catalogus* » ³, réunissant divers objets exposés à la Bibliothèque, écrit en fin du « *Catalogus Bibliothecae genevensis* ».

Il résulte de ces recherches que ce relief, entré à la Bibliothèque vers 1670, en a disparu entre 1791 et 1820. Comme il s'agit d'une sculpture sur bois, on ne peut le confondre avec le relief en pierre conservé dans les séries lapidaires du Musée.

d) La seconde stalle, dite *stalle de Brogny*, est encore visible dans le temple protestant de Jussy ⁴. C'est un banc à trois places. Sur le côté extérieur de la joue droite, on aperçoit en relief un porcher debout, tourné à droite, appuyé sur son bâton, gardant trois pores qui cherchent des glands sous un chêne. La disposition de la scène est autre que sur les reliefs de pierre *a* et *b*. Sur la joue extérieure de gauche, un paysan bat du blé avec un fléau. Le style est celui du XV^e siècle.

On ne sait à quelle époque ce monument est parvenu à Jussy. Il n'est pas permis de l'identifier avec la stalle perdue de la Bibliothèque, qui aurait été transférée à Jussy à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, puisque les deux monuments sont cités concurremment par les anciens auteurs. La tradition le fait venir de la chapelle des Macchabées; dans ce cas on pourrait admettre qu'il l'a quittée vers 1670, comme le relief de la Bibliothèque, lors des transformations. Toutefois, on peut se demander si cette provenance est exacte, et si cette stalle ne proviendrait pas plutôt de la cathédrale même. Blavignac remarque en effet « l'exacte conformité des moulures des stalles de Jussy avec celle de quelques-unes des stalles du sanctuaire de Saint-Pierre » ⁵, et nous signalerons plus loin, parmi les fragments de stalles de Saint-Pierre qui subsistent encore, des thèmes en étroite relation avec celui-ci. De plus, peut-on croire que le même motif ait été répété deux fois sur des stalles de la chapelle ?

e) A en croire Sénebier, le cardinal aurait fait sculpter encore le thème du porcher sur la maison qu'il habita à Genève en 1418. Mais d'où cet auteur, qui écrit à la fin du XVIII^e siècle, tient-il cette affirmation dont nous n'avons aucune preuve ⁶ ?

¹ *Objets d'antiquité appartenant à la Bibliothèque qui ont été déposés au Musée*, Ms. Bibliothèque Publique, 15 juillet 1920.

² Ms. du Musée d'Art et d'Histoire.

³ Ms. Bibliothèque Publique, a 21, p. 756.

⁴ *Mém. Soc. Hist.*, VIII, pl. IV; SCHEUBER, *Die Mittelalterlichen Chorstühle in der Schweiz*, 1910, p. 82; CORBAZ, *op. l.*, p. 63, pl.

⁵ *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845.

⁶ *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 41; id., *Hist. littéraire de Genève*, 1786, I, p. 109.

LES SOULIERS.

Les ornements des grandes fenêtres de la chapelle (ci-dessus n° 4) seraient des sabots ou des souliers que le cardinal aurait fait sculpter en souvenir du cordonnier (fig. 10)¹. « Tout autour de la muraille, dit Lenfant², il avait fait mettre des figures de souliers »... « Une sorte de guirlande en ogive, dit Mallet, unique en son espèce comme ornement d'architecture, puisqu'elle représente des chaussures »³. Nous verrons plus loin quel est le sens réel de cette ornementation.

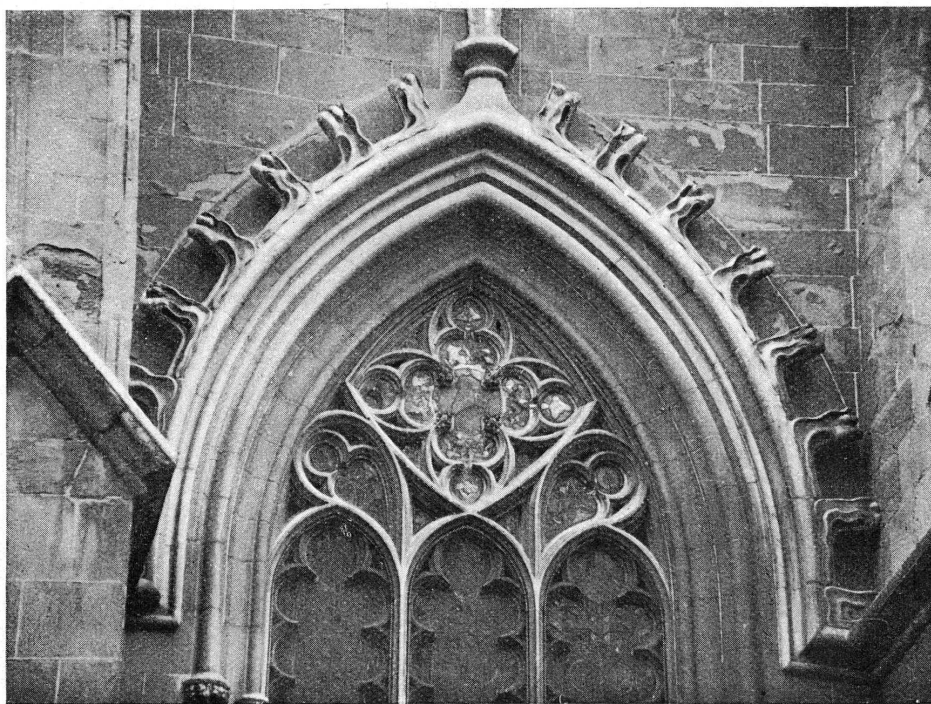


FIG. 10. — Chapelle des Macchabées. Les prétendus « souliers ».

LA CHAUMIÈRE NATALE.

On montrait jadis, dans le village de Brogny, la chaumière désignée par la tradition, où le cardinal naquit. Elle fut démolie en 1848, lors des travaux de raccordement de la route au pont de Brogny⁴.

¹ BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 18; RIGAUD, *ibid.*, IV, 1845, p. 40-2.

² LENFANT, *op. l.*, p. 16.

³ MALLET, *Album de la Suisse romande*, 2^{me} année, 1844, p. 178.

⁴ *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 21, pl. IV, 2; GONTHIER, *Oeuvres hist.*, III, p. 193.

LES PORTRAITS.

La sacristie de l'Église Saint-Maurice et le Séminaire d'Annecy¹ possèdent des portraits du cardinal qui ont servi à des compositions ultérieures. Selon M. M. Le-



FIG. 11. — Portrait de Jean de Brogny, au musée d'Annecy.

roux, conservateur du Musée d'Annecy, il n'y aurait actuellement à Annecy d'autre portrait que celui du Musée, qui date du XVII^e siècle (*fig. 11*)². Dans son « Histoire des Cardinaux français », parue en 1660, Duchesne reproduit le buste tourné de profil à gauche de Jean de Brogny d'après celui de l'église des Dominicains d'Annecy³. Dans son « Histoire du Concile de Constance, parue en 1714, Lenfant montre le buste de profil dans un médaillon, auquel pendent deux souliers; au-dessous, dans l'angle droit, un porcher entouré de deux religieux garde ses pourceaux, devant une chaumière. Un grand chêne domine toute la composition. On trouve donc, dans ce tableau composé par Bernard Picart de Paris (mort en 1733), tous les détails de l'anecdote⁴.

On a jadis voulu reconnaître les traits de Jean de Brogny dans l'évêque agenouillé aux pieds de la Vierge, sur le retable de Conrad Witz⁵, qui de l'ancien

arsenal fut déposé en 1732 à la Bibliothèque, et qui est actuellement au Musée

¹ GONTHIER, *ibid.*, p. 213; *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 17.

² La toile n'est pas antérieure au milieu du XVII^e s. Dimensions: 0,94 sur 0,68.

Voici le libellé de l'inscription qui entoure le blason (d'azur à la croix double de gueules):

Joannes Alarmet cardinalis de Brogny Epus. Ostiensis S. R. E. cancellarius collegii Annecien: Avenio et collegiatæ B. Mariæ V. Geben. Vulgo Machabeorum fundator. Praefuit concil. Constan: tiensi. Obiit Romæ 15^o februarii anni 1426 ætatis suæ 84. Et Gebennis in sacro Machabeorum 23^e novembris 1428 sepultus quiescit.

³ *Op. l.*, I, p. 692, fig.; DUHAMEL, *op. l.*, p. 5, note 3.

⁴ LENFANT, *op. l.*, 1874, I, p. 15, pl.; GONTHIER, *op. l.*, III, p. 196, note 3.

⁵ J. J. RIGAUD, *Le retable d'autel de la chapelle des Macchabées et son attribution à Bono Gregorio, peintre vénitien*, Comm. Soc. Hist., 1843; *Mémorial*, 1889, p. 59; *Mém. Doc. Hist.*, III, 1844, p. 16; RIGAUD, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève*, Mém. Soc. Hist., IV, p. 42, 49, pl.; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 227-8; MALLET, *Album de la Suisse romande*, 1844, 2^e année, p. 178; SÉNEBIER, *Journal helvétique*, 1749, p. 9; id., *Histoire littéraire de Genève*, I, p. 37; REINACH, *Répertoire de peintures du moyen-âge et de la Renaissance*, II, p. 275; C. MARTIN, *Saint-*

d'Art et d'Histoire¹. On supposait qu'il venait de la chapelle des Macchabées, mais on en ignorait l'auteur et la lecture de la date était erronée. Nous savons aujourd'hui qu'il est l'œuvre de Conrad Witz, en 1444, et qu'il ne représente pas Jean de Brogny, mais plus vraisemblablement son successeur l'évêque François de Mies, comme pensait déjà Blavignac. Il est même vraisemblable qu'il ne décorait pas la chapelle, mais le maître autel de la cathédrale².

* * *

Pour discerner la véracité du récit concernant l'humble extraction du cardinal, il faut examiner successivement les deux séries de documents qui l'attestent :

- a) *la tradition littéraire,*
- b) *la tradition iconographique.*

Sont-elles toutes deux l'exacte reproduction de la vérité historique ? sont-elles toutes deux fausses ? l'une dérive-t-elle de l'autre ?

L'histoire du cardinal de Brogny est pleine de confusion et d'erreurs, anciennes et modernes, même de falsifications conscientes, telle la prétendue inscription de son mausolée citée par l'abbé Croset-Mouchet (voir p. 302), telle la prétendue fille naturelle que Jean de Brogny aurait fait condamner à mort pour hérésie au Concile de Constance, invention de Scribe dans son opéra « La Juive », que répète un auteur³. Son enfance misérable ne serait-elle aussi qu'une légende ? Dans ce cas, comment celle-ci s'est-elle formée ?

LA TRADITION LITTÉRAIRE. SON ORIGINE.

Les documents officiels de l'époque, testament du cardinal, oraison funèbre, les auteurs contemporains qui cependant auraient dû retenir ce thème apte à développements oratoires et moraux, ne mentionnent jamais l'humble origine du cardinal, ni les curieux événements de son enfance⁴.

Encore longtemps après, les historiens qui citent le cardinal et la fondation de sa chapelle à Genève paraissent les ignorer : *Bonivard*, qui commence à écrire son histoire en 1542⁵ ; *Michel Roset*, qui présente en 1562 son histoire de Genève au Conseil⁶ ;

Pierre, ancienne cathédrale de Genève, p. 201 ; MAYOR, *Le retable de Conrad Sage*, L'ancienne Genève, l'art et les monuments, 1896 ; C. DE MANDACH, *Conrad Witz et son retable de Genève*, Gaz. des Beaux-Arts, 1907, II, p. 353 sq. ; BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève* (2), I, p. 285, 194-5 ; *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 120-1 ; VIII, 1852, p. 17-6 ; *Conrad Witz, dreizig Tafeln mit einführendem Text von Hans Graber*, Bâle, 1922, pl. 26-9, p. 37.

¹ Cf. la restauration, BOVY, *Compte rendu du Musée d'Art et d'Histoire*, 1917, p. 9 sq., pl.

² C'est que l'on pensait déjà au XVIII^e siècle. Cf. Ms. Bibliothèque Publique, a 40, p. 225 1732 ; et c'est l'opinion des érudits modernes, C. Martin, Mayor, de Mandach, Bovy.

³ GONTHIER, *Oeuvres historiques*, III, p. 211, note 2.

⁴ *Ibid.*, p. 195, note 1.

⁵ BONIVARD, *Chroniques de Genève*, éd. 1831, I, p. 375-6.

⁶ ROSET, *Les Chroniques de Genève*, éd. Fazy, 1894, p. 39.

Savyon, auteur présumé des « Annales de la cité de Genève » (1565-1670)¹, qui pourtant n'omet pas l'anecdote suspecte du tombeau de Félix V (voir ci-dessus, n° IV); *Sarasin*, l'auteur du « Citadin »²; *Fodéré*³.

M. Duhamel prétend que la plus ancienne mention est donnée par *Fodéré*: « Un autre même, le véridique Fodéré, donne à notre cardinal une origine beaucoup moins élevée. Son père aurait été gardeur de porceaux et lui-même, dans sa première jeunesse, aurait partagé cette peu noble occupation »⁴. Cependant je ne trouve nul passage de cet auteur qui confirme cette assertion, bien qu'il parle de Jean de Brogny comme d'une des illustrations d'Annecy et qu'il décrive la fondation de la chapelle des Macchabées⁵.

La tradition semble apparaître pour la première fois dans l'« Histoire de tous les cardinaux français », par *François Duchesne*, dont la première édition est de 1660⁶. Cet auteur insiste sur la basse extraction de Jean de Brogny, qui fut gardeur de cochons dans son enfance, et qui, passant à Genève, acheta les souliers dont le généreux cordonnier lui fit crédit, sous promesse de le payer une fois devenu cardinal. « Ceci semblera sans doute incroyable et fabuleux, ajoute Duchesne, quoi que ce soit une vérité constante, dont nous rapporterons les preuves dans la suite de cet éloge ». Cherchons plus loin les preuves annoncées: ce sont les motifs figurés de la chapelle des Macchabées, soit le relief au porcher, et les souliers autour des fenêtres. L'auteur a-t-il vu ces monuments? Non pas: « Je tiens cette vérité du docte et savant chevalier de Guichenon, qui m'a assuré avoir vu cette peinture qu'un nombre infini de personnes ont vue aussi bien que lui. Mais, depuis huit ou neuf ans en ça, Messieurs de Genève, par je ne sais quel mouvement, ont fait effacer toute cette histoire et enduire de plâtre le dehors de la chapelle, pour ôter à la postérité la connaissance et la notion d'un événement si notable et si prodigieux »⁷. Dans les « Preuves », rassemblées au tome II de son ouvrage, Duchesne cite des actes, des fragments d'historiens, tels Fodéré, Guichenon, etc., sans qu'aucun de ces documents ne fasse la moindre allusion à l'origine du prélat, à l'anecdote et aux monuments qui la confirment⁸. Comment aurait-il omis de tels détails, s'ils avaient été déjà signalés par ses devanciers, puisqu'ils eussent été pour lui des preuves de son récit, non moins valables que la parole de Guichenon, préférables mêmes?

A ce moment, la légende paraît être récente, peu connue; sinon Duchesne

¹ *Annales de la cité de Genève, attribuées à Jean Savyon*, éd. 1858.

² *Le Citadin de Genève*, 1606, p. 77.

³ FODÉRÉ, *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François*, Lyon, 1619, p. 1008.

⁴ DUHAMEL, *op. l.*, p. 5-6.

⁵ *Narration*, p. 1008.

⁶ Nous citons d'après l'édition de 1699, I, p. 692 sq.

⁷ p. 694.

⁸ II, p. 512 sq.

aurait-il pris la peine de reconnaître qu'elle peut sembler «incroyable et fabuleuse, quoique ce soit une vérité constante» ?

Une vingtaine d'années plus tard, en 1680-1682, *Spon* (1647-1685) publie son « Histoire de Genève ». «Après lui fut Jean de Brognier, qui était natif d'un méchant village proche d'Annecy, nommé Brogny, où il gardait les pourceaux étant jeune: un cardinal passant par là trouva ce garçon à son gré et fort gentil, de sorte qu'il l'emmena avec lui à Avignon, où il le poussa aux études. On dit qu'avant de partir pour y aller, il vint à Genève pour acheter une paire de souliers à la Taconnerie, c'est la rue où l'on vendait du cuir et des souliers, car «Tacon» en vieux langage savoyard veut dire du cuir; n'ayant pas assez d'argent pour payer, le cordonnier qui vit son embarras lui dit: «Allez, mon ami, vous me le payerez quand vous serez cardinal», ce qui fut une espèce de prophétie... » Citant la fondation de la chapelle des Macchabées, *Spon* ajoute: « Il est constant que c'est ce Jean de Brognier qui l'a fondée, puisqu'on y remarque encore par dehors un petit cochon en sculpture, qu'il y fit mettre en mémoire de sa première profession, et en divers endroits ses armes qui sont une croix à double traverse, couvertes d'un chapeau de cardinal¹ ». Si *Duchesne* présente son récit avec une légère réserve, *Spon* admet comme certaines l'humble naissance du cardinal et la garde des pourceaux, faits dont il trouve lui aussi la preuve dans la sculpture de la chapelle. Pour l'anecdote du cordonnier, il est moins affirmatif, et paraît se référer à une tradition populaire, puisqu'il emploie les mots « on dit ». Mais maintenant, ce n'est pas seulement à Genève que Jean de Brogny achète ses souliers, c'est en un lieu précis de la ville, la Taconnerie, détail nouveau qui dénote son origine locale. *Spon* ne cite pas ses sources, mais il est vraisemblable de croire qu'il s'inspire de *Duchesne* et de *Guichenon*.

Lenfant (1661-1728), qui a vécu et fait ses études à Genève avant 1683², répète les mêmes détails dans son « Histoire du Concile de Constance », dont la première édition parut en 1714: il rappelle l'historiette du porcher, celle des souliers, les sculptures de la chapelle; il fait ses emprunts, dit-il, à *Duchesne*³. S'il éprouve quelque doute, signalant que le P. Alby, jésuite, a parlé autrement que *Duchesne* de la famille de Brogny, il estime que les monuments genevois sont des preuves qu'on ne saurait négliger. Comme ses prédécesseurs, il cherche donc la confirmation de l'histoire dans les monuments figurés. A leur sujet, *Duchesne* rapportait l'avis de *Guichenon*; *Lenfant* demande en 1711 des précisions à M. *Pictet*, professeur de théologie à Genève. Son correspondant lui confirme qu'on voit encore sur les murs de la chapelle: a) le relief au porcher; b) des branches de chêne avec glands; c) des figures autour des murailles qui ressemblent à des souliers, et, d) qu'il y avait jadis

¹ SPON, *Histoire de Genève*, 2^e éd., 1730, I, p. 80-1.

² LENFANT, *Histoire de la guerre des Hussites*, éd. 1731, I, p. XI.

³ *Histoire du Concile de Constance*, 1714; 2^e éd., 1727, I, p. 15 sq.

dans la chapelle deux « formes » avec l'image d'un porcher, l'une à la Bibliothèque, l'autre dans une église de campagne ¹. »

Les auteurs ultérieurs ne font que se conformer à cette opinion désormais bien établie: *Besson* cite en 1759 *Duchesne* et *Lenfant*, avec quelques réserves ²; *Gautier*, qui commence son « Histoire de Genève » en 1708 environ, s'inspire de *Spon* ³. Ce sont encore *Sénequier* ⁴; *Jean de la Corbière* (1680-1756), dans ses « Antiquités de Genève recueillies en 1752 et 1753 » ⁵, qui renvoie aussi à *Spon*; *Grillet* ⁶, etc.

Au XIX^e siècle les historiens ne sont pas moins dociles: l'éditeur en 1831 des *Chroniques de Genève* par *Bonivard* ⁷, *Ed. Mallet* ⁸, *Rigaud* ⁹, *J. Philippe* ¹⁰. Il est intéressant d'entendre l'abbé *Croset-Mouchet* ¹¹ attester avec vigueur l'authenticité de ces anecdotes. Après avoir averti le lecteur que souvent l'histoire des hommes illustres est voilée par des fictions, il fait une exception pour celle de Jean de Brogny: « Mais ici l'histoire éloigne toute fiction merveilleuse, elle dissipe tout conte inventé à plaisir, pour ne rappeler que des faits incontestables, et si elle établit d'une manière qui ne peut permettre le moindre doute la basse extraction de notre Jean Alarmet, elle a soin en même temps de rappeler fidèlement les circonstances extraordinaires auxquelles il fut redevable de voir ses hauts talents et ses brillantes qualités soustraits à l'obscurité de son origine ». Bien entendu, l'auteur ne manque pas d'invoquer à son tour comme preuves les images du porcher et des souliers. Mais, en entendant ces affirmations catégoriques, on se prend à songer que le même auteur a délibérément commis un faux en rapportant l'inscription funéraire apocryphe du mausolée de Jean de Brogny (voir p. 302). Le 23 septembre 1888, à l'inauguration de la chapelle des Macchabées, restaurée, le président du Consistoire prononce un discours éloquent, et exalte la vertu du cardinal, sorti de si bas pour parvenir si haut: « Fils de ses œuvres, ce fut sa vive intelligence qui le fit sortir de la misérable condition dans laquelle se passa sa jeunesse...; de Brogny s'honora en rappelant son origine

¹ LENFANT, *op. l.*, I, p. 16-7.

² BESSON, *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève*, etc., 1759, p. 46.

³ GAUTIER, *Histoire de Genève*, 1896, I, p. 321.

⁴ SÉNEQUIER, *Histoire littéraire de Genève*, I, p. 109.

⁵ Ms. Bibliothèque Publique, p. 68 sq. *Chapelle du cardinal d'Ostie, dite des Macchabées*.

Cf. encore un autre manuscrit de la Corbière « *Concernant Genève des temps dont on ait connaissance avec ses grandissements jusqu'à ce jour* », Ms. Bibliothèque Publique, n^o 141 bis, p. 63.

⁶ GRILLET, *Dictionnaire historique de Savoie*, I, p. 410-11.

⁷ *Chroniques de Genève par Bonivard*, éd. 1831, I, p. 189, note 1.

⁸ Ed. MALLET, *Le cardinal de Brogny et la chapelle des Macchabées à Genève*, Album de la Suisse romande, 2^e année, 1844, p. 177 sq.

⁹ RIGAUD, *Recueil de renseignements relatifs à la culture des Beaux-Arts à Genève*, 2^e éd., 1876, p. 30-1; *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845.

¹⁰ Jules PHILIPPE, *Les gloires de la Savoie. Hommes d'Eglise*; cf. *Rev. savoisienne*, 1860, p. 81.

¹¹ CROSET-MOUCHET, *Jean Alarmet de Brogny*, 1847, p. 1, 95.

par des sculptures sur bois et sur pierre retrouvées dans plusieurs parties du monument »¹. Les dictionnaires biographiques des hommes illustres vulgarisent cette histoire, et la *Grande Encyclopédie* s'exprime sans réserve²: « Appartenant à une famille très pauvre, il fut porcher dans son enfance et instruit par charité... Ce qui paraît certain, c'est qu'il garda les pourceaux en son enfance ».

* * *

Cette unanimité ne doit cependant pas faire illusion. Tous ces auteurs se copient les uns les autres, et l'on remonte en dernière analyse à *Spon* (1680), plus haut encore à *Duchesne* (1660), qui tire sa vérité de *Guichenon* (1607-1664). En s'inspirant mutuellement, ces auteurs ne prennent pas la peine de vérifier leurs affirmations. Duchesne paraît confondre les sculptures de la chapelle avec une peinture; il prétend que le porcher sur la façade a disparu, alors qu'il existe longtemps après lui, erreur que *Besson* relève³, mais qui est encore répétée par *Blavignac* en 1845⁴.

* * *

Peut-on toutefois remonter au-delà de l'assertion imprimée de *Duchesne*? « Je tiens cette vérité, dit-il, du docte et savant chevalier de *Guichenon*, qui m'a assuré avoir vu cette peinture, qu'un nombre infini de personnes ont vue aussi bien que lui... Il s'y fit peindre jeune et nus pieds, gardant des pourceaux sous un arbre »⁵. Il semble, avons-nous fait observer, que *Duchesne* confonde les sculptures avec une peinture, erreur facile, puisqu'il n'en parle que par oui-dire. Mais *Guichenon* ne ferait-il pas allusion aux peintures qui décoraient intérieurement les murs de la chapelle?

Longtemps dissimulées sous un badigeon et derrière des boiseries, les fresques du XV^e siècle ont été découvertes en 1845 par *Blavignac*⁶; en 1886 les fragments les moins endommagés ont été transportés au Musée⁷, et remplacés dans la chapelle par des copies dues au peintre G. de Beaumont⁸. M. Mayor a donné une description

¹ *Inauguration de la chapelle des Macchabées*, dimanche 23 septembre 1888. Discours de M. Wakker, président du Consistoire, Genève, 1888.

² *Grande Encyclopédie*, s. v. Brogny.

³ *BESSON*, *op. l.*, p. 47.

⁴ *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 103.

⁵ *DUCHESNE*, *op. l.*, I, p. 694.

⁶ *BLAVIGNAC*, *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 104; 313, n° 5; V, 1847, p. 2; E. MALLET, *Les fresques découvertes par M. J. D. Blavignac dans la chapelle des Macchabées*, comm. Soc. Hist., 1845; cf. *Mémorial*, 1889, p. 64; *BLAVIGNAC*, *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 19, note 2; Id., *Etudes sur Genève* (2), I, 1872, p. 280; *Indicateur d'antiquités suisses*, 1884, p. 73.

⁷ Musée d'Art et d'Histoire, Salle du Vieux-Genève.

⁸ *Indicateur d'ant. suisses*, 1886, p. 250; 1888, p. 27, 137; *MAYOR*, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 92; 97 sq. La décoration peinte; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1907, p. 7; C. MARTIN, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, p. 198.

détaillée de ces débris, entre lesquels on remarque, sur la voûte, un concert d'anges musiciens¹. Parmi les fragments, très mutilés, où paraissaient des personnages, l'un doit retenir notre attention. Nous renvoyons à la description que M. Mayor en a donnée, en faisant toutefois observer que si cet érudit a reconnu trois figures, on n'en distingue plus aujourd'hui qu'une seule : « celui du premier plan, très endommagé, est imberbe et porte une chevelure noire et courte; il est agenouillé et prie avec ferveur et paraît dans un état de nudité absolue; son visage sans caractère ne nous dit pas s'il s'agit d'une femme, d'un homme ou d'un enfant² ». Quoi qu'en dise M. Mayor, ce

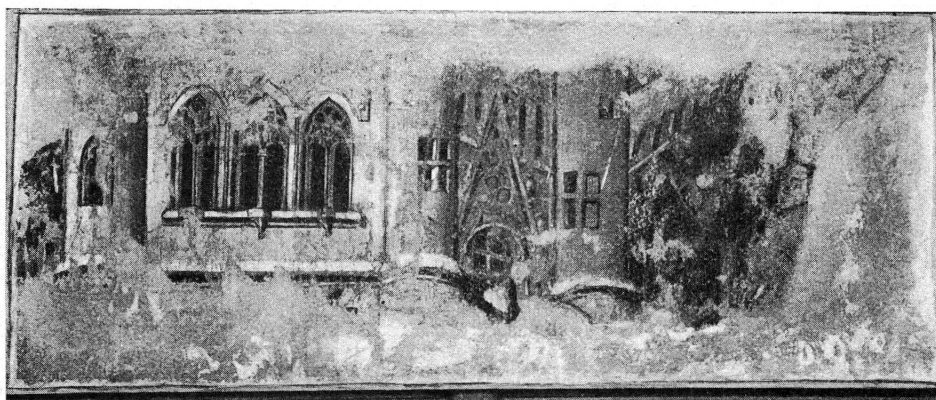


FIG. 12. — Fresques de la chapelle des Macchabées. Détail. F 242.
Musée d'Art et d'Histoire.

personnage n'est pas nu, il est distinctement vêtu, comme l'indique la couleur du vêtement; son visage est bien celui d'un homme imberbe, aux traits émaciés, à la chevelure découvrant largement le front. Ce visage paraît si caractéristique, qu'on serait tenté d'y reconnaître des traits individuels. Le personnage était-il agenouillé, ou, debout, s'appuyait-il sur un bâton, ce qui semble possible? il est difficile de le dire, toute la partie inférieure ayant disparu. Derrière lui, on aperçoit encore très distinctement un arbre. Il regarde avec attention un grand édifice de style gothique, église, ou château, placé à sa gauche (*fig. 12-13*).

Nous aimerions savoir le sujet que représentait ce tableau : « avait-il quelque rapport avec la fondation ou la construction des Macchabées » ? (Mayor). Était-ce l'Enfant prodigue, appuyé sur son bâton de pâtre, gardant ses troupeaux sous un arbre et contemplant avec regret la maison paternelle ? était-ce le fondateur représenté comme un donateur devant sa chapelle ? était-ce, plus vraisemblablement peut-être, quelque autre thème laïque ou religieux, dont le sens nous demeurera toujours caché ?

¹ *Nos Anciens*, 1907, p. 7, fig.

² *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 104, n° 3.

Quoiqu'il en soit, on peut se demander si cette peinture n'aurait pas attiré l'attention des curieux et des dévots, de ces « capucins et autres papistes » qui venaient après la Réforme faire à Saint-Pierre des « actes de superstition » devant les fresques encore apparentes, à la grande colère des calvinistes. Ne serait-ce pas elle que Guichenon signale à Duchesne, cette peinture « qu'un nombre infini de personnes ont vue aussi bien que lui »? Peut-être qu'à tort ou à raison les visiteurs auront reconnu en elle l'image du cardinal et peut-être qu'elle a inspiré les portraits cités plus haut, dont aucun n'est antérieur au XVII^e siècle. Il y a en effet quelque ressemblance entre eux et la tête émaciée, au menton petit, au crâne large, qui paraît sur les fresques de la chapelle des Macchabées.

En parlant de cette « peinture », Duchesne ajoute que « depuis huit ou dix ans en ça, Messieurs de Genève, par je ne sais quel mouvement, ont fait effacer toute cette histoire et enduire de plâtre le dehors de la chapelle, pour ôter à la postérité la connaissance et la notion d'un événement si notable et prodigieux ». Comme Duchesne publie, en 1660, son ouvrage qui dut lui demander de longues recherches, l'événement s'est donc passé vers 1650 ou même avant. Or nous savons que les fresques de Saint-Pierre, cachées depuis la Réforme sous un badigeon, ressortent, et que le Conseil décide en 1643 de reblanchir toute l'église, sur la demande du Consistoire¹, « attendu que les capucins et les autres papistes y sont venus faire des actes de superstition ». Sans doute en fut-il de même pour les fresques de la chapelle de Brogny, événement auquel Duchesne ferait allusion. A cette époque, la chapelle n'était pas encore transformée en Auditoire (1670); elle servait de dépôt de munitions, déjà depuis



FIG. 13. — Fresques de la chapelle des Macchabées.
Détail. F 242. Musée d'Art et d'Histoire.

¹ *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 38, 114; VIII, 1852, p. 13; GAULLIEUR, *Etrennes helvétiques pour 1858*, p. 111; PERRIN, *Vieux Quartiers de Genève*, 1904, p. 92; *Saint-Pierre*, 1 fasc., 1891, p. 85; 1892, p. 107, note 1; MARTIN, *op. l.*, p. 31.

1545, soit dix ans après son abandon par son collègue de chanoines et de prêtres¹.

Si ces déductions paraissent plausibles, la légende de Brogny serait déjà antérieure à 1643.

* * *

A ce moment, il s'est écoulé plus de deux siècles depuis la fondation de la chapelle (1406) et la mort du cardinal (1426). Comment admettre que, si cette tradition avait existé pendant toute cette durée, elle n'ait pas été consignée par les écrivains antérieurs, et qu'elle n'ait surgi qu'au XVII^e siècle ? Ne faut-il pas croire plutôt qu'elle est née alors ?

Cela paraît d'autant plus vraisemblable, que, pendant ce long laps de temps, on avait oublié que le véritable fondateur de la chapelle était le cardinal de Brogny. On savait qu'elle avait été fondée par le « cardinal d'Ostie », « cardinal hostiensis », et on l'appelait « la chapelle du cardinal »², la « chapelle du cardinal hostiensis »³. Mais on confondait celui-ci avec Jean de Bertrandis⁴, évêque de Genève de 1408 à 1418, qui eut pour successeur Jean de Pierrecise (1418-1422)⁵. Ainsi font Bonivard⁶, Sarasin (1606)⁷. « Ce Pierrecize, dit le Citadin, fut successeur en l'évêché du docte cardinal Hostiensis, lequel avait par trois fois présidé au concile de Constance en l'an 1414 et fut même soupçonné d'être hussite, lequel fonda et renta le 9 d'avril 1416 la Chapelle appelée du cardinal hostiensis, tout joignant l'église de Saint-Pierre qui sert à présent d'Auditoire pour la profession de la jurisprudence, où il fut enseveli l'an 1476, comme aussi l'évêque François de Mie, son successeur et neveu »⁸. Il y a dans ce passage du Citadin une complète confusion de dates et de personnes, qui provient sans doute « des documents mêmes, dans lesquels le cardinal n'est jamais désigné que par son prénom Johannès ou son titre d'évêque, de cardinal, ou de vice-chancelier »⁹. Au début du XVII^e siècle donc, cette ignorance persiste encore.

En 1680, Spon confond encore Jean de Bertrandis et Jean de Brogny ; il prétend, comme Sarasin, que le premier présida le concile de Constance, auquel il assista en effet, mais qu'il ne présida point¹⁰, et il lui donne le titre de cardinal d'Ostie, qu'il n'eut point ; il répète les erreurs antérieures. Toutefois il sait maintenant,

¹ MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, 1892-7, p. 87.

² *Registres du Conseil*, 1542, 1545, etc. ; cf. MAYOR, *Bull. Soc. Hist.*, I, p. 87, note 1.

³ SARASIN, *Le Citadin de Genève*, p. 77.

⁴ GONTHIER, *Oeuvres historiques*, III, p. 182.

⁵ *Ibid.*, p. 187.

⁶ Livre I, chap. 3.

⁷ *Le Citadin*, 1606.

⁸ SARASIN, *Le Citadin de Genève*, p. 77-8.

⁹ DUHAMEL, *op. l.*, p. 4.

¹⁰ GONTHIER, *op. l.*, III, 185.

comme déjà Duchesne en 1660, quel est le véritable fondateur de la chapelle. « On l'appelait cardinal d'Ostie, et c'est apparemment la cause que Jean de Bertrandis ayant eu le même titre ¹, on a cru que c'était lui qui avait bâti joignant Saint-Pierre la chapelle des Macchabées qu'on appelle présentement l'Auditoire de philosophie. Car il est constant que c'est Jean de Brognier qui l'a fondée, puisqu'on y remarque encore par dehors un petit cochon en sculpture, qu'il y fit mettre en mémoire de sa première profession et en divers endroits ses armes » ². C'est donc dans le cours du XVII^e siècle que cette identification a été faite, sans doute au moyen des armoiries sculptées sur la chapelle; c'est en effet une des preuves que cite Spon: « ces mêmes armes, dit-il, sont dans une chapelle de Brogny, qu'il avait aussi fondée, comme monsieur Morery l'a remarqué en passant dans ce village ».

Nous remarquerons que la date où l'on parvient à la connaissance du vrai fondateur coïncide avec celle où la légende paraît. Les deux faits sont en étroite relation; le premier a permis au second de surgir, c'est-à-dire que, une fois identifié le nom du fondateur de la chapelle, on a pu lui rattacher la légende, peut-être déjà suggérée par l'ornementation de l'édifice, mais en tout cas anonyme avant ce moment.

LA VÉRITÉ HISTORIQUE.

Il s'agit en effet d'une légende. Dès l'apparition de ces curieux récits, des auteurs en repoussent la véracité, et *Baluze* écrit en 1693: « Multa hactenus a scriptoribus historiae Cardinalem dicta de illo sunt, a quibus referendis nos pro more institutoque nostro abstinemus » ³. Bien plus, ceux-là même qui les racontent émettent de timides réserves. Bien qu'il suive le récit de Duchesne, *Lenfant* rappelle que le père Alby, jésuite, a parlé différemment des origines du cardinal, et que ces aventures, on les attribue à peu de chose près à Sixte-Quint. *Besson*, qui suit Duchesne et *Lenfant*, prévient que « tous ceux qui ont parlé de ce cardinal n'en avaient qu'une connaissance peu exacte, ont débité sur la bassesse de son extraction et sur la façon dont il fut tiré de la poussière les mêmes contes qu'on attribue avec plus de certitude à Sixte-Quint » ⁴.

« Il est enfin peu de grands personnages, dit Duhamel, ayant été gratifiés par la postérité de tant de prénoms et de noms, et dont l'origine ait donné lieu à de si contradictoires commentaires. C'est peut-être que, malgré leurs longues recherches, les historiens n'ont pas cru devoir se borner, en leurs affirmations, à ce qu'ils savaient, et que trop souvent l'imagination et la légende ont remplacé les recherches et les documents ».

¹ Ce qui est inexact, SPON, éd., 1730, I, p. 74, note a, p. 80, note h.

² *Ibid.*, p. 80-1.

³ BALUZE, *Vitae paparum Avenionensium*, 1693, I, p. 1353.

⁴ BESSON, *op. l.*, p. 44, 46.

Quelques historiens du XIX^e siècle, moins dociles que d'autres, ont nettement contesté cette tradition. *Galiffe*¹ proteste contre la basse extraction du cardinal, mais il va trop loin dans le sens opposé, en prétendant que sa famille appartenait à la haute noblesse. Plus récemment, l'abbé *Gonthier*², *Duhamel*³, ont fait mieux que protester; étudiant les documents officiels, ils ont prouvé sans contestation possible que si la famille de Jean de Brogny n'était pas noble, elle était du moins de fort bonne bourgeoisie, et alliée à la petite noblesse du pays.

Dès lors, on ne saurait admettre que le jeune garçon ait gardé les pourceaux. Tout au plus, accorde Gonthier, « issu d'une famille honorable, le jeune Fraczon a pu dans son enfance, s'amuser parfois à garder dans le verger voisin les troupeaux de son père. Toutefois c'est aller, selon nous, contre toute probabilité et toute vraisemblance, que d'en faire un habituel, un infime gardien de pourceaux⁴ ». Il n'y a pas plus de vraisemblance dans l'anecdote du cordonnier⁵, « cette légende, dit Duhamel, ne faisant pas plus d'honneur à l'imagination qu'à la science de son auteur »⁶.

LES MONUMENTS.

Puisque nous savons que la tradition est fausse, il s'ensuit tout naturellement que les monuments cités comme preuves ne peuvent faire allusion à l'enfance du cardinal. A priori, on ne concevrait pas, si Jean de Brogny avait fait sculpter à la chapelle des Macchabées des souvenirs de son passé, que ses contemporains ne l'aient pas su et signalé dans leurs panégyriques, que les historiens l'aient ignoré jusqu'au XVII^e siècle.

Regardons ces monuments, et cherchons à déterminer leur signification réelle.

Les souliers.

Il y a longtemps déjà que Blavignac a fait justice des prétendus sabots ou souliers. Ce sont, dit-il, « de belles feuilles pliées parfaitement conservées, et qui décorent l'archivolte de la fenêtre »⁷. En effet, ces crochets, ces feuilles relevées vers le ciel, sont à cette place des détails caractéristiques de l'architecture flamboyante⁸.

¹ GALIFFE, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, 1829, I, p. 133-5.

² GONTHIER, *Le cardinal de Brogny et sa parenté*, Rev. savoisiennne, 29 février et 2 mars 1888; tirage à part, Annecy, 1889; id., *Oeuvres historiques*, III, 1903, p. 192 sq.

³ DUHAMEL, *Le cardinal de Brogny*, Rev. savoisiennne, 1900-1.

⁴ GONTHIER, *Oeuvres*, III, p. 195.

⁵ *Ibid.*, p. 196, note 3.

⁶ p. 5 du tirage à part.

⁷ BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 18; l'auteur commet une erreur en prétendant que la légende des souliers a été mise en circulation par Lenfant; nous avons vu qu'elle est antérieure; RIGAUD, *ibid.*, IV, 1845, p. 40-2.

⁸ ENLART, *Manuel d'arch. française*, I, 2^e éd., p. 669, fig.; ex.: tableau de Conrad Witz, au Musée de Naples, GRABER, *Konrad Witz*, Bâle, 1922, pl. I, p. 12.

Le porcher. — Les stalles.

Le motif du gardeur de pourceaux orne une des joues de la stalle de Jussy; l'autre joue, que les historiens citent parfois aussi avec la précédente ¹, montre un moissonneur battant le blé avec son fléau. Ces deux scènes illustrent une pensée unique. Elles ne sont pas empruntées à l'Évangile ou à la parabole de l'Enfant prodigue, comme le pensent MM. Scheuber ² et Corbaz ³.

Elles appartiennent au cycle des travaux rustiques commémorant les mois de l'année, à ce calendrier figuré dont on aimait à orner les clefs de voûte, les miséricordes des stalles, les pavements, les vitraux des cathédrales ⁴.

C'est la *glandée*, qui évoque l'automne, et correspond dans ce ménologe à *novembre*; toujours on y voit un porcher gardant ses bêtes qui se nourrissent de glands, ou secouant les branches du chêne pour les leur fournir ⁵.

C'est le *battage du blé*, qui rappelle les travaux de la moisson, et répond au mois d'*août* ⁶.

Nous avons remarqué que la stalle de Jussy ne provient pas nécessairement de la chapelle des Macchabées, et qu'elle peut-être originaire de la cathédrale elle-même. Cette hypothèse est fortifiée par le sens des motifs qui l'ornent, puisqu'on retrouve des thèmes analogues parmi les fragments des stalles basses de Saint-Pierre, conservés au Musée d'Art et d'Histoire, qui continuent ce calendrier rustique ⁷.

Voici en effet un paysan debout, qui *fauche* (F. 74), travail symbolisant dans

¹ RIGAUD, *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 41.

² SCHEUBER, *Die mittelalterlichen Chorstühle in der Schweiz*, 1910, p. 82.

³ CORBAZ, *Mandement et Chatellenie de Jussy*, p. 63.

⁴ ENLART, *Manuel d'arch. française*, I, 2^e éd., p. 809; MALE, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, 1908, p. 324 sq.; id., *L'art religieux du XIII^e siècle*, 3^e éd., p. 85 sq.

⁵ Ex. MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle*, 3^e éd., p. 95; p. 96, fig. 41; à Abondance, en Haute-Savoie, DEONNA, *L'Abbaye d'Abondance*, p. 73, fig. 14.

⁶ MALE, *op. l.*, p. 91, fig. 37, p. 94-5.

⁷ Sur les stalles de Saint-Pierre: C. MARTIN, *op. l.*, p. 167 sq.; id., *Bull. Soc. Hist.*, III, 1908, p. 127, note 4; BLAVIGNAC, *Restauration des stalles hautes de l'ancienne cathédrale de Genève*, *Mém. Soc. Hist.*, VI, p. 142, sq.; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1 fasc., 1891, p. 52 sq.; 2^e fasc., 1892, p. 117; *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 118-9, 53 sq.; VIII, 1852, p. 12, 16; RAHN, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1884, p. 71-2; WIRZ, *Mém. Doc. Soc. Hist. suisse romande*, XXXV, 1881, p. 307 sq.; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 329 sq., 234, note 1, 228 sq.; SÉNEBIER, *Journal de Genève*, 4 septembre 1790; SCHEUBER, *op. l.*, p. 70 sq.;

Signalons, au Musée d'Art et d'Histoire (salle du moyen âge), des fragments de stalles de Saint-Pierre dont les sujets n'ont pas de rapport avec le ménologe qui nous occupe ici:

- F. 75. fragment de stalle basse, moine debout.
- F. 89. couronnement de stalle haute, dais.
- G. 942. miséricorde de stalle, avec grenouilles.
- G. 943. miséricorde, avec joueur de cornemuse.
- F. 323. miséricorde, avec personnage accroupi vu de dos.

ces calendriers figurés le mois de *juin*¹. Voici un paysan *courbé vers le sol*, ramassant du bois, comme labueur du mois de *novembre*², sur un fragment qui paraît avoir même provenance (G. 944)³. Sur un fragment dont la provenance n'est pas indiquée, c'est un paysan avec sa hotte (F. 76). Les thèmes des mois apparaissent souvent sur les stalles du XV^e siècle conservées en Suisse⁴.

Nous pouvons donc affirmer que, parmi les stalles de Saint-Pierre aujourd'hui disparues, un certain nombre illustraient, en totalité ou en partie, les travaux des mois. Peut-être en était-il de même pour celles des Macchabées, ce qui expliquerait le second relief au porcher, celui de la Bibliothèque aujourd'hui perdu. Si l'on n'a gardé des stalles des Macchabées que le fragment orné de la glandée, c'est qu'au moment où ce mobilier fut enlevé de la chapelle, en 1670, la légende existait depuis quelque temps déjà, et qu'on jugea utile de conserver le relief rappelant, croyait-on, le souvenir du porcher-cardinal.

Les stalles à l'image du porcher n'ont donc aucune relation avec l'histoire de Jean de Brogny, pas plus que les prétendus souliers.

Les reliefs de pierre.

En est-il de même du relief sculpté à l'angle S.O. de la chapelle ?

Dans le style gothique flamboyant, des frises de feuillage, mêlées d'animaux et de personnages, règnent un peu partout, dans les cordons des moulures, dans les gorges des voussures, des portes et de certaines arcades⁵.

Le relief au porcher doit avoir une relation avec la console au-dessus de lui, puisque la branche de chêne y descend. Or, dans l'église gothique, le décor des socles est souvent en connexion avec le personnage qu'ils supportent, et c'est parfois une petite scène rappelant un trait fameux de la vie du saint⁶.

Les deux autres niches sur la façade ouest sont également vides. Tout en haut paraissent les bustes de Dieu et de Christ, qui ont échappé aux iconoclastes de la Réforme, sans doute parce que ces images ne suscitaient pas leur haine contre le papisme. Mais celles qui garnissaient les consoles ont disparu, parce qu'elles représentaient des saints, comme c'est d'ordinaire le cas. Quelles étaient ces saints ? Nous ne le savons pas, les anciens auteurs qui mentionnent le bris des statues à Saint-Pierre n'ayant pas pris soin de nous en aviser⁷.

¹ MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle*, p. 94, fig. 37.

² *Ibid.*, p. 95.

³ Cette stalle figure parmi celles de Saint-Pierre dessinées par Blavignac, plans et dessins de Blavignac, conservés dans les archives du Vieux-Genève, Musée d'Art et d'Histoire.

⁴ SCHEUBER, *op. l.*, p. 98, 99, etc.

⁵ ENLART, *Manuel d'arch. française*, I, 2^e éd., p. 678.

⁶ MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle*, p. 212, 333.

⁷ Ex. *Registres du Conseil*, 1535, 9 août, etc.

Admettons qu'il y ait eu dans la niche de l'angle S. O. un saint en relation avec des porcs. Saint Antoine, dès la fin du XIV^e siècle, paraît avec le cochon devenu son compagnon habituel, sur la fausse interprétation d'une image¹; il protège les porcs², mais il protège aussi les humains contre les maladies contagieuses, en particulier contre la peste³. Il n'est pas inconnu à Genève. Il possède dès 1304 dans la cathédrale un autel⁴ et des reliques⁵, et tout autour, on vend des ex-voto de cire. Il patronne des chapelles et des hôpitaux. L'hôpital des pestiférés et sa chapelle, à Plainpalais, sont dédiés à Notre-Dame de Miséricorde, à saint Roch, à saint Antoine, et à saint Sébastien. Celui de la Madeleine est sous la protection de saint Antoine et de saint Sébastien. L'ordre des Antonins possède à Genève un couvent, dont malheureusement nous ne savons rien⁶, et la porte Saint-Antoine⁷ abrite probablement un petit oratoire dédié à ce saint, dont il est fait mention dans le manuscrit d'Ami Favre, d'après Roset⁸. Le saint n'a-t-il pas laissé son nom à un quartier de notre ville? Il est vénéré à Genève, comme saint Christophe et saint Sébastien, en tant que protecteur contre la peste qui causa tant de ravages dans notre cité⁹. Faut-il croire qu'on avait placé dans la niche de l'angle S.O. l'image du saint aimé des Genevois, et que le relief du porcher rappelle son animal favori ou les humains qu'il protège contre la mort subite?

Dans la chapelle de Brogny, on conserve les reliques de saint Sébastien: « un buste de saint Sébastien en argent coloré au naturel, le piédestal de cuivre doré, contenant le crâne du dit saint »¹⁰. D'autres reliques de saint Sébastien sont dans la chapelle de Notre-Dame du Pont, transférées en 1489 à l'hôpital pestilentiel¹¹. On peut se demander si les trois niches extérieures n'étaient pas ornées des images

¹ MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle*, 3^e éd., p. 339 sq.; id., *L'art religieux de la fin du moyen âge*, 1908, p. 199, fig. 90; CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, p. 705.

² MALE, *op. l.*, p. 317; ROLLAND, *La Faune populaire de la France*, V, p. 411, saints protecteurs du bétail; p. 254, n^o 66, sainte Christine de Plougastel; en Belgique, saint Lambert.

³ MALE, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, 1908, p. 195-6.

⁴ MARTIN, *op. l.*, p. 26.

⁵ Bras de saint Antoine qui à la Réforme se trouva être un bois de cerf. FROMENT, *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, éd. 1854, p. 146 sq.; « une pible, ou membre viril naturel d'un cerf »; ARCHINARD, *op. l.*, p. 214, note 1, 301. « On faisait serment sur ce bras de saint Antoine en grande solennité, et le parjure, la main lui séchait en un an. Aussi, au devant et à la monstre de la chapelle, ou de la boutique de saint Antoine, y avait tout plein de mains de cire sèches, et tout plein d'autres choses ». FROMENT, p. 146 sq.

⁶ BESSON, *op. l.*, p. 96; ARCHINARD, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, p. 64-6.

⁷ La porte Saint-Antoine à l'entrée de la rue actuelle des Chaudronniers. 1412, dépense pour l'ogive de la porte et pour des pierres taillées, RIVOIRE, *Registres du Conseil*, I, p. 33; 1518, le comte de Genevois et le duc de Savoie se présentent à la porte Saint-Antoine, *Mém. Soc. Hist.*, XI, 1859, p. 241; 1562, gonds pour la porte, *ibid.*, XII, 1860, p. 70, note 308, etc. cf. FATIO, *Genève à travers les siècles*, p. 25.

⁸ BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, p. 85.

⁹ DEONNA, *La Vierge de Miséricorde*, *Rev. hist. rel.*, LXXIII, 1916, p. 190.

¹⁰ Inventaire des Macchabées, de 1766, ARCHINARD, *op. l.*, p. 295.

¹¹ DE LA CORBIÈRE, Ms. Bibliothèque Publique, p. 74.

des trois saints que l'on voit si souvent ensemble au XV^e siècle: saint Antoine, saint Sébastien, saint Roch ¹, intercesseurs contre la peste ², que précisément nous venons de voir plus d'une fois associés à Genève ³.

Si l'on ne veut point accepter cette hypothèse, on peut admettre que le relief au porcher rappelle encore un des travaux des mois, comme celui des stalles, ou bien, avec certains auteurs ⁴, qu'il illustre la parabole de l'Enfant prodigue, fréquente sur les murs et les vitraux des cathédrales ⁵. C'est ce que l'on pensera encore du relief au Musée d'Art et d'Histoire (*fig. 9*). Que l'on accepte pour ce dernier l'une ou l'autre interprétation — et la première nous paraît plus plausible, — toujours est-il que ce thème n'ornait pas seulement la chapelle de Brogny, puisque rien ne permet de l'en faire venir, par conséquent qu'il n'était pas en relation avec le cardinal.

* * *

L'hypothèse en faveur de sculptures rappelant saint Antoine et son animal favori trouverait-elle quelque appui dans une nouvelle supposition ? Les armes du cardinal de Brogny, que l'on voit sur la façade et à l'intérieur de sa chapelle, sur son portrait, ailleurs encore, montrent une croix double ⁶. On admettra sans difficulté que Jean Fracson, bien qu'honorable bourgeois et apparenté à la petite noblesse du pays, ne possédait pas d'armoiries de famille, et qu'il en prit ou qu'elles lui furent concédées lors de son élévation ecclésiastique ⁷. Pourquoi choisit-il la croix à double traverse ? est-ce, dit Foras, en souvenir de la croix patriarcale ? Ce n'est cependant point une explication.

Or, saint Antoine, dont le porc est le compagnon, porte comme attribut le *Tau*, sorte de croix en forme de T, qu'il montre sur sa robe, et sur lequel il s'appuie. On a discuté souvent le sens de cet emblème, que les uns font dériver d'un motif antique ⁸, que les autres assimilent à une béquille ⁹, à une potence, qui serait un emblème

¹ MALE, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, 1908, p. 201.

² A la Réforme, dit Jeanne de JUSSIE, on brisa dans une chapelle une verrière « où était en peinture l'image de M. Saint Antoine abbé et Saint Sébastien, *Le levain du christianisme*, éd., 1865, p. 24. N'est-ce pas parce qu'ils ont abattu des images de saints antipesteux que les hérétiques sont frappés de peste ? *Ibid.*, p. 31, 32.

³ Noter que la clef de voûte d'un des dais surmontant les consoles, aux Macchabées (n^o 261), porte en relief une main bénissante ; celle-ci surmonte parfois l'image de saint Sébastien, ex. vitrail du XV^e siècle, au Musée d'Art et d'Histoire, n^o 230, avec le martyr de saint Sébastien, sans doute consacré par une corporation d'archers ou d'arbalétriers.

⁴ GONTHIER, *op. l.*, III, p. 195 ; DUHAMEL, *op. l.*, p. 5.

⁵ MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle*, 3^e éd., p. 237.

⁶ Ci-dessus, fig. 5 ; GALIFFE et GAUTIER, *Armorial genevois*, pl. 1 ; FORAS, *Le blason*, p. 137, fig. 227, s. v. Croix double, croix patriarcale.

⁷ Son neveu, François de Mies, a pris le même emblème, GALIFFE, pl. 2.

⁸ Croix ansée ; on pourrait tout aussi bien songer au Tau Gallicum, signe graphique de la hache en Gaule, JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, II, p. 140.

⁹ CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, s. v. Tau, p. 758 ; Béquille, p. 532 p. 379.

protecteur, un souvenir de pèlerinage¹. Peu nous importe ici son sens véritable. Notons d'autre part que saint Antoine porte parfois, à la place du T, la croix à double traverse². Ses représentations iconographiques unissent donc les deux mêmes éléments que les sculptures de la chapelle des Macchabées, croix à double traverse et porcs, et l'on notera que les armoiries du cardinal, à l'angle S.-O., semblent encadrer le relief au porcher. Faut-il croire que Jean de Brogny ait choisi pour ses armoiries cet emblème qui figure aussi dans le blason de l'ordre des Antonins, en souvenir de saint Antoine, parce qu'il aurait professé une vénération particulière pour ce saint dont la cathédrale conservait les reliques miraculeuses, et qui, on l'a dit plus haut, joue un rôle important à Genève ? Faut-il croire que c'est en hommage qu'il en a fait sculpter les animaux sur la façade de sa chapelle ?

* * *

En résumé, l'ornementation de la chapelle des Macchabées montre des feuillages décoratifs, la glandée de novembre, peut-être l'enfant prodigue, peut-être aussi les animaux de saint Antoine. Il n'y a rien là qui fasse allusion à l'enfance misérable de Jean de Brogny.

Si donc ni l'histoire, ni les monuments ne confirment la légende, comment celle-ci a-t-elle pu surgir et trouver une confirmation apparente dans les motifs de la chapelle ?

LA LÉGENDE DE SIXTE-QUINT.

Déjà Lenfant (1714) et Besson (1759) ont remarqué les curieuses analogies entre la légende de Brogny et celle du pape Sixte-Quint. Il y a en effet entre elles un étroit parallélisme.

Le jeune porcher.

Le jeune Peretti naît en 1521 dans un village de la Marche d'Ancône, de parents très pauvres. Comprenant l'intelligence de leur enfant, ceux-ci voudraient le faire étudier, mais leurs faibles ressources ne leur permettent pas de réaliser ce projet, et le petit Félix est confié à l'âge de 9 ans à un riche bourgeois du village pour garder d'abord les brebis, puis les cochons. En 1531, un religieux, se rendant à Ascoli pour y prêcher le carême, s'égare près du village ; le petit Félix, qui garde ses cochons,

¹ ENLART, *Manuel d'archéologie française*, III, Le costume, p. 303, 351.

² Ex. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, s. v. Antonins, p. 351, fig. ; au Musée de Genève, n° 1681, salle du moyen âge, peinture représentant La Vierge assise avec l'enfant Jésus, entre saint Théodule et saint Antoine, Ecole du Haut-Rhin, provenant d'Evolène, Valais. Début du XVI^e s.

lui offre ses services, et fait route avec lui. Le religieux, charmé de la vive intelligence de l'enfant, de son désir de s'instruire, l'emmène, et pourvoit à ses études. L'ascension du futur pape est dès lors rapide ¹.

Le cordonnier.

« N'étant encore que bachelier, et demeurant dans le couvent de Macerata, il alla un jour marchander chez un cordonnier une paire de souliers. Après avoir longtemps disputé sur le prix, le cordonnier les laissa à sept jules, et Frère Félix, qui ne lui en voulait donner que six, le pria de se contenter de ce qu'il lui offre pour ces souliers, et lui dit qu'il serait peut-être, quelque jour, en état de lui donner le septième jules. Mais quand me le rendrez-vous, lui dit le cordonnier, quand vous serez pape ? Si vous voulez m'en faire crédit jusqu'à ce temps, lui repartit frère Félix, je vous promets de vous le payer avec les intérêts. Le cordonnier se prit à rire et lui dit : Je vous vois si bien disposé à vous faire pape que je consens à n'être payé qu'à ce terme, et lui donna les souliers ² ». Le cordonnier de la Taconnerie était plus généreux, puisqu'il fit entièrement don de ses souliers à Jean de Brogny. Devenu pape sous le nom de Sixte-Quint, Peretti se souvient de sa promesse, qu'il avait consignée dans son journal, fait venir à Rome le cordonnier et, après l'avoir un peu plaisanté, donne à son fils un petit évêché dans le royaume de Naples. Jean de Brogny ne recompensa-t-il pas aussi son bienfaiteur en le nommant, selon certains auteurs, son maître d'hôtel ?

La prophétie.

Dans son entretien avec le cordonnier, Jean de Brogny paraît persuadé qu'il sera un jour cardinal ; selon d'autres auteurs, c'est le cordonnier qui lui prédit cette élévation. Sixte-Quint et ceux qui l'entourent n'ont pas une foi moins grande. Sa famille ne met pas en doute qu'il sera pape ; son père en a l'avertissement en songe, et quand sa petite sœur demande l'aumône aux passants, elle ajoute : « Félix vous le rendra », détail que Priuli note déjà en 1586 et qui lui est communiqué avant même l'exaltation du pape ³. Lui-même parle volontiers de sa gloire future, ses collègues l'admettent. « Puisque les papes s'avisent de mourir si promptement, dit-il à la mort de Marcel II, j'espère qu'à la fin je le serai à mon tour. A quoi l'autre lui répond : Je le croirais assez, à voir votre physionomie ⁴. » « Courage, courage, mon père, lui disent des gentilshommes allemands, si vous avez envie d'être pape, nous

¹ LETI, *L'histoire de la vie du pape Sixte cinquième*, trad. éd. 1687, I, p. 10 sq.

² *Ibid.*, p. 287 sq.

³ HUBNER, *op. l.*, I, p. 210.

⁴ LETI, *op. l.*, I, p. 70-1.

y travaillerons sitôt que nous serons à Rome. A quoi Montalte répondit plaisamment : Que votre volonté soit faite, je me sou mets à la pesanteur de ce fardeau. »¹ « Je m'en donnerai bien garde avant que d'avoir été pape », dit-il à ses amis, en une difficile circonstance, et « qu'ayant fait vœu d'être un jour pape à Rome, il n'avait pas jugé à propos de se faire pendre à Venise »².

La maison natale.

On montrait dans le village de Brogny l'humble maison natale du cardinal. Sixte-Quint rappelle volontiers sa basse naissance³; loin de rougir de ses parents pauvres⁴, il ne veut recevoir sa sœur et ses neveux que dans leurs modestes vêtements de paysans, et non en splendide apparat⁵. Il prétend plaisamment que sa maison est la plus illustre de toutes : « ma maison, étant à demi-découverte, et les murailles n'étant que de vieille lattes demi-rompues, le soleil y entrant de tous côtés, ne puis-je pas me vanter qu'elle est une des plus éclatantes de l'Europe ? »⁶.

Le repas commémoratif.

Jean de Brogny réunit un jour dans sa maison natale les vieillards de sa connaissance, leur donna à dîner, et leur distribua ses largesses⁷. Sans doute voulut-il les étonner par le contraste entre son élévation actuelle et le misérable état de son enfance passée parmi eux.

Sixte-Quint, lui aussi, accepte volontiers les occasions d'évoquer son enfance et son adolescence difficiles. Il entre un jour dans un couvent, et voyant le frère portier manger un plat de fèves, il s'assied auprès de lui sur une marche et partage joyeusement son repas; puis il le récompense et lui dit : « Je me suis autrefois vu dans l'état auquel vous êtes, faites en sorte de vous trouver un jour dans celui auquel vous me voyez à présent »⁸. Au chapitre général de son ordre, où il convoque tous les ressortissants, « on crut que Sixte-Quint voulut se donner, par ce moyen, le plaisir de se faire voir pape à tous les frères qui ne l'avaient vu que religieux. » « Il leur fit l'honneur de manger une fois au réfectoire, accompagné de deux cardinaux. Le repas fut magnifique. Sa Sainteté but à toute la communauté, et pour donner plus

¹ LETI, *op. l.*, p. 91.

² *Ibid.*, I, p. 99; cf. encore p. 43, 95, 118, 166; II, p. 8.

³ *Ibid.*, II, p. 82, 83.

⁴ *Ibid.*, p. 82.

⁵ *Ibid.*, I, p. 245-7.

⁶ *Ibid.*, p. 51.

⁷ SÉNEBIER, *Hist. littéraire de Genève*, I, p. 118; GRILLET, *Dict. historique de Savoie*, I, p. 410-11; GONTHIER, *op. l.*, III, p. 203.

⁸ LETI, *op. l.*, II, p. 82-3.

de gaieté à cette fête, les religieux furent dispensés de silence »¹. Notons encore que Sixte-Quint embellit sa ville natale², comme Jean de Brogny qui dota Annecy d'un couvent de Dominicains³.

Autres analogies.

Au milieu des richesses et des honneurs suprêmes, Jean de Brogny demeure humble et pieux. Dur à lui-même, il protège les pauvres et les petits, veuves, orphelins, prélats tombés dans la misère⁴. Ami des lettres, il veut fonder à Genève une université que les citoyens refusent, et qu'il crée à Avignon pour les étudiants pauvres du diocèse de Genève, des provinces de la Savoie, des diocèses d'Arles et de Vienne⁵.

Et Sixte-Quint ? Dès qu'il est nommé pape, il se montre souvent dur, orgueilleux, même cruel, pour discipliner l'Eglise en désarroi⁶. Mais il est aussi l'ami des pauvres, laïques et religieux, des jeunes filles en danger⁷ ; il protège les sciences et les arts, il fonde des écoles, un collège pour les étudiants pauvres⁸, et, comme Brogny encore, il est un grand constructeur.

* * *

Il y a donc dans la vie de ces deux personnages trop de concordances pour ne pas supposer que leur double légende n'en est en réalité qu'une, appliquée à l'un et à l'autre. Un petit détail est significatif : le cordonnier veut vendre ses souliers au prix de sept jules, mais Peretti n'en veut donner que six. Or, si le prix exigé de Jean de Brogny par son cordonnier est souvent omis, cependant, Lenfant le fixe à six deniers. A elle seule cette concordance serait une preuve suffisante. Les érudits qui étudient la formation des légendes, savent que, dans les recueils semi-littéraires, il y a un perpétuel déplacement des thèmes anecdotiques, que le même trait est attribué à Henri IV, Napoléon I^{er}, Frédéric II de Prusse, Joseph II d'Autriche, Alexandre I^{er} ou II de Russie, que plusieurs de ces thèmes ont une commune origine, populaire, et que, parfois très anciens, ils peuvent remonter jusqu'à l'antiquité⁹, tel le thème du grand roi déguisé en simple particulier¹⁰. Sixte-Quint et Jean de Brogny rentrent précisément dans cette catégorie de personnages historiques qui ont attiré à eux les légendes.

¹ LETI, *op. l.*, p. 83 sq.

² *Ibid.*, II, p. 39 sq.

³ GONTHIER, *op. l.*, III, p. 204.

⁴ SÉNEBIER, *op. l.*, p. 411-2 ; GONTHIER, *op. l.*, III, p. 211-3.

⁵ GONTHIER, p. 205.

⁶ LETI, I, p. 223 sq., etc.

⁷ *Ibid.*, II, p. 23, 35-7.

⁸ *Ibid.*, p. 145, 150, 156, 159.

⁹ VAN GENNEP, *La formation des légendes*, p. 187-8.

¹⁰ *Ibid.*, p. 293.

LES ORIGINES DE LA LÉGENDE DE SIXTE-QUINT.

Nous avons scruté la part de vérité qui existe dans la légende de Jean de Brogny et à quelle époque elle remonte. Faisons de même pour Sixte-Quint.

Ses contemporains mentionnent son origine obscure, mais leur curiosité est pour cela même d'autant plus difficile à satisfaire. L'ambassadeur vénitien *Giovanni Gritti* dit : « tant il était bas-né, qu'on avait à peine conservé mémoire de ses parents ». Dès le surlendemain de l'élection du pape, *Lorenzo Priuli*, rendant compte au doge, écrit : « il est né dans un castello nommé Grottamare, de père jardinier ; il veut étudier, mais son père ne peut payer, et alors il s'enfuit et prend l'habit de novice ». Telles sont les plus anciennes informations ¹.

Les plus anciens historiens admettent cette obscure origine, mais sans la préciser : « Sixtus, obscuro loco natus », dit *Tempesta*, qui écrit en 1600 ². *André Duchesne* dit seulement qu'il « était fils d'un père pauvre et de basse condition » ³. L'œuvre de cet auteur est revue en 1653 par son fils *François Duchesne*, lequel raconte ailleurs la légende de Jean de Brogny, en 1660. Si la légende de Sixte-Quint avait été courante à cette époque, n'eût-il pas été frappé de son analogie avec celle de Brogny et ne l'eût-il pas mentionnée ? En citant celle du cardinal, n'aurait-il pas rappelé celle de Sixte-Quint ? Il semble donc qu'à ce moment, en 1660, où la légende de Brogny est constituée, celle de Sixte-Quint n'est pas encore nettement établie.

Mais voici que *Leti* publie en 1669 son *Histoire de Sixte Quint* ⁴ ; il n'ignore aucune des précisions sur les origines, la naissance, la première enfance, l'adolescence du futur pape, et cette légende, on l'a montré plus haut, ressemble étrangement à celle du cardinal de Brogny. Du propre aveu de l'auteur, cette vie est un roman plus qu'une œuvre historique. Dans une de ses lettres imprimée en 1700, il raconte sa présentation à Fontainebleau à Louis XV, au dauphin et à la dauphine. « Cette princesse de la maison de Bavière, comme vous le savez, lui parla de la vie de Sixte-Quint, qu'elle avait lue. « Monsieur Leti, lui dit-elle en riant, dites-moi, je vous prie, si toutes les belles choses que vous avez débitées dans cette histoire et qui m'ont fort amusée, sont vraies, et si l'on peut faire fond là-dessus ? » Il lui répondit avec beaucoup de franchise « qu'un roman bien imaginé ne laisse pas, tout faux qu'il est, de faire plus de plaisir au lecteur qu'une histoire vraie, racontée d'une manière trop simple et trop

¹ HUBNER, *Sixte-Quint*, 1882, 2^e éd., I, p. 204 sq.

² TEMPESTA, *Vitae summorum pontificum*, 1600, p. 415.

³ A. DUCHESNE, *Histoire des papes et souverains chefs de l'Eglise*, éd. revue par F. Du Chesne, 1653, II, p. 445 sq.

⁴ LETI, *L'histoire de la vie du pape Sixte cinquième*, 1669 ; 2^e éd., Amsterdam, 1686 ; trad. française, Paris, 1687.

nue »¹. La véracité de Leti, forgeant des aventures, citant des sources inexistantes, est déjà fort suspecte à ses contemporains et aux érudits du XVIII^e siècle; les historiens modernes considèrent son œuvre comme « remplie de contes niais, de contradictions et de mensonges évidents »².

En 1754 déjà, *Tempesti* avait cherché à expurger cette histoire des légendes qui s'y attachaient, et les recherches des érudits modernes³ arrivent aux conclusions suivantes. Le père de Sixte-Quint, ruiné après la prise et le sac de Montalto par le duc d'Urbino en 1518, se réfugie à Grottamare, où il afferme des champs et se fait cultivateur, jardinier. Sa femme se place comme servante, une de ses sœurs est blanchisseuse. Cependant, il a gardé quelques relations avec des gens plus aisés que lui; son frère, fra Salvador, de l'ordre des mineurs conventuels, demeure au monastère de Montalto. Le futur pape appartient donc à une famille très modeste. Qu'il ait gardé les porcs, cela est fort possible. « Les porcs, ces animaux domestiques si utiles, jouissent dans les campagnes méridionales d'une extrême faveur, de la tendresse et de l'intimité même des familles aisées, et si Piergentile, assez heureux pour en posséder quelques-uns, en a confié la garde à ses enfants, il n'a fait qu'imiter ses voisins. Mais cela ne prouve pas que le petit Peretti ait été berger, comme Leti et d'autres l'ont dit, plaçant ainsi sa famille, contrairement à la vérité, aux derniers rangs du peuple »⁴. N'arrive-t-on pas à la même conclusion que pour Jean de Brogny ?

La priorité littéraire appartient à la légende de Jean de Brogny, exposée par Duchesne en 1660, alors que celle de Sixte-Quint l'est par Leti en 1669. On peut donc soupçonner Leti de s'être inspiré de la première pour la seconde, et, utilisant les traditions incertaines sur l'obscurité de la naissance de Sixte-Quint, de les avoir enjolivées sur ce modèle, et transformées en un récit romanesque. Il connaît fort bien Genève, dont il écrit en 1686 l'histoire⁵; il y signale la fondation de la chapelle des Macchabées par Jean de Brogny⁶, mais sans mentionner la légende. N'est-il pas curieux qu'ayant à parler de ces deux personnages avec même légende, il n'ait pas été frappé de cette coïncidence, pas plus que Duchesne ? S'il ne fait pas allusion à la légende de Brogny, qu'il a pu toutefois lire dans l'ouvrage de Duchesne, ne serait-ce pas qu'il s'en est déjà servi pour le pape Sixte-Quint et qu'il n'ose y revenir pour ne pas dévoiler le procédé ?

¹ Cité par BAULACRE, *Oeuvres*, II, p. 356-7.

² *Ibid.*, p. 356, sq.; I, p. 300 sq.

³ HUBNER, *op. l.*, I, p. 2.

⁴ LORENTZ, *Sixte-Quint et son temps*, Mayence, 1852; HUBNER, *Sixte-Quint*, Paris, 1872, etc. M. MONTI prépare un ouvrage sur Gregorio Leti et ses relations avec Genève.

⁵ HUBNER, *op. l.*, I, p. 211.

⁶ LETI, *Historia Ginevrina*, 1686.

⁷ *Ibid.*, II, p. 223, 260.

LES THÈMES POPULAIRES DE LA LÉGENDE.

Cette double légende groupe des éléments empruntés à la pensée et à la tradition populaires.

L'esprit humain procède volontiers par *antithèse* et réunit instinctivement les notions contraires: le berceau suggère la tombe; la vie, la mort; la richesse, la pauvreté; le plaisir, le devoir, etc. Les anciens reconnaissaient déjà, avec Anaximandre de Milet, Héraclite, Empédocle, cette « opposition universelle », à laquelle Tarde ramène tant d'activités et de pensées humaines, et que la psychanalyse a mise en lumière, dans l'individu et dans ses manifestations spirituelles, rêve, mythe, légende, création littéraire. Séduit par la gloire, la fortune auxquelles sont parvenus des personnages illustres, réels ou mythiques, on leur cherche par antithèse des débuts très humbles, et l'on oppose *a priori* à leur élévation et à leur richesse ultérieures, leur humble extraction et leur pauvreté premières; on accentue celles-ci et, en les abaissant, on croit les mieux exalter. Ainsi en fut-il pour Jean de Brogny et pour Sixte-Quint. C'est ce mécanisme psychologique qui crée le cadre où s'inséreront les détails de la légende, que l'on peut ramener à des thèmes universels.

Beaucoup de héros naissent en un lieu très humble ¹. Jésus dans une étable; au Japon, Sotoktais, issu miraculeusement aussi d'une vierge, à la porte d'une écurie; Auguste, dont la légende a déformé l'histoire, à Vélitres, dans un endroit « permodicus », qui ressemble à un office, à un garde-manger ².

Leurs parents sont de pauvres gens, ils exercent un petit métier; le père de Jésus est menuisier, celui de Peretti jardinier, celui de Jean de Brogny, porcher, et l'on reproche à Auguste d'avoir pour bisaïeul un affranchi, un cordier, pour grand-père un courtier, dans sa famille maternelle un boulanger, contradictions dont Suétone s'étonne bien en vain, puisque ce ne sont que des éléments légendaires ³.

Autour d'eux vivent de petites gens, adonnés aux travaux divers de la vie industrielle et rustique, qui souvent leur portent secours, s'inquiètent de leur avenir: les bergers élèvent Rémus et Romulus, annoncent la naissance du Christ, et le cordonnier est compatissant à Jean de Brogny et à Sixte-Quint.

Eux-mêmes songent à leur destinée glorieuse, dont ils ont la persuasion, comme parfois leurs parents ⁴, et qu'autour d'eux on prédit ⁵.

* * *

¹ RANK, *Der Mythos von der Geburt der Helden*, Versuch einer psychologischen Mythosbedeutung, Schr. f. angewandte Seelenkunde, V, 1909; 1915, 2.

² DEONNA, *La légende d'Octave-Auguste, dieu, sauveur et maître du monde*, Rev. hist. rel. 1921, LXXXIII, p. 32, 163 LXXIV, p. 77.

³ *Ibid.*

⁴ Cf. dans la légende de Sixte-Quint; les songes prophétiques, dans la légende d'Auguste, DEONNA, *l. c.*

⁵ Cf. dans les légendes de Brogny (le cordonnier-prophète) et de Sixte-Quint, dans celle d'Auguste, DEONNA, *l. c.*

Dans leur enfance, ils continuent la condition paternelle, et Jean de Brogny et Sixte-Quint gardent les pourceaux. Ne peuvent-ils pas se réclamer de beaucoup d'abbés, d'évêques, de moines, de saints, qui furent comme eux bergers, toucheurs de bœufs, valets de charrue¹, porchers, et dont le peuple aime à entendre l'histoire édifiante, encourageante pour lui ? Saint Arnou de Comibout, moine cistercien à Villers en Brabant, au XIII^e siècle, garde les pourceaux de son monastère². Saint Dèle, ermite, puis abbé de Lure, cherche un lieu où fonder son ermitage : un porcher s'offre à lui en montrant l'emplacement favorable et, pendant cette recherche, le saint garde le troupeau³. Le pâtre Lubin devient évêque de Chartres⁴. Saint Juvénat, « au temps des invasions des Germains », est le disciple de saint Oricle, curé de Senne, dans les Ardennes, lequel a deux sœurs, Oricule et Basilique. Lors d'un voyage qu'ils entreprirent tous quatre, il leur fallut traverser l'Aisne ; les deux sœurs relevant leurs robes, saint Juvénat, qui marchait par derrière s'écria : « Oricle, Oricle, oh ! que tes sœurs ont de belles cuisses ! » Irrité de cette remarque incongrue, saint Oricle admonesta vivement Juvénat et le condamna à garder les cochons toute sa vie. Celui-ci venait souvent boire à une source dans les bois ; on y trempe encore les cochons atteints de ladrerie⁵. Sainte Geneviève fut bergère. Et, dans les contes, que d'humbles dont la fortune fut éclatante, que de bergers favorisés du Ciel et promis à de hautes destinées, tel saint Bénézet qui gardait son troupeau quand il eut la vision où Jésus-Christ lui ordonna d'aller bâtir un pont sur le Rhône, le 13 septembre 1177 ; que de bergères épousées par des fils de roi ! N'y a-t-il pas une parenté entre le berger, gardeur de troupeaux, « pastor », et le prêtre, lui aussi « pastor » du troupeau des fidèles, et Jésus déjà n'a-t-il pas été le Bon Berger dont les brebis entendent la voix ?

Pourquoi le rôle considérable joué dans leur légende par les porcs ? Ces animaux sont les favoris du peuple. Au moyen âge, leur élevage a une grande importance. On les laisse errer jusque dans les rues des villes, et, à la suite d'accidents⁶, des ordonnances de police doivent en réfréner la liberté⁷.

Garder les troupeaux, surtout les porcs, voilà bien le comble de l'humilité, imposée par la naissance, volontaire, ou accidentelle. La parabole de l'Enfant prodigue, si aimée au moyen âge, n'en témoigne-t-elle pas ? Un miracle produit

¹ MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle* (3), 1910, p. 321.

² CAHIER, *Caractéristiques des Saints*, s. v. Pourceaux, p. 707.

³ *Ibid.*, p. 706.

⁴ MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle* (3), p. 366.

⁵ A. MAYRAC, *Légende dorée des Ardennes*, Reims, 1908, p. 80-1.

⁶ Cf. L'origine de la légende du porc de saint Antoine.

⁷ A Genève, de nombreuses ordonnances, du XV^e au XVIII^e siècle. Ex. 1428, Pourceaux, défense d'en tenir dans la ville, GRENUS, *op. l.*, I, p. 18 : 1430. Interdiction semblable, *Registres du Conseil*, I, p. 133 ; 1458. GALIFFE, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, 1829, I, p. 198 ; 1795, *Mém. Soc. Hist.*, XXVII, 1897, p. 275, n^o 5324 ; *Bull. Institut national genevois*, XXXIX, 1909, p. 315, note 1, p. XLI-II ; 1797, *Mém. Soc. Hist.*, XXVII, 1897, p. 383, n^o 5999, etc.

par la tombe de Félix V à Ripaille (1459) en est assurément inspiré: une mère déplore que son fils, cordelier au couvent de Rive à Genève, ait jeté le froc aux orties; on l'a vu un jour gardant des troupeaux sur le Salève; mais, grâce à l'intervention du bienheureux Félix, l'enfant prodigue revient demander pardon à sa mère et rentre à son couvent¹.

Le langage populaire proclame nettement encore cet abaissement. « Il a gardé les cochons », « il a été élevé avec les cochons », dit-on de quelqu'un de grossier²; pour faire sentir la différence sociale, on affirme avec hauteur à son interlocuteur qu'« on n'a pas gardé les cochons ensemble »; « on dirait que nous avons gardé les cochons ensemble³ ! »

La glandée des cochons, qu'illustre l'art des cathédrales, inspire aussi plus d'un dicton. « Bête comme un cochon qu'on mène aux glands (Loiret)⁴ ». « Les chevaux au vert, et les truies aux glands; chacun à sa place »⁵ (wallon). On dit d'une femme qui va en se dandinant, qu'elle tortille du c. comme une gore qui va aux glands »⁶ (Loiret). « Quand chacun fait son métier, les cochons sont bien gardés⁷ » (wallon). « Après ma mort, garde les porcs », après moi le déluge⁸.

On comprend pourquoi, cherchant une humble origine aux personnages illustres, on en ait fait volontiers, par métaphore, des gardeurs de troupeaux, spécialement de pourceaux. Jean de Brogny et Sixte-Quint ne sont pas les seuls à l'avoir été. Un bachelier désirant blesser le futur pape, lui dit un jour: « Venez un peu ici, nous parlons d'un de vos parents, c'est le fameux roi de Munster, Jean de Leyde, qui, dans son enfance, a gardé les cochons aussi bien que vous. Félix, outré de cette comparaison, lui répartit sur le champ: « Si nous sommes parents, Jean de Leyde et moi, parce que nous avons l'un et l'autre gardé les cochons, la conformité de vos sentiments avec ceux de cet hérésiarque vous met bien plus avant que moi dans son alliance⁹ ».

* * *

¹ BRUCHET, *Le château de Ripaille*, p. 133, 541.

² ROLLAND, *Faune populaire de la France*, V, p. 239, n° 122.

³ *Ibid.*, p. 239, n° 122, France, Allemagne.

⁴ *Ibid.*, p. 230, n° 41.

⁵ *Ibid.*, p. 234, n° 80.

⁶ *Ibid.*, p. 237, n° 90.

⁷ *Ibid.*, p. 239, n° 121.

⁸ *Ibid.*, p. 240, n° 124.

⁹ LETI, *op. l.*, I, p. 23.

On sait que Jean de Munster, ou de Leyde, joua un rôle lors des troubles religieux et politiques de 1535 et 1536 à Munster, troubles causés par les anabaptistes, et soutint un siège contre l'évêque qui, victorieux, fit exterminer presque toute la population. KELLER, *Geschichte der Wiedertäufer zu Münster*, 1880; CORNELIUS, *Geschichte des Münsterischen Aufruhrs*, 1855-60; HUSING, *Der Kampf um die katholische Religion im Bistum Münster*, 1535-85, 1883.

Deux contes bretons, l'*Histoire de Christic qui devint pape à Rome*¹, et celle du *Pape Innocent*², variantes du même thème, présentent de notables analogies avec la légende du cardinal de Brogny et du pape Sixte-Quint. Le jeune Christic, fort intelligent, suit l'école de son village, mais un jour son maître s'étant plaint de lui à tort, il est cruellement fouetté par ses parents; irrité, il dit à son père: « un jour viendra où vous me laverez les pieds » et, se tournant vers sa mère: « et vous ma mère, vous me présenterez une serviette pour les essuyer ». Abandonné par ses parents qui l'ont pris en haine, il se met en route pour voir Rome et le pape, et, rencontrant un vieux moine, avec un garçon de son âge, il chemine avec eux. Un jour, après divers prodiges, qui n'éveillent de la part du moine qu'incrédulité et mécontentement, Christic demande à celui-ci: « Dites-moi, mon père, que me donnerez-vous aussi si vous devenez pape à Rome ? Tu seras mon porcher, si tu veux, ou tu t'en iras. » Leur arrivée à Rome coïncide avec une procession: celui dont le cierge s'allumera de lui-même trois jours de suite, sera élu pape. Christic suit la procession avec une simple baguette de coudrier qui s'allume miraculeusement, et il est reconnu pape. Son compagnon de voyage, le moine, venant le trouver, et lui demandant: « Quelle charge m'accorderez-vous à votre cour, Saint Père ? » « Celle de porcher, répond-il, et si vous n'en voulez pas, retournez à votre couvent ». A ses parents, qu'il fait venir, et qui craignent pour leur vie, regrettant leur conduite passée, il pardonne généreusement.

Le conte du pape Innocent ne présente que de légères différences. Le fils d'un roi est enlevé par un diable qui le remplace par un de ses horribles rejetons, et qui dépose le petit chrétien dans le jardin d'un archevêque. Il est recueilli par le jardinier, et élevé par l'archevêque comme son propre fils. Reconnu par ses parents, puis renié par eux, après diverses aventures, il arrive à Rome, le jour de l'élection du pape, avec deux moines, rencontrés sur son chemin, l'un jeune, l'autre vieux, et il se fait élire de la même façon que Christic; il pardonne à ses parents, après leur avoir offert une magnifique réception.

Le schéma est le même que dans la légende de Jean de Brogny et de Sixte-Quint. L'enfant, de basse extraction, ou fils de roi élevé par un humble jardinier, fraye avec des religieux rencontrés par hasard, les suit, et finalement est nommé pape, réalisant ainsi l'intime conviction qu'il possède dès son jeune âge. Il ne manque même pas l'allusion au porcher.

* * *

Le thème des souliers et du cordonnier généreux est-il aussi populaire ? La chaussure, quelle qu'en soit la forme, paraît dans un grand nombre de contes et

¹ *Méhusine*, I, 1878, p. 301 sq.

² *Ibid.*, p. 374 sq.

d'usages. Depuis le temps de l'héroïne égyptienne ou de Cendrillon, l'essai de la chaussure est un symbole de reconnaissance, une marque d'autorité du roi, du mari, constitue un rite d'élection et d'investiture, qu'il s'agisse de la prise de possession du trône, ou de l'installation dans un nouveau foyer¹. Lorsque les Comnène Isaac et Alexis s'emparèrent du pouvoir et que chacun se demandait auquel reviendrait la puissance impériale: « Alors Isaac s'étant levé de sa place voulut mettre lui-même les brodequins aux pieds de son frère Alexis, et comme celui-ci y apportait quelque résistance: « Laissez-moi faire, dit Isaac, Dieu veut se servir de vous pour conserver notre famille ». Saintyves a réuni de nombreux exemples de ces rites d'élection et de reconnaissance. Dans une cérémonie nuptiale, pendant que le fiancé essaie à la fiancée le sabot symbolique, les jeunes gens et les jeunes filles de la noce chantent: « Dis-nous, dis-nous, donzelon, que t'ont coûté les beaux sabots ? Et les donzelons répondent: cinq sous de bois, cinq sous de trousse, cinq sous de pointes, comme ils sont tout neufs² ».

Faut-il croire que, dans la légende de Jean de Brogny et de Sixte-Quint, il y ait réminiscence de ces usages ? Le cordonnier, en leur remettant à crédit les souliers, jusqu'au moment de leur élévation, ne leur donne-t-il pas en quelque sorte l'investiture anticipée ?

Quant au cordonnier, on sait que le peuple lui fait jouer un grand rôle dans ses contes et ses anecdotes, que son blason populaire est très riche³, et qu'il est parfois en relation avec les gens d'église: en argot le maître cordonnier est appelé « grand pontife » à cause de la forme de son tablier, qui lui a valu aussi le nom de « porte-aumusse⁴ ».

Peut-être y a-t-il ici le souvenir d'un usage de corporation. En 1881, à Paris, lors de la fête de saint Crépin, patron des cordonniers, un fabricant de chaussures fit célébrer à l'église une messe en musique, et distribuer des chaussures aux pauvres⁵.

LA RELATION ENTRE LES MONUMENTS ET LA LÉGENDE.

Demandons-nous maintenant quel rôle les monuments jouent dans l'attribution de cette légende à Jean de Brogny, et pourquoi on s'est cru autorisé à les invoquer comme preuves, bien qu'ils s'expliquent tout autrement que par son souvenir. « Com-

¹ SAINTYVES, *Les contes de Perrault*, 1923, p. 156, sq., 117-9. La perte de la pantoufle, ou du soulier, et l'élection ou la reconnaissance par l'essai de la chaussure; Id., *Rev. hist. relig.*, 1920, LXXXI, p. 179 sq.; COSQUIN, *Contes populaires de Lorraine*, II, p. 360.

² SAINTYVES, *op. l.*, p. 161.

³ SÉBILLOT, *Légendes et superstitions de métiers, Les Cordonniers*; ex. COSQUIN, *Contes populaires de Lorraine*, I, p. 166, 258; II, p. 79.

⁴ SÉBILLOT, *l. c.*

⁵ *Mélusine*, III, p. 366.

ment, dit naïvement Rigaud, expliquer alors tous ces vestiges qui sont en pleine harmonie avec la tradition ? »¹ On croit plus volontiers aujourd'hui que c'est « la sculpture qui a donné naissance à la légende »². « Ne serait-ce point même cette sculpture qui a donné lieu à la légende ? »³

Plus exactement, les sculptures n'ont pas créé de toutes pièces la légende, mais ont aidé des éléments épars du folklore, vivants dans la pensée populaire, à se grouper et à se fixer sur la tête de Jean de Brogny, une fois que l'identification du fondateur de la chapelle eut été bien établie.

Il faut en effet noter que, pour les anciens auteurs, les véritables preuves de l'origine du cardinal sont données par les monuments. Duchesne peut hésiter un peu, mais, toute réflexion faite, il accepte « qu'il est plus naturel de s'en rapporter au monument de Genève », et Spon admet que le cardinal a fondé la chapelle, « puisqu'on y remarque en dehors un petit cochon en sculpture, qu'il y fit mettre en mémoire de sa première profession ».

* * *

On cherche volontiers dans les images incomprises d'un monument le souvenir d'un personnage illustre, surtout celui de son fondateur. On croit y lire des épisodes de sa vie, un rappel à son existence supposée humble, ou à son ancien métier. Ainsi, on pensait que la roue des armoiries de Mayence évoque l'archevêque saint Willigise, fils d'un charron⁴; que la roue des armoiries de Rolle, à l'église la Madeleine, est celle de la fileuse qui a donné son bien pour la construction; que le cheval des armoiries Destri, dans la même église, est la mule peinte sur l'enseigne de l'aubergiste voisin, fondateur de cette chapelle. A propos du cardinal de Brogny, Gonthier cite la légende iconographique du général de Boigne, dont la statue a été élevée en 1832 sur une place de Chambéry: on a reconnu dans l'épée et le parchemin roulé qu'il tient, un racloir et un balai, et des naïfs ont cru que le général avait été ramoneur dans son enfance⁵.

* * *

On cherche volontiers aussi dans le monument le portrait de son fondateur, et les exemples sont nombreux de ces portraits, parfois réels, souvent imaginaires, depuis le temps où les guides helléniques montraient aux visiteurs de l'Acropole le portrait de Phidias et de Périclès sur le bouclier de la Parthénos. Nous en connaissons à Genève, sans quitter même la cathédrale. On a jadis voulu reconnaître à son portail

¹ *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 42.

² DUHAMEL, *l. c.*

³ GONTHIER, *Oeuvres historiques*, III, p. 196.

⁴ CAHIER, *Caractéristiques des saints*, s. v. Roue, p. 732.

⁵ GONTHIER, *op. l.*, III, p. 196, note 1.

la statue de Charlemagne, qui aurait confirmé les privilèges de Genève. Le « Citadin de Genève » prétend qu'« au-dessus de notre aigle impériale, on avait posé la statue de Charlemagne avec sa couronne impériale et son sceptre impérial d'une main et l'épée de l'autre, que cette statue y était encore en 1535 »¹. L'auteur, que suit Spon, accepte une tradition populaire, déclarée avec raison fort suspecte par Baulacre², lequel est tenté de renvoyer tout cela dans le pays des fables. « Le peuple a beaucoup de penchant à trouver Jules César ou Charlemagne dans les bâtiments anciens ». Mais Baulacre remplace cette fausse hypothèse par une autre tout aussi erronée, en supposant que la niche au-dessous de l'aigle renfermait la statue de l'empereur Conrad le Salique, qui aurait fait construire la cathédrale et dont on aurait oublié le nom plus tard. On admet aujourd'hui que ces assertions, souvent répétées³, sont fausses, et il est même douteux qu'une statue quelconque ait jamais occupé cet emplacement⁴. C'est avec tout aussi peu de raison qu'on a voulu voir dans des chapiteaux de la cathédrale les images de l'empereur Othon et de l'impératrice Adélaïde, construisant l'église⁵, ou, sur la fresque de l'église Saint-Gervais, du XV^e siècle, celles des papes Nicolas V et Amédée VIII, du duc Louis de Savoie et de son épouse Anne de Chypre, à l'ombre du manteau protecteur de la Vierge⁶.

A l'angle S.-O. de la chapelle des Macchabées, au-dessus du relief au porcher, la console aurait supporté le buste de Jean de Brogny, enlevé à la Réformation⁷. « Jean de Brognier avait fait mettre en dehors au coin du côté du vent un buste, apparemment le sien, qui fut ôté lors de la Réformation; l'on voit en-dessous du buste un chène avec des cochons dessous »⁸.

La présence de ce portrait n'est pas impossible *a priori*. Si les images des rois, barons, évêques, sont encore rares au XIII^e siècle et toujours à des places modestes, peu en évidence⁹, au XIV^e et surtout au XV^e siècles, elles deviennent plus nombreuses, occupent des places plus en vue, jusque sur les façades des cathédrales¹⁰. Le XV^e siècle en arrive même à donner aux saints, malgré les protestations des théolo-

¹ *Citadin*, p. 28.

² BAULACRE, *Recherches sur la fondation de l'église cathédrale de Genève*, Journal helvétique, juillet, 1745; *Oeuvres*, I, p. 235-6.

³ BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 110-111; RIGAUD, *ibid.*, p. 35; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 1 fasc., 1891, p. 28, 49; ARCHINARD, *Les édifices religieux de l'ancienne Genève*, p. 258.

⁴ MARTIN, *Saint-Pierre*, p. 18 sq.

⁵ *Ibid.*, p. 137.

⁶ *La Vierge de Miséricorde*, Rev. hist. rel., LXXIII, 1916, p. 190.

⁷ *Mém. Soc. Hist.*, IV, 1845, p. 41.

⁸ JEAN DE LA CORBIÈRE, Ms. Bibliothèque Publique, p. 11.

⁹ MALE, *L'art religieux du XIII^e siècle* (3), p. 85, 401; ENLART, *Manuel d'arch. française*, I, p. 809-10.

¹⁰ MALE, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, 1908, p. 237, 165.

giens, la physionomie des contemporains plus ou moins illustres¹. On pourrait citer de ce fait de nombreux exemples².

Mais l'affirmation du portrait de Brogny est tardive, et ne paraît pas dans les plus anciens auteurs qui ont parlé des sculptures de la chapelle. Nous ignorons quelles étaient les sculptures de Saint-Pierre qui ont été brisées à la Réformation et qui ne sont décrites nulle part. On admettra qu'une telle assertion du XVIII^e siècle n'a aucune valeur. Peut-être même y a-t-il eu confusion avec la statue du cardinal sur son tombeau, que Bonivard dit avoir vue, et qui fut sans doute brisée à la Réforme³.

Il est plus vraisemblable de croire que le prétendu portrait était une statue de saint, comme on l'a dit plus haut, et que celle-ci fut brisée à la Réforme avec les autres.

Une fois qu'au XVII^e siècle l'édifice eût été attribué à son fondateur réel, Jean de Brogny, en voyant cette niche vide, on supposa qu'elle avait contenu son portrait. La niche est comme encadrée par les armoiries du cardinal que portent les piliers. N'était-il pas naturel de penser que son image était en relation avec ces armoiries ? De plus, une branche de chêne descend de la console vers le relief au porcher et établit un lien avec celui-ci. Comme on admettait que la niche avait contenu un portrait, on déduisit que le relief devait aussi s'y rapporter; ou, inversement, comme on reconnaissait dans ce relief Jean de Brogny, on supposa que la niche devait avoir renfermé son image; les deux identifications sont en étroite connexion.

Les souliers et les cordonniers de Genève.

Pourquoi a-t-on cru voir des souliers dans l'ornementation des grandes fenêtres de la chapelle ? Il existe un peu partout des formes bizarres dans lesquelles l'imagination populaire reconnaît des souliers. Dans le Finistère, à Pontavon, La « Roche Forme », ou « Soulier de Gargantua », dans la rivière, évoque l'idée d'une chaussure de géant⁴. Pour identifier les feuilles sculptées de la chapelle avec des souliers ou des sabots, il faut assurément en avoir l'idée préconçue. Le visiteur peut regarder souvent ces motifs, sans remarquer cette illusion. Mais une fois prévenu, il s'aperçoit qu'en effet ces feuilles repliées ressemblent à des chaussures. La ressemblance n'a pas dû s'imposer d'elle-même, elle a dû être cherchée.

Et ceci nous amène à nous demander pourquoi la légende de Jean de Brogny comporte l'épisode du cordonnier; s'il n'y a pas, entre les cordonniers et la chapelle

¹ Bull. Soc. Nationale Antiquaires de France, 1921, p. 118.

² MALE, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1921, p. 77; DE MÉLY, *La Renaissance de l'art français et des industries de luxe*, octobre 1923, p. 547 (portraits sur cathédrales); *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1921, 83, p. 288, 411, 506; 85, 1922, p. 797.

³ BONIVARD, II, chap. 1; SÉNEBIER, *Journal de Genève*, 27 mars 1790, p. 47-8; GRENUS, *Fragments historiques*, p. 15, note.

⁴ SÉBILLOT, *Le Folklore de France*, II, p. 332.

ou la cathédrale, une relation qui a incité à chercher leur souvenir dans l'ornementation et autorisé cet épisode ?

Sénebier affirme¹ que les cordonniers s'assemblaient dans Saint-Pierre tous les premiers jeudis de juillet pour y élire leurs maîtres jurés; ils donnèrent des sommes pour la réédification de la cathédrale et on leur permit de se réunir dans la chapelle des Macchabées pendant la réparation. Cette concession, ajoute l'auteur, remonterait sans doute à Jean de Brogny, qui de plus aurait accordé au cordonnier son bienfaiteur un autel dans Saint-Pierre pour la corporation des cordonniers. Blavignac prétend que les cordonniers se réunirent dans Saint-Pierre jusqu'à la Révolution, qui est en effet l'époque de la date de dissolution de leur corporation; mais nous ne savons sur quels documents il fonde cette affirmation.

Sénebier écrit en 1790; il parle d'un fait qui a lieu de son temps, puisqu'il emploie le verbe à l'indicatif: « les cordonniers s'assemblent ». La réédification à laquelle ils contribuèrent et pendant laquelle on leur aurait permis de se réunir dans la chapelle des Macchabées, est assurément la construction de la façade, commencée en 1752 et terminée en 1756², grâce à de nombreuses souscriptions. Cet événement important de notre histoire monumentale se passa au temps de la jeunesse de Sénebier, né en 1742, qui put ultérieurement obtenir des renseignements encore précis. Tout porte à croire que les faits récents qu'il allègue sont certains. Mais leur lien avec des donations de Jean de Brogny aux cordonniers n'est qu'hypothétique, ce que Sénebier prend soin d'indiquer en employant les mots « sans doute ».

Malheureusement, nous n'avons pu trouver la confirmation de ces faits ni dans les actes officiels, ni dans les comptes des dépenses pour la façade au milieu du XVIII^e siècle³.

Les plus anciens statuts de la corporation des cordonniers qui soient conservés datent de 1608; ils sont révisés en 1731 et, en 1798, dans une assemblée tenue à la Maison de Ville, la maîtrise des cordonniers est dissoute. L'assemblée générale « du corps de l'état des maîtres cordonniers », a lieu au début de juillet; c'est, en 1608, le premier jour de juillet; par arrêté de 1718, c'est « le premier lundi de juillet »⁴. Le lundi est en effet le jour de la fête de saint Crépin, patron des cordonniers et, dans l'imagerie populaire, saint Lundy paraît sous les traits d'un savetier⁵. Dans aucun des procès-verbaux, nombreux depuis le commencement du XVII^e jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il n'est fait mention du lieu où se tenait cette assemblée.

¹ SÉNEBIER, *Journal de Genève*, 4 septembre 1790, p. 140; BLAVIGNAC, *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 18; ARCHINARD, *op. l.*, p. 226, note 1.

² C. MARTIN, *Saint-Pierre*, p. 32 sq.

³ Musée d'Art et d'Histoire, *Archives du Vieux Genève*.

⁴ *Règlements, procès-verbaux, concernant la corporation des cordonniers*, Archives d'Etat, cote Industrie, B, n^o 2, p. 1, 216, 339, etc.; *Bull. Institut national genevois*, XLI, 1914, p. 222.

⁵ SÉBILLOT, *Légendes et curiosités des métiers, Les Cordonniers*, p. 6, 9, fig.; *Mélusine*, VII, p. 70.

Peut-on croire, en tenant compte de l'assertion tardive de Sénebier, qu'il y ait eu un lien réel entre les cordonniers et Saint-Pierre, déjà avant la Réforme ?

* * *

Au moyen âge, les confréries de métiers se réunissent dans les églises où se trouve l'autel ou la chapelle de leurs patrons, et souvent chaque chapelle est le siège d'une confrérie; elles contribuent largement à les orner de leurs dons, vitraux, statues, illustrant leurs saints protecteurs. Les cordonniers de Tulle font sculpter l'histoire de saint Crépin et de saint Crépinien; ceux de Gisors et de Clermont d'Oise donnent à leurs églises des verrières consacrées aux mêmes saints; à Saint Pantaléon de Troyes, les deux saints, en un groupe sculpté, ont l'apparence de deux cordonniers travaillant dans leur échoppe¹. M. Mâle insiste avec raison sur le grand rôle joué par les confréries de métiers dans les églises du moyen âge.

Les savetiers de Troyes disaient avoir reçu en récompense du roi Charles le Chauve, pour avoir réparé son unique haut de chausse, la faveur de célébrer la fête de leur patron dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Loup; ils prétendaient conserver l'original de cette permission dans le coffre de leur communauté².

* * *

Qu'en est-il à Genève avant la Réforme ? Les mentions de cordonniers, de savetiers, « excofferius, sutor », sont très anciennes dans les registres publics. Dès 1310, ils payent à l'évêque un impôt sur leurs marchandises; les « sutores », soit tailleurs en cuir de vache, de chevaux, et de grosses bêtes, lui doivent par an trois paires de souliers, à la Saint-Michel, à l'Épiphanie et à Pâques; les cordonniers et savetiers doivent aux mêmes époques trois deniers³.

L'histoire des confréries et des corporations de métiers dans notre cité est encore très obscure⁴. Notons que confrérie et corporation ne sont pas mots synonymes; certains corps de métiers, par exemple, possèdent deux confréries, tels les bouchers, qui en ont une à Saint-Gervais, l'autre à la Madeleine. Si les confréries sont anciennes, il ne semble pas qu'il y ait eu de corporations organisées avant la seconde moitié du XVI^e siècle⁵.

¹ MALE, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, 1908, p. 170 sq., 176, 186, 161, fig. 81, 174 sq.; id., *L'art religieux du XIII^e siècle* (3), p. 342, sq., 377.

² SÉBILLOT, *Légendes et curiosités de métiers, Les cordonniers*, p. 3.

³ GALIFFE, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, I, 1829, p. 76; BOREL, *Les foires de Genève*, p. 254.

⁴ BABEL, *Histoire corporative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, Mém. Soc. Hist., XXXIII, 1916, p. 8 sq.; KARMIN, *L'apprentissage à Genève de 1539 à 1603*, Bull. Institut national genevois, XL, 1913, p. 153; id., *Essai sur les dernières années du régime corporatif à Genève*, 1793-8; *ibid.*, XLI, 1914, p. 159; DE LA CORBIÈRE, *Concernant l'origine des règlements sur les professions et métiers, sur leurs jurandes*, etc., Ms. Bibliothèque Publique, 141 bis, p. 10.

⁵ BABEL, p. 13.

La confrérie des cordonniers est placée, comme de juste, sous les vocables des Saints Crépin et Crépinien, les saints cordonniers. En 1462, les Registres du Conseil mentionnent « Nicodus Regis, prior confrarie escofferiorum, videlicet Sanctorum Crispini et Crispiniani »¹. La même année 1462, les prieurs des confréries de la ville comparaissent au Conseil; on note parmi eux celui de la confrérie de Saints Crépin et Crépinien². En 1478, il est parlé de l'abbé des cordonniers³. La confrérie ne figure pas parmi celles qui prennent part en 1487 à la procession de la Fête-Dieu⁴, mais bien dans la liste des confréries de 1529: « Saint Jacques, Saint Philippe et Saint Crépin »⁵.

Elle paraît être au XV^e siècle puissante et riche, puisqu'elle élève un hôpital, plutôt une « capite », un de ces petits lazarets fondés par les confréries, pour ses propres malades pestiférés. Elle en obtient l'autorisation en 1478, comme le dit l'inscription de fondation, conservée au Musée d'Art et d'Histoire (galerie lapidaire, N^o 35): « L'an 1478 et le premier jour de septembre, cette maison fut fondée par les cordonniers de Genève »; à la suite sont figurés les instruments de la profession, tranchets, alènes⁶. D'après cette inscription commémorative, l'hôpital fut fondé le 1^{er} septembre 1478, mais les cordonniers ne reçurent l'agrément nécessaire du Conseil Etroit et du Conseil général que le 1^{er} décembre de la même année et le 7 février de l'année suivante. La construction ne commença pas immédiatement: « Ordonné qu'on réunira à la Commune la place en pré qu'on avait donnée à l'abbé et aux compagnons des cordonniers, puisqu'ils ne font pas ce qu'ils ont promis »... « Que l'hôpital donné à l'abbaye des Cordonniers leur soit ôté. » La construction toutefois est en cours en 1482: « 1482. Cordonniers appelés au Conseil au sujet de l'hôpital pestilentiel près de Plainpalais qu'ils ont commencé à bâtir »⁷. L'hôpital avec la capite des cordonniers s'élevait au lieu dit « Les Arénieres », sur l'emplacement du cimetière de Plainpalais, à droite de l'entrée actuelle. De la Corbière écrit au XVIII^e siècle: « Il y avait une confrérie des cordonniers qui dès l'an 1482 à 1535 avait fait faire une capite au cimetière, où en dehors était peint Saint Crépin, que j'ai vu et qui était à gauche en entrant au cimetière, qui était faite pour les pestiférés de cette profession⁸ ». Flournoy parle de même: « Ce qu'on leur avait donné pour bâtir un

¹ *Registres du Conseil*, II, p. 98, 1462.

² GRENUS, *Fragments hist. sur Genève avant la Réformation*, p. 39.

³ *Registres du Conseil*, II, p. 96.

⁴ *Archives de Genève*, Cote Bourgeoisie, A, n^o 1; cf. BABEL, *op. l.*, p. 9.

⁵ *Archives de Genève*, R. Publ. 1, p. 94.

⁶ *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 110, n^o 35, référ.; ajouter: MALLET, *Description de Genève ancienne et moderne*, 1807, p. 160-1; GRENUS, *Fragments historiques sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 55; *Indicateur d'ant. suisses*, 1884, p. 102; BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, 1919, p. 43; GALIFFE, *Genève historique et arch.*, I, p. 224, fig.

⁷ *Registres du Conseil*, aux dates; GRENUS, *Fragments historiques sur Genève avant la Réformation*, p. 55; BOREL, *Les foires de Genève*, 1892, p. 224.

⁸ DE LA CORBIÈRE, Ms. Bibliothèque Publique, 141 bis, p. 10, Concernant l'origine des règlements sur les professions et métiers, leurs jurandes, etc.

hôpital était près de l'hôpital pestilentiel; ils l'y bâtirent en effet et il subsiste encore aujourd'hui: c'est cette petite maison qui est près de la porte du cimetière de Plainpalais, à la droite en entrant, sur la porte de laquelle on lit ces mots en lettres gothiques: (suit le texte de l'inscription relevée plus haut) »¹. Détruit en partie en 1776, l'hôpital fut complètement rasé en 1807.

Les cordonniers vénéraient encore leur patron saint Crépin à l'église des Dominicains de Palais²; ils fondent la confrérie de l'Assomption de Notre Dame des cordonniers³. On voyait au couvent des Jacobins les images des saints Crépin et Crépinien, brûlées à la Réforme⁴.

Après la Réforme, en 1667, les cordonniers veulent contribuer à l'armement de Genève. « Noble Esaye Chabrey rapporte que les maîtres cordonniers lui ont représenté qu'ils avaient trois ou quatre mille florins dans leur boîte, lesquels ils désiraient d'employer en la fonte d'un canon qui portât les armes de leur état, si tel était le bon plaisir de la Seigneurie. Dont ayant été opiné, arrêté qu'on le leur octroie de la grosseur qu'il sera trouvé à propos »⁵.

* * *

On le voit, si les confréries et la corporation des cordonniers ont laissé d'importantes mentions dans notre histoire locale, on ne trouve toutefois aucun document qui établisse un lien entre elles et la cathédrale Saint-Pierre ou la chapelle des Macchabées, avant les assertions de Sénebier. Ce silence n'est cependant pas une preuve du contraire; peut-être que des documents inconnus montreraient les cordonniers y vénérant avant la Réforme leurs patrons.

Quoi qu'il en soit, on peut croire que, si l'on a pu reconnaître des souliers dans l'ornementation des fenêtres de la chapelle, c'est que des gens du métier les y ont vus et en ont imposé la vision. Quand cette illusion s'est-elle produite? Il est impossible de le dire; en tout cas elle paraît dès les plus anciens auteurs qui ont rapporté la légende, c'est-à-dire dès 1660 (Duchesne).

* * *

La chapelle des Macchabées est voisine de la place de la *Taconnerie*. D'où vient le mot « Taconnerie »? On ne saurait le dire avec certitude. Une hypothèse érudite, émise par Galiffe, en trouve l'origine dans le nom de la riche famille des Tacon qui,

¹ Copies des remarques ajoutées par M. Flournoy, pasteur de Jussy aux Extraits des registres du Conseil d'Etat faits par lui-même, à la demande de M. le syndic Chouet, Ms. Bibliothèque publique, n° 2, p. 153, 160.

² Registres du Conseil, VI, p. 47; BLONDEL, *op. l.*, p. 37.

³ PALAIS, Reg. I, fol. 13; BLONDEL, *l. c.*

⁴ Jeanne de JUSSIE, *Le levain du calvinisme*, éd. 1865, p. 24.

⁵ Registres du Conseil, 22 février 1667; GRENUS, *op. l.*, p. 147, note.

au début du XV^e siècle, dénomme une halle de la ville, « ala Taconis » (1419). Aurait-elle possédé à la Taconnerie un immeuble qui aurait déterminé le nom de la place ? Les recherches faites par M. G. Fatio sur ce sujet sont restées infructueuses, alors qu'on trouve des possessions de cette famille en d'autres quartiers¹. Mais Spon prétend déjà que le mot *tacon* vient du langage savoyard où il signifie « cuir », et que la Taconnerie était la rue où l'on vendait des souliers et du cuir². Cette origine est tout aussi douteuse que la première. Il y avait des cordonniers établis dans divers immeubles de la Taconnerie, mais ce n'était pas là leur quartier, puisqu'ils étaient groupés à la rue de la Cité³.

Ce nom n'est pas très ancien ; il a remplacé celui de « rue Notre Dame la Neuve », qui a succédé à ceux de « rue de la Fromagerie » et de « rue du Marché au blé » ; l'église et la halle se trouvant sur cette place expliquent ces dernières dénominations⁴. En 1503, il est « ordonné que le marché des fromages demeure en la place de Notre Dame la Neuve, attendu l'ancienne coutume »⁵. En 1531, même arrêté : « Fromages, défense d'en vendre sinon au lieu accoutumé, savoir devant Sainte-Marie la Neuve »⁶. Mais un acte de 1656 parle de la place de « la Taconnerie, jadis appelée de la Fromagerie »⁷.

Ainsi, longtemps après la fondation de la chapelle de Brogny, rien en cet endroit ne rappelle les cordonniers, ni le nom de la place, ni le marché qui s'y tient. Si le mot Taconnerie dérive de « tacon », cuir, soulier, ne serait-ce pas une dérivation récente, d'origine savante ? On le voit apparaître en effet à peu près au moment où se forme la légende de Brogny ; on peut supposer que c'est elle qui a déterminé cette place comme marché aux souliers, pour justifier la présence des prétendus souliers sur la chapelle, et pour localiser l'anecdote du cordonnier.

* * *

Les résultats de cette longue enquête ne sont pas tous décisifs et laissent encore place à la discussion. En résumé, nous parvenons aux conclusions suivantes :

1. Il est certain que Jean de Brogny n'était pas de basse extraction. Les récits qui le montrent porcher, achetant une paire de souliers au cordonnier de la Taconnerie, sont légendaires.

¹ *Nos Anciens*, XIX, 1914, p. 74.

² SPON, *Histoire de Genève*, éd. 1730, I, p. 80.

³ FATIO, *Nos Anciens*, p. 73.

⁴ *Ibid.*, p. 73 sq.

⁵ *Mém. Soc. Hist.*, VIII, 1852, p. 296 et note 1.

⁶ GRENUS, *Fragments historiques sur Genève avant la Réformation*, 1823, p. 173.

⁷ FATIO, *op. l.*, p. 74.

2. La légende n'apparaît dans la littérature que vers le milieu du XVII^e siècle; sans doute s'est-elle formée dans la première moitié du XVII^e siècle, quand on a identifié le véritable fondateur de la chapelle.

3. Elle se confond avec la légende de Sixte-Quint, qui en est sans doute inspirée, grâce à Leti.

4. Toutes deux comportant des thèmes généraux de folklore.

5. Les monuments cités comme preuves s'expliquent tout autrement que par un rappel à l'enfance misérable du cardinal.

6. Mais ils ont aidé la légende flottante à grouper ses éléments épars, à se fixer sur la tête de Jean de Brogny, une fois celui-ci identifié comme fondateur de la chapelle, et ils ont paru en être la confirmation.

7. Le thème du cordonnier y a peut-être été introduit, grâce à des liens qui unissaient la confrérie et la corporation des cordonniers à la cathédrale, et les prétendus souliers ont été remarqués par des gens de métier.

8. C'est peut-être aussi la légende qui a déterminé le nom de la Taconnerie, en tant que marché aux souliers.

TABLE DES MATIÈRES

A. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

I.	<i>L'explication iconographique</i>	257
II.	<i>Exemples d'explications iconographiques :</i>	
	a) légendes issues de monuments mal compris	259
	Antiquité.	
	Christianisme.	
	Orient musulman.	
	b) légendes issues de rites mal compris	266
	c) légendes issues de mœurs, d'usages mal compris	267
	d) légendes issues de fouilles	268
	e) légendes issues d'objets divers	268
III.	<i>Dangers de la méthode iconographique</i>	268
IV.	<i>Conditions de genèse des légendes iconographiques</i>	274

B. LÉGENDES ET TRADITIONS D'ORIGINE ICONOGRAPHIQUE DANS
L'ANCIENNE GENÈVE.

I.	<i>Les anneaux du déluge</i>	276
II.	<i>Les quatre amantes de la Pierre-aux-Dames</i>	277
III.	<i>Les éléphants d'Hannibal.</i>	280
IV.	<i>Le caractère genevois et le « blason populaire »</i>	282
V.	<i>La hallebarde et la clef à la tour du Molard</i>	287
VI.	<i>Les armoiries genevoises</i>	288
VII.	<i>La pauvre fileuse et les armoiries de Rolle.</i>	290
VIII.	<i>La chapelle « de la Mule » et les armoiries Destri</i>	292
IX.	<i>L'humble origine du cardinal de Brogny :</i>	
	La légende	297
	L'ornementation de la chapelle dite des Macchabées	298
	Les preuves monumentales de la légende	302
	La tradition littéraire. Son origine	307
	Les fresques de la chapelle	311
	L'identification du fondateur réel de la chapelle	314
	La vérité historique	315
	Le sens réel des monuments	316
	La légende de Sixte-Quint et sa parenté avec celle de Jean de Brogny	321
	Les origines de la légende de Sixte-Quint	325
	Les thèmes populaires de la légende	327
	La relation entre les monuments et la légende	331
	La confrérie et la corporation des cordonniers	334
	La Taconnerie	338
	Conclusion	339
